

LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHÂTEL

pour l'an de grace 1855

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
NEUCHÂTEL



Quelques traits de la vie de

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III

Notre *Messenger* a commencé en 1851 à recueillir pour ses lecteurs quelques traits de l'ouvrage de M. Werner Hahn, intitulé *Frédéric-Guillaume III et Louise, roi et reine de Prusse*. Les deux dernières années, il a interrompu ces citations, pour donner place à des récits du même genre puisés ailleurs. Aujourd'hui il reprend ses citations de l'excellent ouvrage de M. Hahn, qu'il voudrait bien voir traduit en français.

Dans une des montagnes de la Saxe prussienne vivait un vieil oiseleur. Il avait plusieurs fils, qui firent avec honneur leurs années de service, puis retournèrent dans la maison paternelle. Ils se plaisaient à rapporter à leur père la manière dont les avaient traités leurs officiers, en particulier leur colonel, qui les appelait toujours *mes enfants*. Ils lui firent, entr'autres récits, celui d'une parade de leur régiment, qui avait eu lieu en présence du Roi : « J'ai tremblé plus de trois jours, dit l'un d'eux, en pensant que j'avais passé devant le Roi, et que, fixant les yeux sur moi, il m'avait dit : « Tu es aussi de ceux sur lesquels je puis compter. » — Oui, oui ! mon père, le roi peut compter sur nous.

En entendant les belles chansons en l'honneur du Roi et de l'armée,

2

que ses fils avaient apprises au service, ce brave homme souriait de bonheur ; il leur dit une fois : « Tous les chants des oiseaux que j'ai élevés, ne m'ont pas fait le quart du plaisir que me font les vôtres. » Puis il se mit à chercher en son esprit ce qu'il pourrait faire pour montrer au Roi sa reconnaissance... et ne trouvait rien ! Mais voilà que peu de temps après, un superbe bouvreuil vient à se prendre dans les filets de l'oiseleur. « J'ai mon affaire, se dit-il aussitôt ; » et de lui apprendre l'air national :

Salut au père de la patrie
Couronné des lauriers de la victoire ! (*)

Quand l'oiseau sut bien cet air, son maître lui dit : « C'est bon maintenant, c'est bon ; tu vas venir avec moi auprès du Roi. »

Ainsi dit, ainsi fait. Introduit auprès du Roi : « Que m'apportez-vous là ? » lui dit sa Majesté. — « Monsieur le Roi, répondit le bon homme, mes fils se sont conduits en braves gens dans votre armée, et y ont été traités aussi en braves gens. Je viens vous en remercier. » En même temps il plaça le bouvreuil sur la table du Roi, caressant l'oiseau des yeux, et accompagnant ses regards de toutes sortes de signes d'amitié. Le bouvreuil, parfaitement dressé, comprit le langage de son maître, et aussitôt se mit à siffler d'une manière aussi distincte

(*) Heil dir im Siegeskranz
Herrscher des Vaterlands !

qu'harmonieuse : *Salut au père de la patrie.*

« Bravo ! Da capo ! » s'écria le roi, charmé d'entendre un oiseau aussi habile, surtout de faire la connaissance d'un aussi brave homme ; ... et le bouvreuil de continuer jusqu'à la dernière note le bel air qu'on lui avait appris.

— Je vous remercie, dit le Roi au vieil oiseleur : si vos fils se sont bien trouvés dans mes armées, votre bouvreuil ne se trouvera pas mal chez moi. Mais combien vaut cet oiseau-là ? quel prix m'en faites-vous ?

— Aucun, répondit l'oiseleur : je ne l'ai pas apporté ici pour en retirer de l'argent.

— Au moins demeurez ici quelques jours, lui dit le Roi ; voyez dans la ville tout ce qu'il y a à voir : je vais charger quelqu'un de vous accompagner partout. »

Aussitôt le roi manda un de ses valets de chambre, qu'il chargea de pourvoir à ce qu'il ne manquât rien à ce brave homme, et aussi de s'informer de ce qu'on pourrait faire pour lui.

Une semaine après, le fidèle et dévoué sujet du Roi trouva dans sa chambre cinq cents écus qu'un *monsieur étranger* lui avait apportés : c'était justement la somme qu'il redevait sur sa maison ! Il chargea quelqu'un de dire de sa part au Roi : « Vous m'avez payé mon oiseau ; et cependant vous m'aviez promis de l'accepter comme un

présent. » Il ne laissa pourtant pas de prendre son parti du don, et de bien remercier le généreux donateur.

Après la perte de la bataille d'Iéna et Auerstât, la Reine se retira à Stettin avec ses enfants. Un jour, plongée dans une profonde douleur, elle versait d'abondantes larmes : « Vous voyez mes pleurs, dit-elle à ses enfants. Comment pourrais-je voir d'un œil sec la ruine de notre maison, et la perte de la gloire dont vos ancêtres et leurs généraux avaient fait briller la Prusse ? L'édifice que la main de tant de grands hommes avait élevé durant des siècles, s'est écroulé en un seul jour ! Quand votre mère, votre reine ne sera plus, rappelez à votre souvenir cette heure solennelle. Donnez une larme à ma mémoire ; mais ne vous bornez pas à pleurer : sachez agir. Ne participez pas à la dégénération de notre époque : devenez hommes, et recherchez la gloire des grands capitaines, des héros. Si vous étiez étrangers à cette noble ambition, vous seriez indignes du nom de *princes*, indignes d'appartenir à la famille du Grand-Frédéric ; et si vous ne pouviez relever, d'une main forte et courageuse, l'Etat actuellement en ruine.... hélas ! il vaudrait mieux que vous trouvassiez une mort semblable à celle de Louis-Ferdinand ! (ce prince venait de trouver une mort glorieuse dans

le combat d'avant-postes de Saalfeld).

Après la bataille de Friedland, qu'avaient perdue les Russes, alliés des Prussiens, le Roi et la Reine se retirèrent à Mémel, aux frontières de la Russie. De là la Reine écrivit à son père, le duc de Mecklenbourg : « Nous sommes à la veille de quitter ce royaume ; mais ne croyez pas que, quelque grande que soit notre infortune, je me laisse aller à l'abattement. Deux choses m'élèvent au-dessus du malheur, d'abord la pensée que nous sommes sous la main de Dieu, puis celle que nous succombons avec honneur. Dès que le danger l'exigera, j'irai à Riga. Quel moment pour nous que celui où il faudra passer la frontière ! Mais j'élèverai mes yeux vers le ciel, d'où nous devons recevoir les maux comme les biens ; et je suis profondément persuadée qu'il ne nous imposera pas des fardeaux qui seraient au-dessus de nos forces. C'est pourquoi, ô mon cher et bien-aimé père ! soyez persuadé à votre tour que jamais nous ne serons tout à fait malheureux, et qu'il est des hommes surchargés de succès, de prospérités, de couronnes, qui sont moins heureux que nous. L'injustice de nos temps pourrait seule me faire descendre de douleur au tombeau.... Mais non, non : nous nous élèverons même au-dessus de l'injustice. »

Dans une fête que le père de la Reine, le duc de Mecklenbourg lui donnait à Strélitz, une dame de la cour admirait les perles qu'elle portait : « Je les ai conservées, lui dit la reine, malgré les difficultés de notre position, et quoique j'aie sacrifié les autres objets précieux que je possédais : les perles représentent assez bien les larmes : j'aime à me ressouvenir des souffrances par lesquelles Dieu a voulu m'éprouver... et me montrer son amour. »

Dans le même temps, elle disait à son père : « Combien je dois être heureuse d'être votre fille, et l'épouse du meilleur des hommes ! »

Elle fut atteinte à Strélitz d'un d'un violent spasme de poitrine, qui lui faisait dire : « Je suis reine, et je n'ai pas seulement le pouvoir de remuer le bras ! »

Apprenant à Berlin le danger de l'état de la reine, le roi se rendit en toute hâte à Strélitz. Ce fut le médecin qui annonça son arrivée à la reine : « Le Roi, mon époux ! s'écria-t-elle, les yeux brillants de joie ; oh ! je vais ne plus sentir mes douleurs ! Qu'il vienne à l'instant auprès de moi. » Le Roi s'approcha d'elle ; mais ce fut, hélas ! pour lui fermer les yeux.

Après avoir rendu les derniers devoirs à la Reine, le Roi, oppressé du poids de sa douleur, entra dans son cabinet, se jeta à genoux, et levant les yeux au ciel, fit à Dieu cette prière : « Seigneur, si ta parole n'était pas ma consolation, je

succomberais au désespoir. C'est toi, c'est toi qui me relèves. Je ne veux plus vivre que pour te craindre et pour mettre en toi toute ma confiance. Ne te louerais-je donc que dans les jours de bonheur?.... Je veux aussi te louer dans les mauvais jours.»

Après cette prière, le Roi se releva fortifié : il porta les yeux en haut et en avant....; et reprit avec courage la direction des affaires de son royaume.

Après ses victoires de 1814, le Roi, de retour dans sa capitale, y ordonna la célébration d'un service d'actions de grâces. Vers la fin de la prière, le Roi, dans un profond sentiment d'humilité et de dévotion, tomba à genoux, et répéta les paroles que prononçait le pasteur officiant. Et les princes, et les généraux, et tous les soldats et tout le peuple tombèrent aussi à genoux. Ils demeurèrent en prière et dans cette attitude, jusqu'au moment où le pasteur prononça *Amen!*

MÉLANGES.

Le mauvais maître.

Le bon roi de France Henri IV se promenant seul dans un de ses jardins, y rencontra un particulier, auquel il voulut en passant adresser quelques mots : « A qui appartiens-tu? » lui dit-il. L'incon-

nu relève la tête, et très-choqué de se voir pris pour un domestique, pour un ouvrier, pour un homme *dépendant* de quelqu'un, il répond du ton le plus arrogant : « Je n'appartiens qu'à moi-même. » — « Tant pis! mon ami, tant pis! » lui répliqua le roi, je te plains d'avoir un aussi sot maître.»

Pensez-y bien, jeunes lecteurs! et avant que de désirer (comme on le fait si volontiers à votre âge) une liberté sans bornes ni limites, considérez un peu aux caprices et à la domination *de quel maître* cette complète indépendance vous livrerait!

Le maudit râteau

Un beau jour d'été arriva dans un village de nos campagnes un homme encore jeune, qui avait quitté cet endroit dans son enfance. Ses beaux habits, son brillant extérieur, son ton suffisant et ses manières qui frisaient l'impertinence, tout annonçait en lui un homme qui avait *roulé* et vécu dans le grand monde, qui avait été pour le moins valet de quelque riche seigneur.

On ne tarde pas à le reconnaître, à l'entourer, à lui adresser quelques questions avec une curiosité timide et bienveillante. Quant à lui, il se rengorge dans le sentiment de sa dignité; se posant en supérieur affable, il ne dédaigne point d'échanger quelques paroles

avec ses ci-devant concitoyens. Mais après avoir tant couru et parcouru le monde, après en avoir contemplé de si près les pompes et les merveilles, il n'était pas étonnant qu'il ne reconnût à peu près plus rien dans son chétif village, et que s'il lui restait quelque vague souvenir des hommes et des choses, il en eût du moins oublié les noms.

« Mais je crois pourtant reconnaître cet instrument-ci, dit-il en posant le pied sur un râteau étendu par terre, « comment l'appellez-vous au village? » A ces mots prononcés d'un ton tout-à-fait parisien, il appuie si fortement son pied sur ledit râteau, que le manche se relevant tout à coup vient le frapper au visage, et de telle sorte que notre homme se met à jurer, non pas à la parisienne, mais à la paysanne, et à s'écrier en pur et bon patois, quoique beaucoup plus grossièrement que je ne pourrais le répéter ici: *Ah! le maudit râteau!* Quant aux éclats de rire des assistants et aux félicitations qu'ils lui adressèrent sur sa mémoire si heureusement et si bien réveillée, chacun peut se les représenter.

Il n'arrive que rarement, bien rarement sans doute, qu'un orgueilleux se trouve puni d'une manière aussi dure pour lui et aussi plaisante pour ceux qui en sont témoins. Mais ce qui est beaucoup plus rare encore, ce qui n'est probablement jamais arrivé, c'est qu'un orgueilleux reste et demeure tou-

jours impuni, et qu'il ne reçoive plus tôt ou plus tard, soit de la part des hommes, soit des événements et des choses, de très-humiliantes leçons. Quiconque ouvrira son âme à l'orgueil, à l'ambition, à la présomption, à la vanité, ou autres passions semblables, ne tardera guères à apprendre par expérience que ce n'est pas en vain que l'Écriture sainte nous déclare que *l'orgueil marche devant l'écrasement, et la fierté d'esprit devant la ruine.*

Le contentement.

Deux hommes se trouvant dans la même situation, pourquoi l'un nous paraît-il heureux ou du moins content de son sort, tandis que l'autre se croit, et se trouve en effet souverainement malheureux? De quoi dépend-il bien souvent que nous soyons contents ou mécontents? C'est ce que m'ont appris, il y a déjà bien des années, sans le vouloir et même à leur insu, deux pères de famille qui vivaient sous le même toit, puisque leurs maisons se touchaient et paraissaient de loin n'en faire qu'une.

Ce vaste et beau bâtiment venait d'être non pas détruit, mais pourtant fortement endommagé par un incendie, ensorte que les deux familles avaient éprouvé une perte à peu près égale. Or l'un des chefs de famille, ne pensant absolument qu'à ce qu'il avait perdu, accueillait tous les visiteurs en leur fai-

sant la longue et triste énumération de tous les objets consumés ou endommagés. L'autre tournant plus volontiers ses pensées sur *ce qu'il avait conservé*, se complaisait à entretenir ses amis et voisins de tout ce que l'on avait pu sauver, de tout ce que l'on pourrait ou réparer facilement, ou remplacer à peu de frais.

Quelque jeune que je fusse alors, cette leçon ne fut point perdue pour moi. Je compris pourquoi l'un de ces incendiés, quoiqu'il eût autant perdu que l'autre, se trouvait beaucoup moins affligé et beaucoup moins malheureux. J'appris à cette occasion, et une fois pour toutes, que pour vivre content ici-bas, il faut s'habituer à voir, à considérer et à apprécier *ce que l'on a*; et que, pour se trouver toujours mécontent dans la plus brillante situation, au milieu des plus heureuses circonstances, il suffit de prendre l'habitude de ne penser qu'à *ce que l'on n'a pas*.

En effet, puisqu'il n'y a que Dieu qui *possède tout*, il manquera nécessairement toujours *quelque chose* au mortel qui *possède le plus* ici-bas; et pour que le plus puissant souverain se trouve faible et pauvre, il suffit qu'il fixe habituellement ses pensées sur ce qui lui manque encore, soit en richesse, soit en pouvoir, etc. Voyez le malheureux roi Achab. L'historien sacré nous rapporte « qu'il revint un » jour dans son palais tout chagrin

» et tout indigné; qu'il se coucha » sur son lit, qu'il tourna son visage, et ne mangea plus rien.» D'où pouvait donc provenir un pareil chagrin, si voisin du désespoir? Qu'est-ce qu'Achab avait donc perdu? Était-il en danger de se voir renversé de son trône? Ses armées avaient-elles été détruites? Voyait-il son royaume ravagé, ses sujets décimés par la mortalité ou consumés par la famine? De cruels chagrins de famille avaient-ils déchiré son cœur? — Rien de tout cela. Achab régnait paisiblement sur les dix tribus d'Israël; il était riche, puissant, considéré, redouté de ses ennemis, environné d'une famille florissante, entouré de biens et de plaisirs de toute espèce. Mais toutes ces choses, parce qu'il n'y pensait point et ne les voyait point, étaient pour lui comme nulles et non avenues; il lui manquait..... la vigne que Naboth n'avait pas voulu lui vendre; et s'obstinant à ne fixer ses regards, ses pensées et son attention que sur cette malheureuse vigne, il était tout naturel qu'il s'affligeât et se dépitât, ni plus ni moins que s'il s'était vu dépouillé de tout.

Il n'est pas besoin d'autres exemples pour nous prouver que le plus puissant monarque peut se croire et se trouver pauvre, s'il s'obstine à ne jamais penser *qu'à ce qu'il n'a pas*; tandis que l'homme le plus indigent finirait par se trouver assez riche, s'il s'habituaient à tourner

ses regards et à fixer ses pensées sur ce qu'il a, sur ce que la bonté de Dieu lui accorde tous les jours et à tous les moments.

S'il plaît à Dieu.

Un beau matin, un cultivateur se rendait à une foire. « Qu'y vas-tu faire? » lui demande un ami. — « Acheter une paire de bœufs; j'en ai besoin, et je suis bien décidé à ne pas rentrer chez moi sans mon emplette. » — « Dis au moins: S'il plaît à Dieu! » — « Oh! qu'il plaise à Dieu ou non, je me suis procuré l'argent nécessaire, je l'ai en poche; et pourvu seulement qu'il y ait des bœufs à vendre, je prétends en ramener une belle et bonne paire. »

Il arrive à la foire; on le voit bientôt parcourir en tout sens le marché au bétail; entre toutes les belles paires de bœufs qui s'offrent à sa vue, il éprouve longtemps l'embarras du choix. Enfin il se décide, il fait ses offres, on marchandé des deux côtés; l'on ne tarde pas trop à tomber d'accord et à se rendre, selon l'usage, au cabaret voisin pour conclure et terminer.

Tout étant en règle, l'acheteur veut enfin payer; il cherche dans une poche,.... puis dans une autre,.... plus d'argent, un filou l'en avait déchargé!.... Chacun se représentera facilement la consternation de notre homme; et l'on

conçoit aussi qu'en regagnant tristement sa demeure, il ait eu le temps de faire plus d'une salutaire réflexion, et de méditer, plus sérieusement qu'il ne l'avait jamais fait, la grande maxime « l'homme propose, mais Dieu seul dispose. » Bref, il s'en retourna si bien guéri de sa présomption du matin, que quelqu'un lui ayant demandé d'où il s'en revenait, il répondit avec un soupir: « Je reviens de la foire, s'il plaît à Dieu! »

Faut-il de gros revenus pour être assez riche?

Un roi de France, s'étant un jour avisé de descendre incognito dans les cuisines de son palais, y remarqua un jeune marmiton, dont l'air gai et la mine éveillée attirèrent toute son attention. Après plusieurs questions qu'il se plut à lui adresser, il lui demanda combien il pouvait gagner? « Autant que le roi » répond sans hésiter le marmiton. — « Eh! que penses-tu donc que le roi gagne? » repartit le monarque étonné. — « Il gagne ses dépenses, et moi, les miennes. »

Retenez et méditez ce mot, cher lecteur! il est bien riche en instructions: il renferme et contient à lui seul plus de vraie sagesse, plus de philosophie pratique, que vous ne pourriez en puiser dans la lecture de plus d'un gros volume.

9

MESSAGER BOITEUX

Almanach historique

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de la Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. POUR L'AN DE GRACE

1855.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Compt. ecclésiastique.

Nombre d'or. . . 13
Cycle solaire. . . 16
Indiction romaine. 15
Lettre dominicale. G.
Epacte. XII.
Depuis la création du monde . . . 5804
Dep^s. le nouv. cal. 273
QUATRE TEMPS.
28 Février. — 30 Mai.
19 Septembre. 19 Décembre.
Entre Noël 1854 et le Carême 1855 il y a 7 semaines et 6 jour.




FÊTES MOBILES.







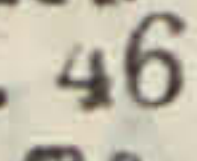


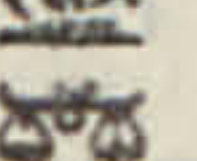


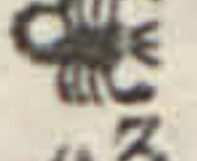
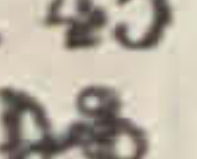
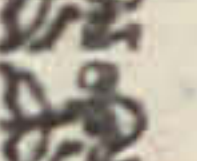



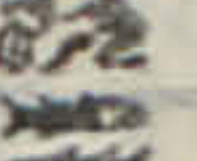







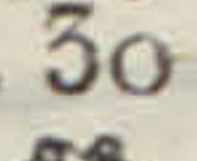





Septuagésime 4 Févr.
Mardi gras 20 —
Les Cendres 21 —
Pâques . . . 8 Avril.
Les Rogations 13 Mai.
Ascension. . . 17 »
Pentecôte. . . 27 »
La Trinité 3 Juin.
La Fête-Dieu 7 »
Jeûne fédéral 16 Sep.
Premier Dimanche de l'Avant 2 Décemb.
Entre la Trinité et l'Avant 25 Dimanc.

A NEUCHÂTEL,

chez Charles LICHTENHAHN, rue de l'Hopital.

1 Mois. | JANVIER.  | ELECTIONS | LUNAISONS.

Drap
X

1 Mois.	JANVIER.		ELECTIONS	LUNAISONS.
1	Lundi	Circoncision	 20	au pl. petit éloignement.
2	Mardi	s Abel.	 2	♀ en ♉, ♂ ♉ ♉.
3	Mercredi	s Isaac. Genev.	 14	8, 46, du mat. ♀ ♀.
4	Jeudi	s Tite, évêq.	 26	La faim Apogée
5	Vendredi	s Siméon.	 8	♂ ♂, ♀ ♉. nuageux
6	Samedi	Les 3 Rois	 20	blesse n'est trouble
	1.	Lever du sol. 7 h. 46 m.		Coucher du sol. 4 h. 28 m.
7	Dimanche	G 1. s Lucien	 2	pas le vice, nébu-
8	Lundi	s Appollin	 14	□ ♀. mais elle leux
9	Mardi	s Julien, l'hos.	 26	y conduit brouillard
10	Mercredi	Guillaume	 8	♂ △ ♀. □ ♀. neige
11	Jeudi	s Hygin, pape	 20	0 h 41 m du soir.
12	Vendredi	s Satyre, mart.	 3	□ ♀, □ ♉. obscur
13	Samedi	Hilaire 20 jours	 17	♀ en ♉, □ ♂. ☾ ☽,
	2.	Lever du sol. 7 h. 43 m.		Couch. du sol. 4 h. 36 m.
14	Dimanche	G 2. s Félix	 0	Le hasard est varia-
15	Lundi	s Maure	 15	♂ ♀. l'enchaîne-ble
16	Mardi	s Marcel.	 29	ment des effets beau
17	Mercredi	Antoine	 14	☾, (♂ ♉. ♀ ♂ ♉.
18	Jeudi	s Chaire, S-Pier.	 0	9, 5, d. m. ♂ ♀, ♂ ♀
19	Vendredi	s Sulpice.	 15	♂ ♂ ♀ △ ♀. ☾ Per.
20	Samedi	Fabien; s Séb.	 0	☾ et en ♉, ♀ ♂ ☾.
	3.	Lever du sol. 7 h. 38 m.		Couch. du sol. 4 h. 46 m.
21	Dimanche	G 3. s Agnès	 15	□ ♀. dont nous neige
22	Lundi	Vincent	 29	n'apercevons froid
23	Mardi	s Raimond	 13	pas les causes. frais
24	Mercredi	s Timothée	 27	☾ (□ ♀, □ ♀, □ ♉
25	Jeudi	Conv. de s Paul	 10	2, 7, d m. ♀ ♂ ♉.
26	Vendredi	s Policarpe, m.	 23	♀ △ ♀. □ ♂, ☾ ☽.
27	Samedi	s Jean Chrisost	 5	♀ △ ♀. ♂ ♀. Ré-
	4.	Lever du sol. 7 h. 30 m.		Couch. du sol. 4 h. 56 m.
28	Dimanche	G 4. s Charlem.	 17	glons nos pas- neige
29	Lundi	s Fr. de Sales	 29	sions ♀ △ ☾. neige
30	Mardi	s Martine, mart.	 11	☾, ♀ ♂ ☾. ne les ora-
31	Mercredi	s Pierre Nolasq.	 23	étouffons point. yeux

Pleine lune le 3, à 8 h. 46 m. du matin, menace de neige.

Dernier quart. le 11, à 0 h. 41 m. du soir, continue un temps humide.

Nouvelle lune le 18, à 9 h. 5 m. du matin, sera variable et froid.

Premier quart. le 25, à 2 h. 7 m. du matin, sera orageux.

JANVIER, vient de *Janus*, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.

Le 30 du mois le soleil entrera au signe du Verseau.

Du 1 jusqu'au 31 Janvier les jours ont cru de 64 minutes

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier 1855.

Berne 2	Loche c. Neuch. marchés aux chevaux 6, 15, 20 et 27	Moudon, c. Vaud 2	Payerne c. Vaud 4
Cossonay, c. Vaud 11		Morges, c. Vaud 3	Pevey, c. Vaud. 25
Fribourg en Suisse 6		Orbe, c. Vaud 29	Yverdon, c. Vaud 30

Foires du mois de
JANVIER 1855.



Aarbourg c. Argovie	13
Aeschi canton de Berne	9
Aix en Savoye	2
Albeuve canton Fribourg	8
Altkirch (h ^t . Rhin)	25
Ambérieux (Ain)	17
Appenzell	10
Arinthod (Jura)	23
Baden canton d'Argovie	30
Bauma c. Zurich	17
Belfort h. rhin	1
Berne	2
Blamont (Doubs)	5
Bletterans (Jura)	27
Boligen c. Berne	9
Brigue canton du Valais	17
Bulach c. Zurich	9
Bulle canton de Fribourg	11
Büsingen (Baden)	18
Coire c. Grisons	2
Clerval (Doubs)	9
Dannemarie h. Rhin	9
Delle h. rhin	22
Eglisau c. Zurich	10
Ellg c. Zurich	17
Ettiswyl c. Lucerne	30
Faucogney haute Saone	4
Fribourg en Suisse	8
Gessenai canton de Berne	5
Giromagny h. rhin	9
Grenoble (Isère)	22
Ilanz canton des Grisons	16
Klingnau c. Argovie	8
Knonau canton Zurich	8
Küblis c. Grisons	19
Lagnieu (Ain)	22
Lauffenburg c. Argovie	19
Lons-le-Saunier (Jura)	15
Massevaux h. rhin	15
Megève en Savoye	5
Mellingen canton Argovie	22
Meyenberg c. Argovie	25
Montbéliard (Doubs)	29

Montmelian	26	Rue c. Fribourg	17
Mont sur Vaud	19	St. Amour (Jura)	3
Morges c. de Vaud	10	St. Claude (Jura)	12
Morteau (Doubs)	23	Ste. Ursanne c. Berne	8
Motiers en Tarentaise	8	Schaffhausen	9
Neu-Brisach h. rhin	17	Schiersch c. Grisons	2
Neustadt forêt noire	22	Schwitz	29
Nidau canton de Berne	30	Scmpach canton Lucerne	2
Ollon c. Vaud	12	Siveriez c. Fribourg	20
Olten c. Soleure	29	Soleure	9
Orgelet (Jura)	24	Stein am Rhein c. Sch.	31
Passavant.	18	Sursee canton Lucerne	8
Port sur Saone (Doubs)	30	Tagginge en Savoye	8
Porentrui c. Berne.	15	Unterséen canton B. 5 et	31
Rapperschwyl c. S.-G.	31	Uznach canton St. Gall	23
Rheims	11	Versoix canton Genève	15
Rheinfelden c. Argov.	31	Vevey c. Vaud	23
Romalé	31	Winterthur c. Zurich	25
Romont canton Fribourg	9	Zossingen c. Argov e	6
Rouchaud	22		
Rougemont c. Vaud	17		

Le voleur confondu.

Un fait singulier a eu lieu à Soleure lors de l'arrestation d'un voleur. Celui-ci avait pris un faux nom, et, malgré les questions pressantes du juge, avait nié et habilement soutenu ses dénégations; mais lorsqu'il dut signer son interrogatoire, l'habitude lui fit signer de son nom véritable, et il fut ainsi confondu.

II MOIS. | FÉVRIER. | ÉLECTIONS. | LUNAISONS.

1	Jeudi	s Brigide, Ignace	5	♂ ♀. Apogée	
2	Vendredi	Purification ND.	17	4 h. 9 m. d m. ven-	Pleine lune le
3	Samedi	s Blaise, év. et m.	29	♂ ♀, ♂ ♀, ♂ ♂. teux	2, à 4 h. 9 m. du
	5.	Lever du sol. 7 h.	22 m.	Couch. du sol. 5 h. 8 m.	mat., amènera du
4	Dimanche	G. Sept: s Véron.	11	☐ ♀. L'instruc- ora-	vent.
5	Lundi	s Agathe	23	♂ en ☉. tion jeux	Dernier quart,
6	Mardi	s Dorothee	5	♀ et ♀ en ☉. est ven-	le 10, à 3 h. 28 m.
7	Mercredi	s Hélène	17	♂ ♂. un trè- teux	du matin, amène
8	Jeudi	s Salomon	0	♀ ♂ ♀ et ♂. sor; nei-	du vent et de la
9	Vendredi	s Appoline	13	☾ ☽, ☐ ♀. jeux	neige.
10	Samedi	s Scholastique	26	3 h. 28 d. m. dir.	Nouvelle lune
	6.	Lever du sol. 7 h.	12 m.	Couch. du sol. 5 h. 18 m.	le 16 à 7 h. 15 m.
11	Dimanche	G. Sept: s Séverin	9	☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♂, ♂ ♀.	du soir, fera un
12	Lundi	s Damien	23	♀ ☐ ♀. le brouil-	temps humide.
13	Mardi	s Jonas, Cast.	8	☾, ♀ ☐ ♀. tra- lard	
14	Mercredi	s Valentin, mart	23	vail en est la neigeux	Premier quart.
15	Jeudi	s Faustin, mart.	8	♂ ♀. clef. — (♂ ☐ ♀)	le 25, à 6 h. 2 m.
16	Vendredi	s Julienne	23	7 h. 15 du s. (Pér.)	du soir, produira
17	Samedi	s Sylvain, évêq.	8	♂ ♀, ♂ ♀, ♂ ♂.	du soleil et de la
	7.	Lever du sol. 7 h.	1 m.	Couch. du sol. 5 h. 29 m.	pluie.
18	Dimanche	G. Quin. s Sim.	23	♀ et du soir au pl. gr.	
19	Lundi	s Boniface, évêq.	8	☉ en ☉. (élong. d. ☉)	FÉVRIER
20	Mardi	Mardi gras s C.	22	♀ ♂ ♀. La sin- hu-	vient de Februa-
21	Mercredi	Les Cendres s L.	6	cérité des aveux mi-	re, qui signifie
22	Jeudi	Chaire s Pierre	19	☾ ☽, ☐ ♀. fait de	faire des expia-
23	Vendredi	s Josué	2	6 h. 2 m. du s. va-	tions.
24	Samedi	Matthias, ap.	14	☾ ☐ ♂, ♂ ♀. riable	
	8.	Lever du sol. 6 h.	48 m.	Couch. du sol. 5 h. 39 m.	Le 19, le soleil
25	Dimanche	G. Inv. s Victor	26	♀ retir. ☐ ♀, ☐ ♀.	fera son entrée au
26	Lundi	s Nestor	8	☾, naitre fait du soleil	signe des Poissons
27	Mardi	s Sara	20	l'indulgence. chaud	Depuis le 1
28	Mercredi	Temps. s L.	2	☾ ☐ ☉, ♂ ♂. ☾ Ap:	au 28 février
					les jours ont
					crû de 93 mi-
					nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février 1855.

Berne	6	Locle, c. Neuch. mar-	Morges, c. Vaud	7	Payerne, c. Vaud	1
Cossonay, c. Vaud	8	chés aux chevaux 5.	Moudon, c. Vaud	5	Vevay, c. Vaud	27
Fribourg en Suisse	3	10. 17. 24.	Orbe, c. Vaud	26	Yverdon, c. Vaud	27

Foires du mois de FÉVRIER 1855.



Aarau	28	Faucogney (h. S)	1
Aarberg c. Berne	14	Ferrette h. rhin	27
Abbevillers	20	Frauenfeld c Th.	19
Aiguebelle en Sav.	22	Fribourg en Brisg.	21
Altorf c. Uri	1	Fribourg Suisse	19
Appenzell	7	Frick c. Argovie.	19
Arbois Jura	16	Gigny (Jura)	10
Audeux Doubs	8	Giromagny h. rh.	13
Avenches c. Vaud	2	Gossau c S-Gall	19
Balstall c. Soleure	19	Grandvillar h. rh.	15
Bauma c. Zurich	21	Greenchen c. Sol.	12
Belfort h. rhin	5	Gruningen c. Zur.	20
Bellinzona c Tessin	5	Gruyère c Frib.	13
Benfelden	26	Habsheim h. rhin	26
Berne	6	Hagueuau b rh.	6
Berthoud c. Berne	22	Héricourt (Doubs)	15
Besançon Doubs	5	Hérisau c. Appenz	9
Bienne c. Berne	1	Hundwill c. App.	20
Bischofzell c. Thur.	15	Ilanz c Grisons	13
Blamont (Doubs)	5	Laferté	28
Bourg (Ain)	5	Landser h. rhin	28
Bremgarten, Arg.	12	Langnau c. Berne	28
Brugg c. Argovie	13	Langres	15
Bulach c. Zurich	27	Laufen c. Berne	19
Bulle c. Fribourg	8	Lausanne c. Vaud	10
Buren c. Berne	28	Lentzbourg c. Arg.	1
Cerlier c. Berne	21	Liechtensteig, S-G.	5
Châlons s. Saone	28	Liestal c. Basle	14
Château d'Oex c. V.	1	Lons-le-Saunier	15
Chaumont sur Fran;		Lœrach d. de Bade	21
en Savoye	6	Lucerne	12
Clairvaux (Jura)	20	Martigny c. Val.	12
Clerval Doubs	13	Meyenfeld c. Gri.	5
Collonge (Ain)	15	Mettmenstetten c. Z.	8
Colmar h ^t . rhin	28	Montbéliard (D.)	26
Coire c. Grisons	6	Montbozon le 5 et tous	
Châtel s. Denis c. F.	19	les lundis de carême.	
Delémont c. Berne	7	Monthey c. Valais	1
Delle h. rhin	19	Morat c. Fribourg	28
Diessenhofen c. Th.	5	Morges c. Vaud	28
Dôle	6	Montrion en Sav.	19
Echallens c. Vaud	22	Müns c. Lucerne	22
Eglisau c. Zurich	6	Neuchâtel	14
Ellg c. Zurich	28	Onnens c. Vaud	26
Eschenez c. Thurg.	15	Orbe c. Vaud	12
Estavayer c. Frib.	21	Orgelet (Jura)	24
Etiswyl c. Luc.	20	Ornans (Doubs)	20

Oyzelley	26	Tervai le Château	12
Payerne c. Vaud	8	Thann h. rhin	24
Pfaffenhofen	13	Thiengen	3
Pfessikon c. Zurich	6	Thun c. Berne	24
Poligny	15	Ueberlingen l. d C.	28
Pontarlier Doubs	8	Unterhallau Schaf.	5
Porentroi c. Berne	19	Uznach c. S-Gall	17
Rolle c. Vaud	23	Vercel (Doubs), le 25	
Romont c. Frib.	27	et tous les samedis	
Rue c. Fribourg	21	jusqu'à l'Ascension.	
Ruffach h. rhin	14	Vesoul le	15
S. Amour (Jura)	2	et tous les samedis	
S. Claude.	12	jusqu'à l'Ascension	
S Triphon c. Vaud	16	Villisau c. Lucerne	19
Salins	1	Vius en Sallaz en Sav.	5
Samoens (Savoie)	5	Waldenbourg c. B.	21
Schaffhausen	27	Waldshut (forêt n.)	5
Schwellbrun c. A.	15	Wangen c. Berne	8
Seewen c. Soleure	14	Weinfelden Turg.	14
Seewis c. Grisons	6	Winterthur c. Zur.	1
Seignelégier c. Bern	5	Wyl c. St. Gall	6
Seillères	6	Yverdon c. Vaud	27
Sierre c. Valais	19	Zoffingen c. Arg.	20
Sion c. Valais	17	Zweisimmen c. Bern	1
Soleure	27		

Ingéneuse comparaison.

On s'amusait chez Madame de *** à trouver ingénieusement des différences d'un objet à un autre. — Quelle différence, dit-elle, y a-t-il de moi à une montre? Madame, lui répondit-on, une montre marque les heures, et auprès de vous on les oublie.

Handwritten notes in the right margin, including the number '13' and some illegible scribbles.

III MOIS.	MARS.	ELECTIONS:	LUNAISONS.
1 Jeudi	s Aubin, évêque	♂ ♃. Pour les nua-	
2 Vendre	s Simplicie, pape	♀ en ♉, yeux	Pleine lune le
3 Samedi	s Marin, soldat.	♂ 10, 36, du soir, ☐ ♄.	3, à 10 h. 36 m.
9	Lever du sol. 6 h. 36 m.	Couch. du sol 5 h. 48 m	du soir, s'éclair-
4 Diman	G Rem. s Adr.	♂ ♀, ♀ ♂. fem- frais	cira.
5 Lundi	s Eusèbe	♂ ♀. mes, le serrein	Dernier quart.
6 Mardi	s Fridolin	♀ ☉. plus secinr	le 11, à 2 h. 27
7 Mercredi	s Thomas d'Aq.	sûr moyen d'a- clair	m. du soir, il fera
8 Jeudi	s Jonathan	☾ ☽. voir rai- beau	beau et doux.
9 Vendre	40 Martyrs	☐ ♃. son est soleil	
10 Samedi	s Françoise	♀ * ♄. ☐ ♀, ♂ ♄.	Nouvelle lune
10	Lever du sol. 6 h. 23 m.	Couch du sol 5 h. 58 m.	le 18. à 5 h. 13
11 Diman	G. Ocul. s Cunib.	☉ 2 h 27 m. du soir.	m. du matin, ren-
12 Lundi	s Grégoire	☾ ♀ ☐ ♄. ☐ ♂.	dra du vent et de
13 Mardi	s Nicephore, év.	☐ ♀. d'être agréable	la neige.
14 Mercredi	s Mathilde, reine	douces. — Une doux	Premier quart.
15 Jeudi	s Longin	♂ en ♉. ♂ ♃. doux	le 25, à 11 h. 53
16 Vendre	s Héribert, évêq.	♂ ♀, ☐ ♃. ☾ Périégée	m. du matin, cau-
17 Samedi	s Gertrude	des marques de soleil	sera de l'humidi-
11.	Lever du sol. 6 h. 10 m.	Couch. du soleil 6 h. 8 m.	té.
18 Diman	G. Lat. s Gabriel	☉ 5, 13, du mat. ♂ ♂.	
19 Lundi	s Joseph	♀ * ♃, ♂ ♀. ven-	
20 Mardi	s Joachim	♀ dirig. la mé- teux	MARS, était
21 Mercredi	s Benoit, abbé	☾ ☽, ☉ en ♉. Jour	consacré au dieu
22 Jeudi	s Nicolas de Flue	♂ ♂. (et nuit égaux.	Mars par Romu-
23 Vendre	s Théodore	☐ ♀, ♂ ♄. désagréa-	lus. C'était le pre-
24 Samedi	s Siméon	diocrité d'esprit b e	mier mois de l'an-
12.	Lever du sol. 5 h. 55 m.	Couch du sol 6 h. 17 m.	née martiale.
25 Diman	G. Jud. Ann. ND.	☾ 11, 53 m du m. ☾.	Le 21 de ce m ^e
26 Lundi	s César, ND. de C.	est de ♀ en ♉. nei-	le soleil fera son
27 Mardi	s Lydie	☐ ♀. toujours yeux	entrée au signe du
28 Mercredi	s Ruppert	conter. vent ☾ Apogée.	Bélier.
29 Jeudi	s Eustase, abbé	♀ ☐ ♄, ♂ * ♄. ♂ ♃.	Du 1 au 31
30 Vendre	s Quirin, tribun	fait un temps humide	de ce mois les
31 Samedi	s Balbine	♂ ♀, ☐ ♄. frilleux	jours ont crû de
			111 minutes.

Drape

*Rainon
hemine.*

*u petit
salon*

Polager

payé 1 franc pour le tout.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars 1855.

Berne 6	Locle c. Neuch. mar- ché aux chevaux 3,	Morges c. Vaud 7	Payerne, c. Vaud 1
Cossonay c. Vaud 8	ché aux chevaux 3,	Moudon, c. Vaud 5	Vevey, c. Vaud. 27
Fribourg en Suisse 3	10, 17, 24 et 31.	Orbe c. Vaud 26	Yverdon, c. Vaud 27
Lausanne, 10			

Faires du mois de MARS 1855.

Aarberg c. Berne	14	Dannemarie h. rh.	27	Montbéliard Doubs	26	S. Lupicin	2
Aarbourg c. Arg.	19	Delémont c. Berne	21	Montfaucon c. Ber	26	S. Trivier de C.	12
Abbevillers Dbs.	20	Delle h. Rhin	19	Monbozon les lundis		S. Ursanne c. Berne	5
Aigle canton Vaud	14	Erlenbach c. Berne	13	de carême.		Salanches en Sav.	2
Albert-ville (Sav.)	29	Erstein b. rhin	12	Montmélian	26	Schinznach c. Arg.	13
Altkirch h. Rhin le	1	Faucogney h. S.	1	Morteau (Doubs)	6	Schleitheim c. Sch.	26
15 et	29	Fenin c. Neuch.	6	Motiers-travers	15	Schlettstadt (b. R.)	6
Altorf c. Uri	15	Ferrette h. R.	13	Moudon c. Vaud	7	Schwitz	17
Ambérieux Ain	21	Feuernthalen c. Z.	27	Moustiers en Tar.	26	Seengen Argovie	13
Anet c. Berne.	21	Flawyl c. S. Gall	14	Mulhausen h. rh.	6	Seewis c. Grisons	5
Appenzell	14	Fontaines c. Neuch.	19	Münster G. T. h. r.	12	Selongey c. d'or	16
Arbon c. Turg.	28	Frauenfeld c. Th.	19	Neu-Brisach.	19	Sépey c. Vaud	26
Arwangen c. Berne	15	Frutigen c. Berne	23	Neustadt f. noire	19	Sidwald c. S ^t . Gall	1
Aubonne c. Vaud	20	Gaillard en Savoye	21	Neuveville c. Berne	27	Signau c. Berne	15
Avenches c. Vaud	9	Gais c. Appenzell	6	Nidau c. Berne	20	Soleure	20
Ballon	19	Gebweiler h. rhin	12	Niedersept h. Rhin	7	Stæfa c. Zurich	15
Belfort h. Rhin	5	Gelterkinden c. Ba.	7	Nyon c. Vaud	1	Stein am Rhein	28
Belvoye	1	Gessenay c. Berne	30	Olten c. Soleure	12	Sulz h. rhin	7
Berchier c. Vaud	9	Gex Ain	1 et 26	Orchamps.	20	Summiswald c. B.	9
Berthoud c. Berne	15	Giromagny h. Rh.	13	Orgelet Jura	24	Tagninge	6
Bex c. Vaud	29	Grandson Vaud	14	Ornans Doubs	20	Tassenières	28
Bienne c. Berne	1	Granvillard h. Rh.	13	Ormont-dessous	26	Teuffen c. App.	26
Blamont Doubs	6	Herzogenbuchsée		Petites Chiettes	10	Thun c. Berne	24
Bolzano en Tyrol	12	c. Berne	28	Pontarlier Doubs	22	Travers c. Neuc.	9
Bonneville Savoye	14	Horgen c. Zurich	8	Pont de Roide	5	Ueberlingen	3
Bonsen Savoye	2	Huthwl c. Berne	14	Pont du Bourg	16	Unterseen c. Berne	7
Bonvillars c. Vaud	24	Ilanz c. Grisons	13	Porentroi c. Berne	19	Utznach c. S. G.	17
Bourg (Ain)	5	Ingweiler (b. R.)	31	Port sur Saone (D ^s)	28	Vercel (Doubs)	
Breitenbach c. Sol.	6	Jougne Doubs	17	Pully c. Vaud	15	tous les Samedis	
Bulle c. Frib.	27	Klingnau c. Argov.	19	Ragatz c. S. Gall	26	jusqu'à l'Ascension.	
Candel b. Rhin	6	Kœlliken c. Argov.	21	Rahon	7	Verrières c. Neuch.	30
Carouge c. Genève	8	Kulm c. Argovie	9	Regensberg c. Zur.	13	Vilmergen c. Arg.	22
Champagni	27	Kyburg c. Zurich	21	Rehetobel c. App.	30	Villerfarlai	20
Chancy c. Genève	26	Lagnieu (Ain)	5	Reichensec c. Luc.	17	Vesoul tous les same-	
Chaumergi	9	Landeron c. Neuch.	12	Romainmôtier c. V.	27	dis jusqu'à l'Ascen-	
Chaussin	10	La Sarraz c. Vaud	13	Rougemont c. V.	29	sion.	
Chaux de fonds	13	Lausanne c. Vaud	31	Rue c. Fribourg	15	Waldshut f. n. 14 et	28
Cheseaux c. Vaud	27	Lauterburg (b. R.)	29	Sækingen c. Arg.	6	Wegenstetten c. A.	19
Chesne-Thonex	3	Levier	13	Saillans Drôme	19	Weiningen c. Zur.	5
Chiètres c. Frib.	29	Lignièrès c. Neuch.	23	S. Amour	5	Wilchingen c. Sch.	19
Clerval Doubs	13	Locle c. Neuchâtel	27	S. Aubin e. Neuch.	26	Zurzach c. Arg.	3
Cluses en Savoye	26	Lons-le-Saunier	15	S. Blaize c. Neuch.	5	Zweisimmen Berne	1
Coligni Ain	19	Lucerne	20	S. Claude	12		
Concize c. Vaud	7	Mailleraï c. Berne	8	S. Genis	12		
Coppet c. Vaud	27	Marignat.	23	S. Julien en Sav.	1		
Cortailod c. Neuch	13	Massevaux h. Rhin	26				
Cossonai Vaud	8	Mayence	20				
Courrendlin c. Ber.	17	Mézières c. Vaud	21				
Courtemaiche c. B.	19	Mirccourt Vosges	2				

IV Mois.	A V R I L.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
15.	Lever du sol. 5 h. 42 m.	Couch. du sol. 6 h. 27 m.	
1 Diman	G. Rams Hugues 28	La humide	Pleine lune le 2
2 Lundi	s Nisier; F. Paul 11	56, s., 2 ét. d m.	à 2 h. 56 min. du
3 Mardi	s Eugène 23	(pl. gr. élong. du ☉)	soir, fera du beau
4 Mercredi	s Isidore, évêq. 6	♂ ♀. trans- éclair-	temps.
5 Jeudi	Ste. Cène s Chr. 19	☾ ☽, ☐ ♃. cissant	Dernier quart.
6 Vendre	Vendr. S. s Sixt. 3	gression des lois clair	le 9, à 10 h. 4 m.
7 Samedi	s Alexandre 16	☐ ♀, ♂ ♃. n'a beau	du soir, sera suivi
14.	Lever du sol. 5 h. 29 m.	Couch. du sol. 6 h. 36 m.	du soleil.
8 Diman	PAQUES 0	d'autre (☐ ♂. doux	
9 Lundi	Lundi S. s Dion. 14	10 h 4 m. du s. ☽,	Nouvel. lune le
10 Mardi	s Ezechiel 28	♂ ♂ ☉. soleil	16, à 3 h. 52 m.
11 Mercredi	s Léon, Pape 12	effet que l'op- agrée-	du soir, sera in-
12 Jeudi	s Jules I, Pape 26	☐ ♀, ♂ ♃. pres- ble	constant.
13 Vendre	s Justin, mart. 11	sion ou ☐ ♃. ☾ Pér.	Premier quart.
14 Samedi	s Tiburce 25	♂ ♀. la licence. nua-	le 24, à 6 h. 25 m.
15.	Lever du sol. 5 h 15 m.	Couch. du sol. 6 h. 45 m.	du matin, procu-
15 Diman	G. Quas. s Olym. 10	♂ en ☉. On jeux	rera du vent et de
16 Lundi	s Daniel 24	3 h. 32 m. du s ♂♂.	la pluie.
17 Mardi	s Rodolph 8	☾ ☽, ♃ * ☉, ♀ ☐ ♃.	
18 Mercredi	s Apollon 22	☐ ♃. n'é- variable	A V R I L vient
19 Jeudi	s Sévère, Léon 5	♂ * ♃. ♂ ♀. (♃.	d'Aperire qui si-
20 Vendre	s Sulpice 18	☉ en ☉, ♀ en ☉. ♂	gnifie ouvrir. Les
21 Samedi	s Anselme 0	claire pas appar. d ☉	germes et les plan-
16.	Lever du sol. 5 h. 3 m.	Couch. du sol. 6 h. 55 m.	tes commencent à
22 Diman	G. Mra. s S. et C. 12	☽, ☐ ♀. les es- pluie	ouvrir le sein de la
23 Lundi	s George 24	♂ en ☉, ♀ * ♃. ☐ ♂.	terre.
24 Mardi	s Albert 6	6 h 25 m. du matin	Le 20 de ce
25 Mercredi	s Marc, évang. 18	pris ven- ☾ Apogée	mois le soleil en-
26 Jeudi	s Amélie. 0	♂ ♃. à la lueur teux	trera au signe du
27 Vendre	s Anastase 12	☐ ♀, ☐ ♃. pluvieux	taureau.
28 Samedi	s Vital, mart. 24	des bû- est à l'humide	Depuis le 1
17.	Lever du sol. 4 h. 51 m.	Couch. du sol. 7 h. 4 m.	ju jusqu'au 30
29 Diman	G. Jub. s Robert 7	chers. continue à faire	Avril les jours
30 Lundi	s Sigismond, m. 19	♂ ♀. un temps à pluie	ont cru de 104
			minutes.

Drapo

Branche
Célon
neau

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril 1855.

Berne 5	Loche, c. Neuc. march. aux	Moudon, c. Vaud 9	Payerne, c. Vaud 5
Cossonay, c. Vaud 12	chevaux 7. 14. 21 et 28.	Neuchâtel 12	Vevey, c. Vaud 24
Fribourg en Suisse 7	Morges, c. Vaud 4	Orbe, c. Vaud 30	Yverdon, c. Vaud 24
Lausanne, Vaud 14			

Foires du mois d'Avril 1855.

Aarberg c. Berne	25	Erlinsbach c. Sol.	17	Martigny-ville	25	S. Laurent	7
Abondance (chap.)	25	Ermatingen c. T.	16	Megève en Savoye	7	S. Lupicin	21
Aigle canton Vaud	18	Estavayer c. Frib.	4	Meilen c. Zurich.	26	S. Ursanne c. Berne	16
Albeuve c. Frib.	30	Faucogney (h. S.)	5	Mirecourt (Vosges)	9	Säckingen c. Arg.	25
Altkirch (h. Rh.)	19	Ferney Voltaire	19	Mont c. Vaud	10	Samoens en Savoye	4
Ancey en Sav.	2	Ferrette h. rhin	10	Montbeillard (D)	30	Schwitz	30
Annemace, Savoye	5	Fideris c. Grisons	17	Monthey c. Valais	11	Seewis c. Grisons	2
Arbois (Jura)	6	Francfort sur Mein	15	Morat c. Frib.	11	Sidwald c. S. Gall	26
Attalens c. Frib.	30	Fribourg en Brisg.	23	Morges c. Vaud	11	Serre-les-sapins D.	12
Baden c. d'Arg.	23	Gais c. Appenzel	3	Morteau (Doubs)	3	Sempach c. Lucerne	2
Bauma c. Zurich	13	Gendrey	16	Mossnang c. s. Gall	25	Sisach c. Bale	18
Belfort h. Rhin	2	Gex (Ain)	30	Moudon c. Vaud	9	Soleure	10
Berne	17	Gigny Jura	10	Moutherot Doubs	4	Sonceboz c. Berne	10
Berneck S. G.	24	Giromagny h. Rh.	10	Moustier en Tar.	10	Sonvillers c. Berne	30
Bernex c. Genève	2	Glaris	23	Mulhausen h. rh.	10	Stantz c. Unterw.	12
Besançon (Doubs)	16	Grandcour c. V ^d .	6	Mumliswyl c. Sol.	16	Steckborn c. Th.	26
Bevaix c. Neuch.	2	Grandson c. Vaud	25	Neuenkirch c. Sch.	16	Stein am Rhein c. S.	25
Bienne c. Berne	26	Grandvillard h. R.	10	Oensingen c. Sol.	50	Strasbourg b. rh.	11
Blamont (Doubs)	5	Grezi	25	Orbe c. Vaud	2	Sursée c. Lucerne	30
Bletterans	11	Gross-Hochstetten	11	Orgelet (Jura)	24	Süs c. Grisons	12
Boetzen c. Argovie	30	Gruyères c. Frib.	4	Ornans Doubs	17	Tagninge en Savoie	23
Bons en Savoye	2	Habère-Lullin en		Oron c. de Vaud	4	Tamins c. Grisons	3
Bourg (Ain)	20	Savoye	11	Payerne c. Vaud	12	Tavannes c. Berne	25
Bourget en Sav.	9	Heiden c. Appenz.	27	Peney c. Genève	16	Thaingen c. Schaf.	25
Bremgarten c. Arg.	10	Herisau c. Appenz.	27	Plantayon c. Frib.	18	Thoirette	17
Brigue c. Vallais	12	Hitzkirch c. Lucer	16	Poligni (Jura)	3	Thonon en Savoie	4
Cernier c. Neuch.	10	Hermanee c. Gen.	25	Pontarlier (Doubs)	26	Tour-ronde Sav.	11
Chambéry Sav.	17	Hanz c. Grisons	16	Porentruï c. Berne	9	Tramelan c. Berne	4
Charmey, c. Frib.	30	Jussi	25	Rapperschwyl can-		Urnäschen c. App.	26
Châtel St. Denis	16	Kaisersberg h. rh.	2	ton S.-Gall	11	Uster c. Zurich	26
Chexbres c. Vaud	12	Kloten c. Zurich	10	Reichenau	25	Uznach S.-Gall	7
Clairvaux (Jura)	20	Knonau c. Zurich	30	Rheims en Champ.	10	Valendas c. Gris.	24
Clerval Doubs	10	Koestenholz h. R.	23	Rheinau c. Zurich	11	Vesoul	24
Cluses en Savoye	10	Kublis c. Grisons	3	Reinach c. Argovie	5	Vevey c. Vaud	24
Coffrane c. Neuch.	28	Lachen c. Schw.	10	Richterswyl c. Zur.	24	Wädenschweil c. Z	12
Collonges (Ain)	23	Langenbruck c. Ba.	25	Rigney	13	Weggis c. Lucerne	23
Constance D. d. B.	16	Langnau c. Berne	25	Rochefort c. Neuch.	5	Wietlisbach c. B.	25
Cruseilles	12	Lasagne c. Neuch.	3	Romont c. Frib.	24	Wimmis c. Berne	17
Dagmersellen c. L.	9	Lasarraz c. Vaud	24	Rue c. Fribourg.	18	Yverdon c. Vaud	3
Dannemarie h. R.	23	Lauffenbourg Arg.	10	Rumilly en Sav.	5	Yvonand c. Vaud	16
Delémont c. Berne	24	Laupen c. Berne	12	S. Amarin h. Rhin	27	Zoffingen c. Arg.	10
Delle h. Rhin	23	Leipzig (Saxe)	29	S. Amour	2	Zug	10
Diesseuhofen c. Th.	10	Les Bois c. Berne	2	S. Claude (Jura)	12	Zweisimmen c. B.	26
Divonne (Jura)	17	Les Rousses (Jura)	25	S. Croix G. T. (h. R.)	2		
Dole (Jura)	18	Lichtensteig S. G.	16	S. Gervais en Sav.	7		
Durnten c. Zurich	3	Lindau lac de C.	27	St. Gingolph (Sav.)	6		
challens c. Vaud	12	Lons le Saunier	16	St. Jean-d'Anlph en			
Eglisau c. Zurich	24	Lucens c. de Vaud	6	Savoye	11		
Elgg c. Zurich	25	Lucerne	10	St. Joire en Sav.	2		

1	Mardi	s Phil., s Jaq.	☾	2	♂ ♂ (le 2: ♀ en ♋).		
2	Mercre	s Athanase évêq.	☾	15	4 31 m. ☾. (vis.)		Pleine lune le 2, à 4 h. 31 m. du mat., engendrera des nuages. Eclipse visible de lune.
3	Jeudi	Invent. Ste Croix	☾	29	(♀ * ♀, ♀ ☾).		Dernier quart. le 9, à 3 h. 29 m. du matin, sera variable.
4	Vendre	s Florian	☾	12	♂ ♀, ♂ ♀. Le nuages		
5	Samedi	s Pie V, pape	☾	26	seul avantage nuages		
	18.	Lever du sol. 4 h. 41 m.			Couch. du sol. 7 h. 13 m.		
6	Diman	G. Cant. s J. P. L.	☾	10	☾, des souverains plu-		
7	Lundi	s Stanislas	☾	25	est de pouvoir vieux		
8	Mardi	Apparit. S. M.	☾	9	♀ ☾ ♂. ☐ ♀, ☐ ♂.		Nouvelle lune le 16, à 2 h. 41 m. du matin, fera humide et frais. — Eclipse de soleil invisible.
9	Mercre	s Béate	☾	23	3, 29, m ☾ ♀ (Pér.)		
10	Jeudi	s Sophie.	☾	7	☾ faire plus humide		
11	Vendre	s Mammert, évêq	☾	21	♀ en ☾, ☐ ♀, ☐ ♀		
12	Samedi	s Pancrace	☾	5	de bien que les frais		
	19.	Lever du sol. 4 h. 31 m.			Couch du sol. à 7 h. 23 m.		
13	Diman	G. Rog. s Gervais,	☾	19	autres. ♀ ☾ ☾: soleil		Premier quart. le 24, à 0 h. 30 m. du matin, promet du soleil.
14	Lundi	s Boniface, mart.	☾	5	Le cabaret (♀ Δ ♀).		
15	Mardi	s Isidore, labour.	☾	17	☾ ☾, ☾ ♂, ♀ en ☾.		
16	Mercre	s Pérégrin	☾	0	2, 41 d. m. écl. ☾ in-		
17	Jeudi	Ascension s P.	☾	13	☾ ☾. (visible, ☾ ♀.		
18	Vendre	s Théodote, cab.	☾	25	(le 17: ♀ en ♋, ♀ ☐ ♀.		
19	Samedi	s Potentiane	☾	8	☾, ☾ ♀. est un nuages		
	20.	Lever du sol 4 h. 22 m.			Couch du sol. 7 h. 31 m.		
20	Diman	G. Ex. s Bernard.	☾	20	lieu où l'on incons-		
21	Lundi	s Constant	☾	2	vend ☾ en ♋. tant		
22	Mardi	s Julie, vierge	☾	14	la fo- ♀ ☐ ☾. (Apog		
23	Mercre	s Samuel	☾	26	☐ ♂, ♂ ♀. nuages		
24	Jeudi	s Jeanne	☾	8	0 h. 30, du m. nuages		
25	Vendre	s Urbain	☾	20	☾ ☾ ♀. ☐ ♀, ☐ ♀		
26	Samedi	s Philippe de N.	☾	2	lie par bouteil- beau		
	21.	Lever du sol. 4 h. 16 m.			Couch. du sol. 7 h. 39 m.		
27	Diman	PENTECÔTE.	☾	15	☐ ♀. les. — Une des		
28	Lundi	Lundi s. s Germ.	☾	27	marques de la médioc-		
29	Mardi	s Maximilien	☾	10	☾ ☾, crité d'esprit est		
30	Mercre	4 Temps s Félix	☾	24	♂ ♂. toujours con-		
31	Jeudi	s Pétronelle, v.	☾	8	5, 14, soir, ☐ ♀. ter.		

Pleine lune le 2, à 4 h. 31 m. du mat., engendrera des nuages. Eclipse visible de lune. Dernier quart. le 9, à 3 h. 29 m. du matin, sera variable. Nouvelle lune le 16, à 2 h. 41 m. du matin, fera humide et frais. — Eclipse de soleil invisible. Premier quart. le 24, à 0 h. 30 m. du matin, promet du soleil. Pleine lune le 31, à 3 h. 14 m. du soir, produira de l'orage.

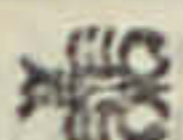
M A I vient de Majus il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés *Majores*; il étoit le 3^e mois. Le 21 de ce mois le soleil entrera au signe des Gémeaux. Du 1 au 31 Mai, les jours ont augmentés de 79 minutes

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai 1855.

Berne	1	Moudon, c. Vaud.	7	Vevey, c. Vaud.	29
Cossonay, c. Vaud.	10	Neuchâtel,	10	Yverdon, c. Vaud.	29
Fribourg en Suisse	7	Orbe, c. Vaud.	28		
Morges, c. Vaud.	3	Payerne c. Vaud.	3		

Foires du mois de Mai 1855.

Aarau c. Argovie	30	Coligny Ain	18	Loèche c. Valais	1	St. Brancher c. Valais	1
Aarbourg c. Argovie	23	Colmar haut rhin	30	Lons-le Saunier	15	St. Claude Jura	12
Abbewillers Doubs	15	Concise c. Vaud	8	Lottstetten d. de bade	7	Ste Croix c. Vaud	30
Abondance N. D.	28	Cornol c. Berne	7	Lucerne	8, 15, 29	St. Gall	9
Aix en Savoye.	3	Cortailod c. Neuch.	16	Marthalen c. Zurich	7	St. Genis / Ain	22
Aibert-Ville en Sav.	10	Cossonnai c. Vaud	31	Martigny c. Valais	14	St. Hilaire Doubs	5
Allinges en Savoye	28	Couvet Neuchâtel	31	Massevaux h. rhin	23	Ste Marie aux Mines	2
Altkirch h. rhin	21	Cudrefin c. Vaud	7	Massonger c. Val.	8	St. Maurice c. Valais	25
Altorf c. Uri	24	Dannemarie haut rhin	29	Melliugen c. Arg.	27	Salins Doubs	3
Altstædten c. S. Gall	16	Davos c. Grisons	22	Meyringue c. Berne	15	Sallanches en Sav.	2
Ambérieux Ain	23	Delle h. rhin	28	Mezières c. Vaud	2	Sarnen c. Unterw.	16
Annecy en Savoye	14	Dombresson c. Neuc.	21	Mirecourt Vosges	31	Savigny c. Vaud	30
Aoste en Piémont	15	Dôle (Jura)	29	Moirans (Isère)	4	Schaffhausen	29
Appenzell	2	Einsisheim h. rhin	1	Montbéliard Doubs	28	Schœftland c. Arg.	1
Arbois Jura	18	Erlenbach c. Berne	2	Montfaucon c. Berne	16	Schwarzenbourg c. B.	10
Arbon c. Thurgovie	23	Erschweil c. Soleure	14	Montricher c. Vaud	4	Schwellbrunnen c. Ap.	8
Arinthod Jura	28	Eschlazmatt c. Luc.	14	Morat c. Fribourg	30	Sciez en Savoye	21
Aubonne c. Vaud	8	Ettiswyl c. Lucerne	29	Morez Jura	7	Seeven c. Soleure	9
Audoux Doubs	8	Evian en Savoye	14	Morgex Val-d'Oste	22	Seewis c. Grisons	2
Avenches c. Vaud	11	Faucogney h. Saone	3	Morillon en Faucigny	14	Selongey c. d'Or	3
Bagnes c. Valais	21	Faverge en Savoye	23	Morteau Doubs	1	Semsaies c. Frib.	14
Bassecourt c. Berne	18	Ferrette h. rhin	29	Moudon c. Vaud	16	Sentier [le] c. Vaud	18
Beaufort en Savoye	25	Fiez c. Vaud	26	Moustiers en Tar.	21	Servoz en Savoye	26
Beaulme c. Vaud	25	Flumet en Savoye	21	Mulhausen h. rhin	29	Signau c. Berne	3
Begnins c. Vaud	21	Flums c. St. Gall	29	Munster c. Lucerne	16	Sion c. Valais	7 et 28
Belfort h. hin	7	Frangi en Sav.	3	Munster G. T. h. rh.	28	Siveriez c. Fribourg	7
Berthoud c. Berne	31	Fribourg en Suisse	7	Neu-Breisach h. rh.	1	Soleure	8
Besançon Doubs)	21	Frick c. Argovie	7	Neuveville c. Berne	29	Steckborn c. Thurg.	3
Bevaix c. Neuchâtel	28	Gebweiler h. rhin	21	Niedersept h. rhin	2	Stein am Rhein	30
Bex c. Vaud	3	Gersau c. Schwytz	21	Nods c. de Berne	12	Summiswald c. B.	11
Bischofzell c. Turg.	14	Gex Ain	1	Nyon c. Vaud	3	Sursée c. Lucerne	7
Blamont Doubs	5	Gimel c. Vaud	28	Ollon c. Vaud	18	Thaingen c. Sch.	1
Bois d'Amont Jura	21	Glaris	7	Olten c. Soleure	7	Thann h. rhin.	8
Bons en Savoye	1 et 15	Glise c. Valais	16	Orbe c. Vaud	21	Thône en Savoye	7
Bornand gr: Sa.	7 et 28	Gossau c. St. Gall	7	Orgelet Jura	24	Thun c. Berne	9
Boudevilliers c. Neuc.	25	Gottlieben c. Th.	7	Ormont dessous	11	Tiefenkasten c. Gri.	5
Bourg Ain	7	Grandfontaine c. B.	8	— — dessus	18	Troistorrens	2
Bœzingen c. Berne	14	Grandval c. Berne	3	Ornans Doubs	15	Tinzen c. Grisons	7
Bremgarten c. Arg.	25	Grandvillard h. rhin	8	Payerne c. Vaud	24	Unterhallau c. Schaff.	14
Breuleux c. Berne.	15	Granges près Marnand	25	Pfaffenhoffen b. Rhin	8	Unterseen c. Berne	2
Brevine c. Neuch.	16	Gruningen c. Zurich	15	Pfessikon c. Zurich.	8	Urmein c. Grisons	25
Brugg. c. Argovie	8	Gruyères c. Frib.	9	Poligny Jura	22	Uznach c. St. Gall	8
Bulle c. Fribourg	10	Haguenaub. Rhin	1	Pont de Mart. c. N.	15	Vaulion c. Vaud	16
Buren c. Berne	2	Hericourt Doubs	3	Parentruis c. Berne	21	Valleiry [Savoyè]	2
Busingen (Baden)	22	Hundwyl c. App.	1	Port sur Saone D.	14	Vallorbes c. Vaud	22
Buttes c. Neuch.	14	Huthwyl c. Berne	2	Provence c. Vaud	15	Verrieres c. Neuch.	18
Carouge c. Genève	12	Jenatz c. Grisons	30	Rances c. Vaud	11	Villisau c. Lucerne	7
Cerlier c. Berne	9	Ilantz c. Grisons	15	Rapperschwyl c. s. Gall	30	Viognaz	7
Chables sous Salève	1	Kaisersthal c. Arg.	21	Renans c. Berne	10	Vius en Sallas Sa.	21
Chaindon c. Berne	9	Kublis c. Grisons	30	Reignier en Savoye	10	Vollège c. Vallais	24
Chambave Val d'A.	26	Lachen c. Schwitz	29	Rheineck c. St-Gall	7	Vouxyri c. Valais	10
Champvent c. Vaud	11	Landeron c. Neuch.	7	Rheinfelden c. Arg.	2	Vullierens c. Vaud	19
Charmey c. Fribourg	1	Langenthal c. Berne	22	Rochefort c. Neuch.	11	Vuippens c. Frib.	15
Chapelle d'Abond.	16	La Roche c. Frib.	1	Rolle c. Vaud	25	Waldshut forêt noire	1
Château d'OEz c. Vaud	16	Lauffen c. Berne	7	Romainmôtier c. Vaud	25	Wangen c. Berne.	3
Chaux-de-fonds	29	Lauffenbourg c. Arg.	29	Rorschach c. Gall.	24	Weinfelden c. Th.	9
Cheseaux c. Vaud	29	Lausanne	5	Romont c. Fribourg	8	Wildhaus c. S. G.	22
Chesne Thôn. Sav.	25	Lenzbourg c. d'Argovie	2	Rue c. Fribourg	9	Vinterthur c. Zurich	10
Clerval Doubs	8	Liestal c. Bâle	30	Ruffach h. rhin	21	Wyl c. St. Gall	1
Cluses en Savoie	29	Lieu le c. Vaud	21	Rumilly en Savoye	16	Zoffingue c. Arg.	29
Coire c. Grisons	12	L'Isle c. Vaud	15	Saillans Drôme	2	Zoug	29
				Salvan-Ville, c. Valais	15	Zurich	31
				St. Blaize c. Neuch.	14	Zurzach c. Arg.	26



1	Vendre	s Nicodème	22	♀ au ♀. ♂ ♀. lob-	
2	Samedi	s Marcellin	6	☾, ♀ Δ ♀. ♂ ♀. verre	Dernier quart.
	22.	Lever du sol. 4 h. 11 m.		Couch. du sol. 7 h. 45 m.	le 7, à 8 h. 15 m.
3	Diman	G. s Trinités Er	21	♂ au ♀. ♂ ♀. ora-	du m., occasion-
4	Lundi	s Edouard	5	L'homme ge (Périg.	ne des tempêtes.
5	Mardi	s Boniface, mart.	20	sans carac- couveri	Nouvelle lune
6	Mercre	s Claude, évêq.	4	☐ ♀, ♂ ♀. (☐ ♀.	le 14, à 2 h. 57 m.
7	Jeudi	Fête Dieu s N.	18	☉ 8, 15, d m. ♂ ☐ ♀.	du soir, sera in-
8	Vendre	s Médard	2	☉ tère n'est nuageux	constant.
9	Samedi	s Félicien.	16	☐ ♀. pas un nuage	Premier quart.
	23.	Lever du sol. 4 h. 7 m.		Couch. du sol. 7 h. 51 m.	le 22, à 5 h. 20 m.
10	Diman	G 1. s Marguer.	29	♀ au ♀, ♂ ☉ ☐ ♀	du soir, temps fé-
11	Lundi	s Barnabé, ap.	15	☾ ☉, homme, soleil	cond.
12	Mardi	s Léon III, pape	26	☐ ♀. c'est une ton-	
13	Mercre	s Antoine de P.	9	☉ ♂ ♀. chose. verre	Pleine lune le
14	Jeudi	s Basile, évêq.	21	☉ 2, 57, du soir. ♂ ♀.	29, à 11 h 41 m.
15	Vendre	s Vit. Modest.	4	☾, ♀ étoile d. soir au pl.	du soir, fera beau
16	Samedi	s Bernard de M.	16	♂ ♀. gr. élo. gn. du ☉.	et chaud.
	24.	Lever du sol. 4 h. 7 m.		Couch. du sol. 7 h 54 m	
17	Diman	G 2. s Justine, m	28	Plus on se livre va-	
18	Lundi	s Montan, m.	10	♂ ♀. à ses pen- riable	AOUT em-
19	Mardi	s Gervais	22	chans, plus (Apogée	prunte son nom
20	Mercre	s Sylvère, pape	4	♂ ♀. on en de- soleil	d'Auguste qui y
21	Jeudi	s Louis de Gonz.	16	♂ retr. ♀ * ♂. ☐ ♀.	est né; on le nom-
22	Vendre	s Paulin, évêq.	28	☉ 5, 20 d s. ☉ au ♀.	mait avant Sexti-
23	Samedi	s Basile.	10	(le plus long jour.	lis comme 6 ^{me}
	25.	Lever du sol. 4 h. 8 m		Couch. du sol. 7 h. 55 m.	mois de l'année
24	Diman	G 3. s Jean B.	23	♀ Δ ☉. ☐ ♀. ap-	martiale.
25	Lundi	s Eloï, s Prosper	5	☾ ☉, vient le parition	Le 22, le soleil
26	Mardi	s Jean et Paul	18	☐ ♀. jouet et de ☉.	entre au signe de
27	Mercre	7 dormeurs.	2	☐ ♀. l'esclave beau	la Vierge.
28	Jeudi	s Léon II, pape	16	♂ ♂, ♂ ♀ agréable	Depuis le 1
29	Vendre	s Pierre et Paul	0	☉ 11, 41, d s. ☉ retr.	au 31 août les
30	Samedi	Com. de s. Paul	15	☉ ♀ * ♀. agréable	jours ont dimi-
					nué de 99 mi-
					minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juin 1855.

Berne,	5	Morges, c. Vaud	6	Payerne, c. Vaud	7
Cornonay, c. Vaud	14	Moudon, c. Vaud	4	Pevey, c. Vaud	26
Fribourg en Suisse	2	Neuchâtel en Suisse	14	Yverdon, c. Vaud	26
Lausanne, c. Vaud	9	Orbe, c. Vaud	25		

Foires du mois de Juin. 1855.

Aarbourg c. Arg.	25	Ensisheim h. Rhin	8
Abondance N. D.	6	Estavayer c. Frib	6
Aiguebelle Savoye	7	Evian en Savoye	4
Aime en Savoye	5	Faucogney (h. S.)	7
Aix en Savoye	6	Favergees en Sav.	6
Altkirch h. rhin	25	Feldkirch Voralb.	25
Altorf c. Uri	14	Fourg	9
Appenzell	27	Fraisans	18
Bagnès c. Valais	14	Gaillard en Savoye	11
Balstall c. Soleure	4	Gendré	21
Beaufort en Savoye	11	Gigny (Jura)	11
Belfort (h. Rhin)	4	Giromagny h. Rh.	12
Bienne c. Berne	7	Grand dessiat	25
Bière c. Vaud	4	Grandson c. Vaud	26
Biot en Savoye	15	Gras (les) Doubs	16
Bischofzell, c. Th	14	Kœlliken c. Arg.	27
Blamont (Doubs)	4	Kloten c. Zurich	5
Bletterans (Jura)	26	Lachassagne (Jura)	15
Bolzano (Tyrol)	8	La Clusaz Savoye	1
Bouclans (Doubs)	4	Lagnieu (Ain)	18
Boudry c. Neuch.	6	Lajoux c. Berne	12
Bourg (Ain) 4 et	15	Larivière	26
Breitenbach c. Sol.	5	La Salle (Val d'A.)	7
Brevrai	8	Laufen c. Berne	11
Brugg c. Argovie	19	Lauterbourg h. rh.	5
Brumath h. Rhin	25	Lichtensteig S-G.	4
Buren Berne	27	Liliaire	13
Challonge	28	Locle c. Neuch.	26
Châlons s. Saone	28	Loèche en Valais	25
Chamonix en S.	15 30	Lonchamois	26
Champagne c. Vaud	2	Lons-le-Saunier	15
Champagnole (Ju.)	23	Lutry c. Vaud	28
Chancy c. Gen.	15	Martigny en Val.	11
Chaumont sur Fra-		Massongy (Savoie)	25
gy (Savoie)	22	Megève en Sa.	4 25
Clairveaux (Jura)	20	Moirans (Isère)	50
Clerval Doubs	12	Montbéliard (D.)	25
Colmar (h. Rh.)	14	Montfleur	8
Compessières	2	Montmartin	13
Corcelles le Jorat	13	Monthey en Valais	6
Courchapoix c. Be.	15	Montjustin	30
Courtemaiche c. B.	11	Mont le C.	25
Cruseille en Savoye	1	Mont sur Vaud	27
Delémont c. Berne	27	Morbier	4
Delle h. Rhin	25	Morges c. Vaud	27
Doucier	16	Morteau (Doubs)	5
Draillant en Sav.	1	Morzine en Sa.	8 23
Echallens c. Vaud	6	Motiers-travers	12



Môitiers en Tar.	4	S. Imier c. Berne	8
	et 25	S. Joire en Savoye	6
Moutherot Doubs	13	S. Julien en Sav.	7
Neu-Breisach h. R.	25	S. Trivier de Cour-	
Niedersept h. Rh.	6	tes (Ain)	4
Noirmont c. Berne	4	S. Ursanne c. B.	25
Orchamp	5	Salez c. s. Gall	25
Orgelet (Jura)	25	Samoens en Savoye	4
Ornans Doubs	19	Sancey le grand	25
Oron c. Vaud	13	Salux c. Grisons	11
Orsières en Valais	5	Sempach c. Luc.	4
Passavant (Doubs)	23	Serre les sapins D.	9
Petites Chiettes	28	Sidwald c. s. Gall	7
Plot	13	Sion c. Valais	2
Pontarlier (Doubs)	21	Sissach c. Basle	27
Porentroi c. Berne	18	Stein am Rhein	27
Port s. Saone D.	13	Strasbourg	25
Regensberg c. Z.	14	Sursee c. Lucerne	26
Rigney (Doubs)	9	Sulz h. rhin	6
Rixouze	21	Tassenières	23
Rochevineux	27	Tervai le Ch.	11
Romont c. Frib.	12	Thoirette	19
Roulous	22	Thône en Savoye	4
Rue c. Frib.	20	Tour du mex	18
Ruffey	12	Vallengin c. Neuch.	4
Rumilly en Sav.	6	Wangen c. Berne	28
Rupt	16	Vercel (Doubs)	18
S. Amour (Jura)	2	Vielmergen c. A.	22
S. Aubin c. Neuch.	11	Vinzier en Savoie	30
S. Claude (Jura)	7	Wyl e. St.-Gall	5
S. Croix G. T. h. R.	11	Yverdon c. Vaud	5
S. Jean en Maur.	22	Zurich.	14



26.	Lever du sol. 4 h. 11 m	Couch. du sol. 7 h. 56 m.	
1 Diman	G 4. s Théobald	♂ ♀. Celui qui manque serein	Dernier quart. le 6, à 1 h. 56 m. du soir, sera inconstant.
2 Lundi	Visitation ND.	♂ ♀, ♂ ♀. (gnement)	
3 Mardi	s Anatole, évêq.	☉ au plus grand moi:	
4 Mercre	s Ulrich, évêque	☐ ♀. de bonne beau	
5 Jeudi	s Zoé	☉ 1, 56, du soir. ♂ ♂ ♀	Nouvelle lune le 14, à 4 h. 29 m. du matin, des orages et de la pluie.
6 Vendre	s Goar, solitaire	♀ en ☉, ☐ ♀.	
7 Samedi	s Elisabeth, reine	Couch. du sol. 7 h. 53 m	
27.	Lever du sol. 4 h. 16 m.	Couch. du sol. 7 h. 53 m	
8 Diman	G 5. s Procope	☾ ☉, volonté soleil	
9 Lundi	s Zénon, mar.	♀ ♂ ♀. a soleil	Premier quart. le 22, à 8 h. 18 m. du matin, du soleil avec des nuages.
10 Mardi	7 Frères	☐ ♀, ☐ ♀. chaud	
11 Mercre	s Pie I. pape.	♂ ♀. toujours nuages	
12 Jeudi	s Jean Gualbert	☾, ♀ ♂ ☉. ♂ ♂. ton-	
13 Vendre	s Henri, emper.	☉ ♂ ♀. des verre	
14 Samedi	s Bonaventure	☉ 4 h. 29 m. du matin	Pleine lune le 29, à 6 h. 48 m. du matin, produira du vent.
28.	Lever du sol. 4 h. 22 m.	Couch. du sol 7 h. 48 m.	
15 Diman	G 6. s Marguerite	empêchements. orage	
16 Lundi	Comm des canic.	Hommes in- orageux	
17 Mardi	s Alexis.	♂ ♀ ♂ ♂ ☉. ☾ Apog.	
18 Mercre	s Camille	♂ ♀. flexibles pluie	
19 Jeudi	s Vincent de P.	♂ ♂ ♀. ☐ ♀. pluie	JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis. Le 23, le soleil entrera au signe du Lion.
20 Vendre	s Elie, Marg.	☐ ♂. n'aurez- pluie	
21 Samedi	s Arbogast	☐ ♀. (le 23: ♀ dirig.)	
29	Lever du sol. 4 h. 30 m	Couch. du sol. 7 h. 42 m.	
22 Diman	G 7. s Mar. Magd	☾ 8. 18, d. m. * ♀.	
23 Lundi	s Apollinaire	☾ ☉, ☉ en ☉, ♀	
24 Mardi	s Christine, mart.	☐ ♀. (du soir au plus	
25 Mercre	s Jacq. s Christ.	vous grand élong. ☉.	
26 Jeudi	s Anne.	☐ ♀, ♂ ♀. variable	
27 Vendre	s Pantaléon	♂ ♂, ♂ ♀. varia-	
28 Samedi	s Victor, pape	pas un juge à ble	Du 1 au 31 Juillet les jours ont diminué de 56 minutes.
30.	Lever du sol. 4 h. 38 m	Couch. du sol. 7 h. 34 m	
29 Diman	G 8. s Marthe	☉ 6 h 48 m. du mat	
30 Lundi	s Ignace de L.	♂ ♀. flé- venteux	
31 Mardi	s Germain, évêq.	chir pluie ☾ ☉	

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet 1855.

Berne	3	Morges, c. Vaud	4	Vevey, c. Vaud.	31
Cossonay c. Vaud.	12	Moudon, c. Vaud	2	Yverdon, c. Vaud.	31
Fribourg en Suisse	7	Orbe, c. Vaud	30		
Lausanne	14	Payerne, c. Vaud	5		

Foires du mois de Juillet 1855



Aarau c. Argovie	4	Elgg c. Zurich	18
Aarberg c. Berne	4	Erschweil c. Sol.	16
Ablentsch c. Ber.	20	Faucogney h. rh.	5
Abondance N. D.	24	Ferrette h. Rhin	17
Altkirch h. Rhin	25	Feuerthal c. Zur.	3
Amancis	27	Fiez c. Vaud	30
Andelot	5	Flumet en Savoie	5
Appenzell	25	Fribourg en Suisse	9
Arlay	30	Gelterkinden c. B.	11
Arwangen c. Berne	12	Gessenai c. Berne	6
Andeux Doubs	9	Gimel c. Vaud	9
Bauma c. Zurich	18	Giromagny h. r.	10
Baucaire Gard	23	Habère-Lullin en	
Belfort h. Rhin	2	Savoie	10
Bellegarde c. Frib.	30	Heidelberg	16
Bellevoie	25	Héricourt Doubs	19
Besançon Doubs	9	Herzogenbuchsee c.	
Biot (le) Savoie	19	Berne	4
Bischofzell c. Thu.	19	Ilanz c. Grisons	27
Blamont Doubs	4	Kaisersberg h. rh.	2
Bonneville Savoie	12	Klingnau c. Argo.	2
Bons en Savoie	7	Knonau c. Zurich	30
Bornand (grand) Sa-		La Chapelle	2
voie	27	La Fertés. Jouarre	5
Bœzingen c. Ber.	9	Langnau c. Berne	18
Bregenz (Voralb.)	25	Langres	16
Brevine c. Neuch.	11	Lausanne	7
Bulach c. Zurich	10	Lons le Saunier J.	16
Bulle c. Fribourg	26	Madelaine p. la r.	23
Buttes c. Neuch.	16	Madelaine pet. d.	20
Château du pré	21	Mayence	25
Chaumergi	25	Megève en Savoie	27
Chaumont sur Fran-		Memmingen Wurt.	5
gy en Savoie	23	Montbéliard (D.)	30
Chaussin	11	Motta montag.	11
Chauvin	2	Moudon o. Vaud	4
Chiavenna	16	Moutiers en Tar.	9
Clerval Doubs	10	Munster c. Lucer.	23
Cluses en Savoie	28	Naisey	12
Concise c. Vaud	16	Neuchâtel	4
Cossonai c. Vaud	12	Neustadt F. noire	30
Davos c. Grisons	6	Nidau c. Berne	17
Delémont c. Bern.	25	Nyon c. Vaud	5
Delle h. Rhin	16	Oensigen c. Sol.	9
Deschaud	17	Olten c. Soleure	2
Eglisau c. Zurich	4	Orbe c. Vaud	9
Echelles	26	Orchamp	2

Orgelet Jura	24	Selongey c. d'or	2
Payerne c. Vaud	5	Sempach c. Lucer.	9
Petit bornand	7	Soleure	10
Pfaffenhoffen b. r.	10	Tagninge Savoie	23
Pleure	14	Thann h. Rhin	24
Pontarlier Doubs	19	Thonon Savoie	4
Porentroi c. Berne	16	Ueberlingen	4
Pouilli	20	Valence	16
Rheinach c. Arg.	5	Vaudrey	13
Rheims	20	Vercel Doubs	16
Rheineck c. s. G.	25	Vevey c. Vaud	31
Romont c. Frib.	10	Vezellieux	20
Rue c. Fribourg	25	Villisau c. Lucerne	2
Säckingen c. Arg.	25	Vuis-en-Sallaz en	
S. Amour	16	Savoie	2
S. Claude	12	Waldenbourg c.	
S. Hilaire Doubs	2	Bâle	18
S. Lupicin	6	Waldshut forêt n.	25
S. Paul de V.	26	Weinfelden canton	
Sallenoves	2	Thurgovie	11
Schleitheim c. S.	2		

— Un des favoris de Catherine II, homme fort ignorant, crut qu'il devait avoir une bibliothèque, et fit venir un des principaux libraires de Petersbourg. Celui-ci demanda quels livres il désirait. „Cela m'est égal, répondit-il, arrangez seulement les petits en haut et les gros en bas, comme chez l'impératrice.“



Drops

Brevins

1	Mercre	s Pierre aux lieus	24	♂ ♀. ♀ ét. du mat. au	
2	Jeudi	s Etienne, pape.	9	♂ ret. au (pl. gr)	Dernier quart
3	Vendre	Inv. d'Etienne	23	♂ ♀ ☐ ☽. (élo. d. ☽)	le 4, à 9 h. 49 m.
4	Samedi	s Dominique, pr.	7	☽ 9 h. 49 du soir, ☽	du s., s'éclaircira.
	31.	Lever du sol. 4 h. 47 m.		Couch. du sol, 7 h. 24 m.	
5	Diman	G 9. s Oswald.	20	Quelles délices beau	Nouvelle lune
6	Lundi	Transfig. NS.	3	☐ ♀. peut-on soleil	le 12, à 7 h. 20 m.
7	Mardi	s Gaëtan	15	comparer à cel- serein	du soir, fera du
8	Mercre	s Cyriaque, m.	28	♀ ou ☽. ☐ ♀, ♂ ☽.	soleil.
9	Jeudi	s Romain, mart.	10	♂, ♀ au ☽. ♂ ♂. nom	Premier quart.
10	Vendre	s Laurent	22	♀ * ♀. (breuses étoi	le 20, à 9 h. 1 m.
11	Samedi	s Susanne	4	♂ ♀ (les tombantes	du soir, beau et
	32.	Lever du sol. 4 h. 55 m.		Couch. du sol 7 h. 13 m.	chaud.
12	Diman	G 10. s Claire, v	16	☽ 7, 20, d. s. ♀ au pl.	Pleine lune le
13	Lundi	s Hippolite	28	♂ ♀. (gr. éclat ☽ Ap.	27, à 1 h. 49 min.
14	Mardi	s Eusèbe.	10	les que cause appari-	du soir, produit
15	Mercre	Assomption ND	21	☐ ☽. une tion de so-	des orages et de la
16	Jeudi	s Roch, capit.	3	♂ ♀. bonne ac- leil	pluie.
17	Vendre	s Sévère.	15	☐ ☽. tion. — agrée-	
18	Samedi	s Hélène, impér.	27	Vous n'êtes à l'a- ble	J U I N a pris
	33.	Lever du sol. 5 h. 4 m.		Couch. du sol. 7 h. 2 m.	son nom de <i>Juve-</i>
19	Diman	G 11. s Donat,	10	☽ ☽. brt d'au- chaud	<i>nibus</i> les jeunes
20	Lundi	s Bernard, abbé	22	☽ 9, 1, d. s. ☐ ♀, ☐ ♀.	gens, parce qu'il
21	Mardi	s Jeanne Chant.	5	☽ ♀ ☽, ☽ * ☽, ☽	était dédié à la
22	Mercre	s Symphorien	19	cun mal; ayez (Δ ☽)	jeunesse.
23	Jeudi	s Philippe Beniti	5	☽, ☽ au ☽, ♀ ♀ ♀.	Le 23, le soleil
24	Vendre	s Barthelémi	17	♀ * ☽. ☐ ♀. (☽)	entrera au signe
25	Samedi	s Louis, roi	2	com- ♀ au ☽. ♂ ♂.	de l'Ecrevisse en
	34.	Lever du sol. 5 h. 13 m		Couch. du sol. 6 h. 49 m.	marquant ainsi le
26	Diman	G 12. s Zéphirio,	17	pas- ♀ ☽. chaud	jour le plus long
27	Lundi	Fin capicule	3	☽ 1, 49, d s. ♂ ♀.	de l'année.
28	Mardi	s Augustin, évêq	18	☽ sion de tonnerre	Du 1 au 22
29	Mercre	Décollation S. J.	5	☐ ☽. tous les orage	les jours ont cru
30	Jeudi	s Benjamin	18	♂ ♀. maux. humide	de 19 min. et
31	Vendre	s Raimond	2	☽ ☽, ☐ ♂. orageux	du 22 au 30 ils
					ont diminué de
					2 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Aout 1853.

Berne	7	Morges, c. Vaud	1	Payerne, Vaud,	2
Cossonay, c. Vaud.	9	Moudon, c. Vaud.	6	Vevey, c. Vaud	28
Fribourg en Suisse.	4	Neuchâtel.	9	Yverdon, —	28
Lausanne c. Vaud.	11	Orbe, c. Vaud.	27		

Foires du mois d'Août 1855.

Aarau.	1	Eternos (Doubs)	13
Aarberg c. Berne	15	Faucogney (h. S.)	2
Aiguebelle	22	Fillinge en Savoie	11
Allinges en Sav.	17	Féterne en Savoie	17
Altkirch (h. Rh.)	16	Frick c. d'Argovie	13
Altstædten s. Gall	20	Gaillard c. Genève	29
Andilly en Savoie	21	Gigny (Jura)	10
Annecy en Sav.	27	Giromagny h. Rh.	14
Anet c. Berne	29	Glaris	14
Annoire	20	Glise en Valais	15
Appenzell	29	Grandson c. Vaud	8
Arbois (Jura)	5	Grandval c. Berne	28
Arinthod (Jura)	20	Huthwyl c. Berne	1
Aubois	25	Ignny	29
Beaume (Doubs)	13	Ingweiler h. Rhin	23
Begnins c. Vaud	20	Jougne (Doubs)	25
Belfort (h. Rhin)	6	Lécherette c. V.	24
Benfelden h. Rhin	20	Lachen c. Schwyz	21
Besançon (Doubs)	27	Laferté s. Jouare	27
Bienne c. Berne	9	Lagnieu (Ain)	29
Blamont (Doubs)	3	Lamanche	6
Boège	23	Landeron c. Neuch.	13
Bons en Savoie	9	Landser h. Rhin	16
Bouclans	16	Larixouse (Jura)	15
Bourg Ain	5	La Sarraz c. Vaud	28
Bourget en Savoie	11	Laufen c. Berne	20
Bremgarten c. Arg	20	Les Bois c. Berne	27
Brumath h. Rhin	20	Les Bouchoux (J.)	16
Brugg c. Argovie	14	Le Muys	27
Cerlier c. Berne	8	Les Fourgs	20
Chambéry (Savoie)	16	Les Rousses (Jura)	9
Champagny	28	Liestall c. Basle	15
Château d'Oex	24	Lignièrès c. Neuch	6
Chaux de crotenay	30	L'Isle c. Vaud	9
Cheseaux près Laus.	28	Lons-le-Saunier	15
Chesne Thônex Sa.	2	Marlioz	2
Chilli	30	Massevaux h. Rh.	13
Clairvaux (Jura)	20	Mégève en Savoie	31
Clerval Doubs	14	Mellingen c. Arg.	13
Coligny Ain	18	Melz c. St. Gall	30
Cossonay c. Vaud	30	Mézières, c. Vaud	15
Courendlin c. Bern	11	Montbéliard	27
Dannemarie h. r.	28	Montmourol	4
Delle h. Rhin	20	Mont s. V.	24
Diessenhofen c. Th	10	Morat c. Fribourg	22
Dole Jura	31	Môrez (Jura)	16
Douvaine en Sav.	6	Moitau (Doubs)	7
Echallens c. Vaud	16	Morbier	6
Einsideln c. Schw.	27	Moudon c. Vaud	29
Einsisheim h. Rh.	24	Moussier	10



Moutherot Doubs	29	St. Claude (Jura)	15
Moutier gr. Val	1	Ste Croix c. Vaud	29
Munster G. T. h. R.	24	St. Felix en Sav.	29
Murgenthal c. Ber.	11	St. Jean d'Aulph	29
Neu-Breisach h. R.	24	St. Imier c. Berne	20
Neuveville c. Ber.	28	St. Triviers (Ain)	20
Noirmont c. Berne	6	St. Ursanne c. Ber.	20
Ormont dessous	1 25	Salins (Jura)	13
Orgelet (Jura)	24	Sallanches en Sav.	3
Passavant (Doubs)	27	Samoens en Sav.	17
Pellionex	17	Sarnen c. Unterw	16
Pesige	30	Schaffhausen	28
Pleure	9	Schlettstadt h. Rh.	28
Plôt en Savoie	16	Schwellbrunn c. A.	21
Poligny (Jura)	1	Sciez en Savoie	23
Pont du bourg	21	Semoncel	4
Porentrui c. Berne	13	Soleure	14
Port s. Saone D.	4	Sornetan c. Berne	27
Provence c. Vaud	17	Steckhorn c. Th.	23
Rapperswyl c. s. G.	22	Sursee c. Lucern	28
Regensberg c. Zur.	9	Tagginge en Sav.	25
Reichenau	16	Tassenières	29
Reichensee c. Luc.	10	Tervai le château	20
Renans c. Berne	1	Toirette	21
Rheinfelden c. d' A.	29	Ueberlingen	29
Rigney (Doubs)	9	Unterhal. c. Scha.	13
Rochevineux	29	Urnaeschen c. Ap.	13
Rolle c. Vaud	31	Val d' Illiez	18
Romont c. Frib.	17	Vallengin c. Neuc.	16
Ronchaud (D)	29	Valleiry en Savoie	13
Rue c. Fribourg	23	Ville du pont	13
Ruffach h. Rhin	16	Villisau c. Lucerne	10
Ruffey	17	Vinzier en Savoie	7
Rumilly en Savoie	24	Wattwyl c. S. Gall	8
Saignelegier, Berne	14	Wyl c. St. Gall	21
Saillans (Drôme)	15	Zoffingue c. d' Arg.	24
St. Amour (Jura)	27	Zurzach c. Argov	25
St. Cergue c. Vaud	10	Zweisimmen c. B.	22

1	Samedi	s Gilles; s Vér:	16	Il ♀ en ☿. pluie	
	35.	Lever du sol. 5 h. 22 m		Coucher du sol. 6 h 56 m.	
2	Diman	G 13. s Juste	29	☐ ♀. ne fait trouble	Dernier quart.
3	Lundi	s Rosalie	12	8 h. 52 d. m. ☐ ♀.	le 3, à 8 h. 52 m.
4	Mardi	s Esther.	25	☉ ☿. pas variable	du mat., sera ven-
5	Mercre	s Laurent	7	☾, faire un pe- varia-	teux et variable.
6	Jeudi	s Magnus, abbé.	19	☐ ♀ tit mal, ble	
7	Vendre	s Gratien, évêq.	1	♂ ♀. même appari-	Nouvelle lune
8	Samedi	Nativité ND.	13	pour obte- tion de ☉	le 11, à 11 h. 19 m.
	36.	Lever du sol. 5 h. 31 m		Coucher du sol. 6 h. 24 m.	du matin, amène-
9	Diman	G 14. s Gorgon	25	♂ ♀. couverte Apog.	ra de la pluie.
10	Lundi	s Nicolas	7	♀ en ☿, ☐ ♀.	Premier quart.
11	Mardi	s Felix et Régula	19	☾ 11 h. 19 d m ♀ retr.	le 19, à 7 h. 29 m.
12	Mercre	s Tobie, guide	0	☾ ☿, ☐ ♀. nébu-	du matin, varia-
13	Jeudi	s Materne.	12	♂ ♀. nir un leux	ble et venteux.
14	Vendre	Exaltation S. ✝	24	grand bien nébuleux	
15	Samedi	s Nicomède	7	☾ ☿, ☐ ♀. pluvieux	Pleine lune le
	37.	Lever du sol. 5 h. 40 m.		Couch. du sol. 6 h. 10 m.	le 25, à 9 h. 55 m.
16	Diman	15. Jeûne fédéral	19	♀ en ♀. ☐ ♀. rébu-	du soir, éclaircis-
17	Lundi	s Lambert	2	♀ ☿ ♀. L'a- leux	sant et beau.
18	Mardi	s Ferréol	15	☾ mour de l'é- pluie	
19	Mercre	4 Temps s Janv.	28	☾ 7 h. 29 m. d. m. ☿ ♀	SEPTEMBRE lui
20	Jeudi	s Faustin	12	☾, ☐ ♀, ☐ ♀. venteux	vient de ce que ce
21	Vendre	s Matthien, évang	26	♀ * ♀. galité est	mois était le sep-
22	Samedi	s Maurice, mart.	11	♂ ♀. (le 23, ☿ ☐ ☉).	tième de l'année
	38.	Lever du sol. 5 h. 49 m.		Coucher du sol. 5 h. 55 m.	martiale.
23	Diman	G 16. s Lin, P.	26	♂ ♀. ☉ en ☿, jour	
24	Lundi	s Gamaliel	11	(et nuit égaux. ☿ Pér.	Depuis le 1
25	Mardi	s Cyprien, mart.	26	9 h. 55 m. m. ☐ ♀.	jusqu'au 30
26	Mercre	s Justin, mart.	11	☾ ♀ Δ ♀. ♂ ♀.	Septembre, les
27	Jeudi	s Cosme et Dam.	26	♂ ♀. la justice serein	jours ont dimi-
28	Vendre	s Venceslas	10	☾ ☿. universelle. est	nué de 106 mi-
29	Samedi	s Michel, arch.	24	☐ ♀, ☐ ♀. au soleil	nutes.
	39.	Lever du sol. 5 h 59 m.		Coucher du sol. 5 h. 41 m.	
30	Diman	G 17. s Jérôme	8	♀ en ☿, ♀ Δ ♀.	

✕

Nettoyé le 15

Brande les tonneaux

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre 1855.

Asile du Marchai-	Fribourg en Suisse. 1	Nouchâtel, suisse. 15	Yverdon, c. Vaud 25
ruz, c. V ^d . 10, 24	Genève, le 15	Orbe, c. Vaud 24	
Berne, 4	Morges. c. Vaud 5	Payerne, c. Vaud 6	
Cossonay, c. V. 15	Moudon, c. Vaud 5	Vevey, c. Vaud 25	

Foires au mois de Septembre 1855.

Aarbourg c. Arg.	22	Constance	10	Lons le Saunier	15	S. Cergue c. Vaud	22
Adelboden c. Ber.	18	Cornol c. Berne	5	Lucens c. Vaud	14	S. Claude (Jura)	12
Aix en Savoie	14	Courtlaric c. Berne	24	Lucerne	24	S. Gervais Savoie	14
Appenzell	24	Cruseille	10	Lutry c. Vaud	27	S. Hilaire Doubs	4
Arlai	14	Dagmersellen c. L.	10	Malleray c. Berne	28	S. Jean d'Aulph.	27
Aromas	26	Davos c. Grisons	27	Mègeve Sav 1,6 et	28	S. Joire Savoie	5
Aubonne c. Vaud	11	Délémont c. Berne	19	Mels c. s. Gall	26	S. Julien Savoie	6
Audeux (Doubs)	10	Delle haut Rhin	17	Meyenberg c. Arg.	29	S. Lupicin	11
Avenches c. Vaud	7	Engelberg c. Unt.	14	Mirecourt (Vosges)	8	S. Marie aux Mines	4
Bagnes c. Valais	28	Erlenbach c. Berne	11	Montbéliard (D)	24	S. Trivier (Ain)	10
Beaufort en Sav	5	Erlinsbach c. Sol	11	Montfaucon Berne	10	S. Vit	10
Belfort (h. rhin)	5	Estavayer c. Frib.	5	Monthey c. Valais	2	Salcz c. s. Gall	29
Bellegarde c. Frib.	22	Ettiswyl c. Lucerne	4	Montmélian le ch.	10	Salins Jura	13
Bellinzona c. Tessin	3	Faucogney h. Sne.	6	Morgens c. Valais	18	Samons en Savoye	29
Berne	4	Ferrette h. Rhin	11	Morges c. Vaud	5	Schaffland c. Argov.	1
Bienne c. Berne	20	Fillinge en Sav.	10	Mortear (Doubs)	25	Schwartzenbourg	27
Bischofzell c. Turg.	5	Francfort s. Mein	8	Motiers travers	7	Sellières	11
Blamont (Doubs)	3	Fribourg en Brig.	1	Moutiers-en T	12, 24	Selongey (c. d'or)	27
Bletterans	10	Fribourg Suisse	5	Mulhausen h. Rh	14	Serre-les-Sapins D.	20
Boège en Savoie	24	Frutigen c. Berne	7	Munster c. Lucer.	24	Servoz en Savoye	21
Bois d'Amont Jura	17	Gex (Ain)	10	Neu-Brisach	29	Sidwald c. S. Gall	20
Bolzano Tyrol	8	Giromagny h. rhin	11	Neuenkirch c. Sch.	24	Siebenen c. Schwyz	24
Bonadutz c. Gris.	29	Glaris	21	Niedersept h. Rhin	5	Simplon c. Valais	28
Bonneville Savoie	11	Grabs c. s. Gall	19	Nods c. Berne	26	Severiez c. Fribourg	10
Bornand (gr)	21	Grandcourt c. V ^d	14	Nyon c. Vaud	27	Soleure	11
Boarg (Ain) 3 et 14		Grandfontaine B	11	Oensigen c. Sol.	17	Sonceboz c. Berne	20
Breitenbach c. Sol.	18	Grandvillars h. rh	11	Olten c. Soleure	3	Sonvillier c. Berne	6
Brevine c. Neuch.	19	Gras (les) Doubs	21	Orgelet Jura 17 et 24		Speicher c. Appenz.	17
Bulle c. Fribourg	6	Gressonney, Piém.	22	Ormont dessus	11	Spiringen c. Uri	25
Bullet c. Vaud	21	Gruyères c. Frib	24	— dessous	3	Steg c. Uri	27
Burdignin en Sav.	10	Habere Lullin Sav	17	Ornans (Doubs)	18	Stein am Rhein	26
Chaindon c. Berne	5	Hundwil c. App.	4	Payerne c. Vaud	20	Sulz h. Rhin	26
Chambériat	6	Jenatz c. Grisons	25	Petites Chiettes	3	Sumiswald c. Berne	28
Champéry c. Val.	17	Jussy	4	Planfayon c. Frib	12	Thaingen c. Schaff.	14
Chapelle d'Ab.	24	Koelliken c. Arg.	21	Pontarlier (Doubs)	6	Thann h. Rhin	8
Charmey c. Frib.	18	La Clusaz en Sav	15	Pont de Martel	4	Thône en Savoye.	24
Château d'Ex Vd.	19	Langenbruck c. B.	26	Pont du bourg	19	Thonon en Savoye 5	20
Châtel-d'Ab. Sav.	17	Langenthal c. B.	18	Porentrui c. Berne	17	Thun c. Berne	26
Châtelet c. Berne	25	Langnau c. Berne	19	Provence c. Vaud	29	Unterseen c. Berne	14
Chatillon	15	Langwies c. Gris.	25	Rehetobel c. App	28	Val d'Illicz c. Valais	27
Chaumergi	24	Larringes Savoie	26	Reichenbach c. B.	25	Vallengin c. Neuch.	21
Chaumont sur Fran-		Lauffenburg c. Ar.	29	Reichensee c. Luc.	15	Valgrisenche (Aoste)	21
gy en Savoie	5	Lausanne	29	Reignier en Sav.	20	Vallorsine c. Neuch.	19
Chaussin	4	Lenk c. Berne	7	Ribeauvillers h. rh.	8	Vereel Doubs	24
Chaux de fonds	11	Lentzbourg c. Arg.	27	Rigney	15	Verrières (les) c. Neuc.	17
Chiètres c. Frib	6	Les Gets en S.	10	Rue c. Fribourg	26	Versoix c. Genève	1
Cité d'Aoste, Piém.	5	Les Rousses (Jura)	25	Ruffach h. Rhin	10	Vesoul 1 et	22
Clerval (Doubs)	11	Lisle sur le Doubs	14	S. Amour Jura	25	Vius en Sallas en Sav.	10
Clusé en Savoie	17	Loèche c. Valais	29	S. Aubin c. Neuch.	18	Waldsbüt foret noire	21
Coffrane c. Neuch.	1	Loerach Baden	19	S. Brancher c. Val.	21	Wiedenswyl c. Zurich	27
Colmar h. Rhin	19					Wegenstetten c. Arg.	17
						Weinfelden c. Thurg.	26
						Wildhaus c. St. Gall	11
						Wimmis c. Berne	21
						Yverdon c. Vaud	4
						Zurich	13



X Mois. | OCTOBRE. | ELECTIONS | LUNAISONS.

Drape

X

X Mois.	OCTOBRE.	ELECTIONS	LUNAISONS.
1	Lundi Les Rosaies	21	
2	Mardi Anges gardiens	5	
3	Mercre s Gérard, abbé	16	
4	Jeudi s François	28	
5	Vendre s Placide, mart.	10	
6	Samedi s Bruno, chart.	22	
	40 Lever du sol. 6 h. 8 m.		
7	Diman G. 18. s Judith.	3	
8	Lundi s Brigitte, veuve	15	
9	Mardi s Denis	27	
10	Mercre s Gédéon	9	
11	Jeudi s Firmin	21	
12	Vendre s Maximilien	4	
13	Samedi s Edouard	16	
	41 Lever du sol. 6 h. 17 m.		
14	Diman G. 19. s Calixte	29	
15	Lundi s Thérèse, vierge	12	
16	Mardi s Gall, abbé.	25	
17	Mercre s Hedvige, veuve	9	
18	Jeudi s Luc, evang.	22	
19	Vendre s Pierre d'Alct.	6	
20	Samedi s Vendelin	21	
	42 Lever du sol. 6 h. 27 m.		
21	Diman G. 20. s Ursule	5	
22	Lundi s Colomb	20	
23	Mardi s Séverin, évêq.	5	
24	Mercre s Salomé	19	
25	Jeudi s Crépin, cordon.	4	
26	Vendre s Amand, évêque	18	
27	Samedi s Frumence, év.	2	
	43 Lever du sol. 6 h. 37 m.		
28	Diman G 21. s Sim Jud.	16	
29	Lundi s Narcisse.	29	
30	Mardi s Lucain, mart.	11	
31	Mercre s Quentin, viq.	24	

Dernier quart. le 2, à 11 h. 52 m du soir, soutiendra du soleil.

Nouvelle lune le 11, à 3 h. 51 m. du mat., fera frileux et humide.

Premier quart. le 18, à 4 h. 5 m. du soir, beau et doux.

Pleine lune le 25, à 7 h. 55 m. du mat., venteux et humide. Eclipsé de lune visible.

OCTOBRE tire son nom de ce que en comptant du mois de Mars, il était le huitième de l'année martiale.

Depuis le 1 jusqu'au 5 Octobre les jours ont diminué de 108 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre 1855.

Berne, le	2.	Lausanne le	15	Moudon, c. Vaud, 1.	Payerne, c. Vaud, 4
Cossonnay, Vaud, 11.		L'Isle, c. Vaud	18.	Neuchâtel, (Suisse) 11.	Vevey, c. Vaud, 50.
Fribourg, en Suisse 6.		Morges, c. Vaud le	5.	Orbe, c. Vaud le	29.
				Yverdon, c. Vaud	30.

			(Foires du mois d'Octobre 1855)					
Aarau	17					S. Gall	17	
Abondance N. D.	4					S. Gervais en Savoye	5	
Adelboden c. Berne	2	Douvaine en Sav.	23	Lieu (le) c. Vaud	16	S. Gingolph en Sav.	18	
Ægeri c. Zug.	15	Draillant en Sav.	29	Lindau, lac de Cons.	26	S. Joire en Savoye	17	
Aigle c. Vaud	31	Echallens c. Vaud	4	Loele c. Neuchâtel	16	S. Ursane c. Berne	29	
Aillères c. Fribourg	8	Einsiedeln c. Schw.	8	Loèche c. Valais 13 et	29	Sallanches en Savoye	29	
Aime en Savoye	1	Ellg c. Zurich	3	Lons le Saunier	15	Samoens en Savoye	22	
Albert-Ville en Sav.	18	Emmendingen c. Ber.	23	Lottstetten d. B.	22	Sarnen c. Unterwald	17	
Albeuve c. Frib.	9	Erlenbach c. Berne	9	Lucerne	3	Schwarzenbourg c. Be.	25	
Altkirch (h. Rh.)	1	Erschweil c. Soleure	1	Lugano c. Tessin 16 et	29	Schwellbrun c. App.	30	
Altorf c. d'Uri	11	Eschalmatt c. Luc.	15	Martigny c. Valais	15	Schwyz	16	
Ambérieux (Ain)	29	Estavayer c. Frib.	31	Massevaux h. Rhin	8	Schüpfheim c. Lucerne	2	
Annemace en Savoye	20	Evian en Savoye	1	Mayenfeld Grisons	29	Seewen c. Soleure	10	
Aoste en Piémont	29	Faucogney h. Rhin	4	Menzingen c. Zug	22	Seewis c. Grisons	29	
Appenzel	17	Faverge en Sav.	3	Metmenstetten c. Zur.	25	Sempäch c. Lucerne	29	
Bagnes c. Valais	25	Ferney-Voltaire	22	Mézières c. Vaud	10	Sentier (le) c. Vaud	5	
Basle	27	Feuernthalen Zurich	23	Mont c. Vaud	2	Sidwald c. S. Gall	26	
Bauma c. Zurich	5	Flawyl c. St. Gall	25	Montbéliard Doubs	29	Sierre c. Valais	22	
Beaulme c. Vaud	25	Flumet en Savoye	5	Monthey c. Valais	10	Signau c. Berne	18	
Belfort h. Rh.	1	Frauenfelden c. Th.	22	Montreux c. Vaud	26	Sion c. Valais	27	
Bellevaux en Sav.	9	Erutigen c. Berne	23	Montricher c. Vaud	12	Soleure	16	
Berchier c. Vaud	26	Gais c. Appenzell	1	Mœrell c. Val. 15 et	30	Stammheim c. Zur.	29	
Berne	23	Gelterkinden c. Bâle	3	Morat c. Fribourg	17	Stantz c. Unterwald	17	
Bernex en Savoye	1	Gessenai c. Berne	5	Morgex val d'Aoste	1	Stein am Rhein	24	
Bernex, c. Genève	29	Gex (Ain)	16	Morzine en Savoye	1	Tamins c. Grisons	31	
Berthoud c. Berne	17	Gigny (Jura)	10	Mossnang s. Gall	10	Tavannes c. Berne	31	
Bex c. Vaud	15	Gimel c. Vaud	1	Motierstravers c. Neu.	23	Termignon en Sav.	1	
Bière c. Vaud	15	Giromagny h. Rhin	9	Moudon c. Vaud	17	Teuffen c. App.	29	
Biot en Savoye.	22	Glaris	10 et 27	Moustier en Tar.	22	Thaingen c. Schat.	29	
Blamont [Doubs]	8	Gössau c. St Gall	1	Moutier gr. Val.	16	Tour ronde en Sav.	17	
Boège en Savoye	29	Granges près Marnand	26	Mümliswyl c. Sol.	17	Travers c. Neuchâtel	9	
Boltigen c. Berne	0	Gross Hochstetten c. B.	31	Munster c. Lucerne	22	Tramelan c. Berne	10	
Besingen c. Berne	29	Gruningen c. Zurich	23	Neustadt f. noire	20	Trogen c. Appenz.	1	
Bourg [Ain]	19	Gruyères c. Frib.	17	Nidau c. Berne	30	Überlingen lac de Con.	24	
Bregenz (Voralberg)	17	Gryen c. Vaud	6	Noirmont c. Berne	16	Unterhallau c. Schaff.	22	
Brevine c. Neuch.	24	Habsheim h. Rhin	29	Olten c. Soleure	22	Untersee c. Berne	10	
Brigue c. Valais	16	Heiden c. App.	12	Orbe c. Vaud	15	Urnäsch c. App.	23	
Brugg c. Argovie	23	Hericourt (Doubs)	25	Orgelet [Jura]	24	Uznach c. S. Gall	20	
Bulle c. Fribourg	11	Hérisau c. Appenz.	1	Ormont-dessous	20	Vacheresse en Savoye	16	
Bulach c. Zurich	30	Hermance c. Genève	25	----- dessus	8	Val d'Illiez c. Valais	18	
Buren c. Berne	3	Hitzkirch c. Luc.	8	Orsières c. Valais	1	Vallorbes c. Vaud	16	
Battes c. Neuchâtel	2	Huémoy c. Vaud	5	Palézieux c. Vaud	25	Vaulion c. Vaud	10	
Chables s. Saleive	2	Hundwyl c. App.	22	Planfayon c. Frib.	17	Verrières c. Neuchât.	15	
Châlons sur Saone	29	Huthwyl c. Berne	16	Pontarlier [Doubs]	18	Villisau c. Lucerne	22	
Chamonix en Sav.	1, 25	Kaisersberg h. Rhin	1	Porentrui c. Berne	15	Vionnaz c. Valais	22	
Chancy c. Genève	25	Knonau c. Zurich	1	Port sur Saone (Doubs)	1	Vollège c. Vallais	13	
Chappelle d'Abond.	29	Kublis c. Grisons	19	Ragatz s. Gall	22	Vouvriex c. Valais	1	
Chateau d'OEx	18	Kulm c. Argovie	26	Ramsen c. Sch.	4	Vuipens c. Fribourg	30	
Chatelet pres Gessenay	11	Kybourg c. Zurich	24	Rapperswyl c. S. G.	3	Vullierens c. Vaud	27	
Châtel St. Denis	22	Lachen c. Schw.	9	Reichenbach c. Berne	30	Waldenbourg	10	
Chaux de fonds	30	La Joux c. Berne	8	Rleims en Ch.	1	Waldshut foret noire	16	
Clairvaux [Jura]	20	La Rixouse (Jura)	25	Reinach c. Argovie	11	Wangen c. Berne	18	
Clerval [Doubs]	9	La Roche c. Fribourg	15	Rheinfelden c. Argov.	24	Wattenwyl c. Berne	10	
Coligny (Ain)	18	La Roche en Savoye	9	Romainmotier c. Vaud	26	Wiedlisbach c. Berne	29	
Closes en Savoye	18	La Sagne c. Neuch.	25	Romont c. Fribourg	16	Wimmis c. Berne	5 19	
Collombay c. Valais	23	La Sarraz c. Vaud	11	Rougemont c. Vaud	4	Vinterthur c. Zurich	11	
Courendlin c. Berne	27	Laufen c. Berne	22	Rue c. Fribourg	25	Wyl, c. S. Gall	2	
Cudrefin c. Vaud	29	Lauffenbourg c. Arg.	29	Russwyl c. Lucerne	1	Yverdon c. Vaud	30	
Dannemarie h. Rh.	23	Leipzig (Saxe)	2	Salvan-Ville c. Valais	8	Yvonand c. Vaud	15	
Davos c. Grisons 11 et	19	Lenk [an der]	4	Savigny c. Vaud	3	Zizers c. Grisons	13	
Delle (h. Rh.)	8	Leyzin c. Vaud	10	S. Brancher c. Val.	30	Zoffingen c. Argovie	3	
Diesse c. Berne	22	Lichtensteig c. St. G.	15	S. Claude Jura	12	Zug	23	
Dole	11	Liestall c. Basle	24	S. Croix c. Vaud	4	Zweisimmen c. Berne	25	

Rain
Drops

1	Jeudi	Toussaints	6	☉	5, 44 m. d. soir. ☐	
2	Vendre	Les Trépassés	18	☉	♂ ♀. Toute la soci	
3	Samedi	s Hubert, et éve	9	♀ ☉	☉ Apogée.	Dernier quart,
	44.	Lever du sol. 6 h. 47 m.			Coucher du sol. 4 h. 39 m.	le 1, à 5 h. 47 m.
4	Diman	G 22. s Charles	12	♀ * ♂	♂ ♂. clair	du soir, fera beau.
5	Lundi	s Zacharie	24	☐ ♀	espèce de beau	Nouvelle lune
6	Mardi	s Léonard, solit.	6	♂ ♀	fanatis- brouil	le 9, à 7 h. 58 m.
7	Mercure	s Florentin, évêq.	18		me place bien lard	du soir, amène un
8	Jeudi	Vénération du S.	9	☉ ☉	♂ ♀. humide	temps humide et
9	Vendre	s Théodore, m.	13	☉	7, 58, d. s. éclipse	une éclipse de so-
10	Samedi	s Triphon, mart.	26	☉	☐ ♀. (inv. d. ☉)	leil invisible.
	45.	Lever du sol. 6 h 58 m.			Coucher du sol. 4 h. 30 m.	Premier quart.
11	Diman	G 23. s Mart, év.	9	☐ ♂	près du som-	le 16, à 11 h. 45 m.
12	Lundi	s Imier, év.	22		crime les âmes bre	du soir, sera ac-
13	Mardi	s Stanislas, Kosk.	6	☾	♀ dirig. ☐ ♀, ♂ ♀.	compagné du so-
14	Mercure	s Frédéric	19		ardentes. — Les nei-	leil.
15	Jeudi	s Léopold.	3	☐ ♀	temps de jeux	
16	Vendre	s Othmar, abbé	17	☉	11 h. 43 d. soir. ♂ ♀.	Pleine lune le
17	Samedi	s Grégoire	1	☉	crise n'act. ☐ ☉.	25, à 8 h. 19 m.
	46.	Lever du sol. 7 h 8 m.			Couch du sol. 4 h. 25 m	du soir, amènera
18	Diman	G 24. s Odon	16	♂ ♂	mettent serene	de la pluie ou de
19	Lundi	s Elisabeth	9		(gr. élong. d. ☉. ☉ Pér.	la neige.
20	Mardi	s Félix de Valois	14	♂ ♀	♀ ét. d. m. au pl.	
21	Mercure	Présentation ND.	28	☉ ☉	pas les soleil	NOVEMBRE
22	Jeudi	s Cécile, vierge	12	☉	☉ en ♀, ♀ au pl.	tire son nom du
23	Vendre	s Clément, pape	26	☉	8 h. 19, d. s. gr. ecl.	nombre neuf qui
24	Samedi	s Chrysogone	10		de mi mesures. neige	était son rang dans
	47.	Lever du sol. 7 h. 18 m.			Couch. du sol. 4 h. 17 m.	l'année martiale.
25	Diman	G 25. s Catherine	23	☐ ♂, ♂ ♀	On plu-	Depuis le 1
26	Lundi	s Conrad, évêq.	6	☾	trouve peu de vicux	jusqu'au 30 No-
27	Mardi	s Jérémie	19	☐ ♀	cour inac- som-	vembre les jours
28	Mercure	s Sostène	2		cessit les à la fla- bre	ont diminué de
29	Jeudi	s Saturnin.	14		terie. est humide	83 minutes.
30	Vendre	s André, apôt.	26	☐ ♀, ♂ ♀	malsain.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre 1855.

Barne, le 6	Genève, le 17	Orbe, c. Vaud 26	Yverdon, c. V. 27
Cossonay c. Vaud 8	Morges, c. Vaud 7	Payerne, c. Vaud 1	
Fribourg en Suisse 12	Moudon, c. Vaud 5	Vevey, c. Vaud 27	

Foires de Novembre 1855.

Aarau	14	Colmar h. Rhin	15	Lons le Saunier	15	Ruffach h. rhin	28
Aarberg c. Ber.	14	Constance	26	Lucens c Vaud	14	Rumilly Savoie	25
Aarbourg Argovie	26	Goppet c Vaud.	27	Lutry c. Vaud	29	Saillans Drôme	29
Abondance N. D.	5	Cossonai c Vaud	8	Martigny-ville V.	18	S Amour	16
Aeschi c. Berne	6	Couvete. Neuch.	10	Massevaux h. rh	12	S. Claude Jura	12
Aiguebelle Savoie	12	Cruseille Savoie	15	Massonger c Val.	29	S. Genis	22
Altkirch h. Rhin	26	Délémont c. Berne	14	Mellingen c. Arg.	26	S. Hélène Savoie	2
Altorf c Uri	8 29	Delle h. Rhin	12	Meyenberge. Arg	16	S. Jean de Gouv.	12
Andelfingen c Zar.	5	Diessenhofen c. T.	19	Meyrin c. Genève	28	S. Imier c. Berne	21
Appenzell	14	Divonne Jura	20	Moirans (Isère)	2	S. Julien Savoie	1
Arbon c. Thurg.	12	Echallens c. Vaud	15	Montbéliard D.	26	S. Légiér c. Vaud	21
Arwangen c. Ber.	1	Eglisau c. Zurich	27	Montmélian Sav.	26	S. Marie aux Min.	7
Attalens c. Frib	26	Einsidela c. Schw.	5	Morat c Frib.	21	S. Maurice c. Val.	5
Avenches c. Vaud	16	Elgg c Zurich	14	Morez Jura	5	S. Triviers (Ain)	2
Baar c. Zug	19	Ensisheim h. Rhin	26	Morges c. Vaud	14	S Vit	26
Baden c. Argovie	16	Erlenbach c. Berne	15	Morteau Doubs	15	Säckingen c. Arg.	50
Balstall c. Soleure	8	Erlinsbach c. Sol.	27	Morzine Savoie	8	Salins Jura	8
Belfort h. rhin	5	Erschweil c. Sol.	26	Moudon c Vaud	21	Sarnen c. Unterw.	14
Berne	27	Eschenez c. Turg.	29	Moutiers en Tar.	5	Saverne b rhin	29
Berneck s Gall	15	Evian en Savoie	5 19	Moutherot Doubs	10	Schaffhausen	15
Berthoud c. Berne	8	Faucogney h S.	1	Mulhausen h. rh.	6	Schiersch c Gris.	25
Besançon Doubs	12	Flumet Savoie	8	Munster c. Lucer.	26	Schleitheim c. Sch.	26
Bex c Vaud	3	Flums c s. Gall	6	Mury c. Argovie	12	Schlettstadt b rh	27
Bienne c. Berne	8	Fribourg en Suisse	12	Naters c. Valais	9	Schupfheim c. Luc	15
Biot en Savoie	21	Frick c. Arg.	50	Neu-Brisach h. rh.	21	Schwitz	12
Bischofzell Thurg	15	Frutigen c. Berne	25	Neuchâtel	7	Seengen c Arg.	20
Blamont Doubs)	6	Gaillard en Sav.	8	Neuveville c. Bern.	27	Selongey c d'or	15
Blankenbourg Ber	16	Gebweiler (h. rh.)	50	Nyon c. Vaud	29	Semsaies c. Frib.	5
Bonneville Savoie	12	Gersau c. Schwyz	12	Oensingen c. Sol.	26	Sierre c Valais	26
Bons en Savoie	12 26	Giromagny h. rh.	15	Ollon c Vaud	16	Sion	17 et 24
Bornand (gr) Sav.	7	Glaris	12 et 22	Olten c. Soleure	12	Sissac c. Bâle	14
Boudry c Neuch.	9	Grandson c. Vaud	14	Orgelet Jura	24	Sombacourt c. Berne	50
Bourg (Ain)	12	Grandvillard h r	15	Ormont-dessous	50	Staefa c. Zurich	22
Breitenbach c Sol.	15	Grindelwald c. B.	5	Ormont-dessus	6	Stanz c. Unterw.	14
Bremgarten c Arg	5	Gruyères c. Frib.	21	Ornans Doubs	20	Steckborn au lac de C.	15
Brent c Vaud	14	Hérisau c Appen.	25	Oron la ville	7	Stem am Rhin	28
Briançon	16	Herzogenbuchsee	12	Passavant	2	Sursée c. Lucerne	5
Brientz c. Berne	14	Horgen c Zurich	15	Payerne c. Vaud	8	Tagninge on Sav.	3
Bulle marché de bé.	1	Ilanz c Grisons	14	Peney c. Genève	15	Teuffen c. Appen.	26
Carouge c. Genève	2	Kaysersthal c. Arg	12	Pfaffenhofen b. rh.	6	Thône en Sav.	12
Chaindon c. Berne	12	Klingnau c. Arg.	26	Pfälikon c. Zurich	15	Unterséen c. Berne	2 21
Chambéry en Sav.	16	Küblis c Grisons	16	Pully c. Vaud	1	Uster c. Zurich	29
Champagnole J.	26	Lachen Schwitz	6	Rances c. Vaud	2	Uznach s. Gall.	3 17
Chât. d'OEux Vaud	29	Lagnieu (Ain)	12	Renans o. Berne	9	Vercel Doubs	5
Cheseaux près Lau-		Landeron c. Neuch.	12	Rheinau c. Zurich	7	Vesoul	26
sanne.	6	Langenthal c Bor.	6	Rheineck c. s. Gall	5	Vevey c. Vaud	27
Chesne Thonex S.	16	Langwies c. Gris.	20	Ribeauvillers h. r.	50	Vinzier on Savoye	13
Chexbres c. Vaud	15	La Roche o. Frib.	26	Richterschwyl Z.	15	Vouvri c. Valais	8
Clerval Doubs	15	Laupen c. Berne	8	Rolle c. Vaud	25	Wakshut for. n.	6
Coire Grisons	12	Lausanne	10	Romont c. Frib.	6	Weggis c. Lucerne	12
Collonges f. l'Ecl.	2	Loèche c. Valais	10	Rorseach c. s. G.	8	Weinfelden c. Th.	7
				Rue c. Fribourg	15	Westhofen b. rh.	0
						Witchingen	19
						Wildbats c. St. Gall	0
						Winterthur c. Zur.	8
						Wyl c. s. Gall	20
						Zoffingen c. Argovie	16
						Zurich	12

1 Samedi	s Eloi, évêque	8	☾ 2, 38, du soir, Apo.	Dernier quart.
48.	Lever du sol 7 h. 27 m.		Couch. du sol. 4 h. 12 m.	le 1, à 2 h. 38 m.
2 Diman	G. Av. I. s Bib.	19	♀ * ♀. ☉ ☊. soleil	du soir, fera du
3 Lundi	s Lucius, s Xav.	1	♀ □ ♀. □ ☋. soleil	soleil.
4 Mardi	s Barbe, mart.	13	Hair est un tour- se-	
5 Mercredi	s Sabbas, abbé	26	♀ △ ♀. ☉ ♀. rein	Nouvelle lune
6 Jeudi	s Nicolas	8	☾ ☽ en ☽, ♀ △ ☋.	le 9, à 10 h. 45 m.
7 Vendre	s Ambroise, doct.	21	□ ♀. ment, ai- so-	du matin, produi-
8 Samedi	Conception ND.	4	♂ □ ☋. ☉ ♀. leil	ra du vent et du
49.	Lever du sol. 7 h. 35 m.		☾ Couch. du sol. 4 h. 10 m.	froid.
9 Diman	G. Av. II. s Joac.	18	☾ 10, 45, d. ♀ en ☽.	Premier quart.
10 Lundi	s Valérie, mart.	1	☾ ☽, □ ☊, ☉ ☋. frais	le 16, à 7 h. 24 m.
11 Mardi	s Damas pape	15	♀ △ ☋, ♀ ét. du mat.	du mat., annonce
12 Mercredi	s Synèse, mart.	0	(au pl. gr. éloig. du ☉)	du gros temps.
13 Jeudi	s Lucien	14	mer est un be- vent	
14 Vendre	s Nicaise	28	☉ ♀ ☊ en ☽. ☾ Pér.	Pleine lune le
15 Samedi	s Abraham	12	□ ♀. soin de frimas	25, à 11 h. 6 m.
50.	Lever du sol. 7 h. 41 m.		☾ Couch. du sol. 4 h. 12 m.	du mat., fera fril-
16 Diman	G. Av. III s Adèle	27	☾ 7, 24, du mat. ☉ ☊.	leux et venteux.
17 Lundi	s Lazare	11	☾ l'âme. — vent	Dernier quart.
18 Mardi	s Unibald	25	☋ ☉ ☊. Le orageux	le 31, à 0 31 m.
19 Mercredi	4 Temps s Ném.	8	☾ ☽. ☉ ♀. ha- orage	amène de la pluie
20 Jeudi	s Théophile, m.	22	□ ♀. sard couvert	ou de la neige.
21 Vendre	s Thomas	5	♀ * ☉. (court jour.	
22 Samedi	s Flavien	19	☉ en ☽. Le plus	
51.	Lever du sol. 7 h. 45 m.		☾ Couch. du sol. 4 h. 15 m.	
23 Diman	G. Av. IV s Dag.	2	☾ 11, 6, d. m. ☾, ☉ ☋.	DÉCEMBRE
24 Lundi	s Adam et Eve	15	(☉ ♀, □ ☊, ♀ ☉ ☋.	tire son nom de
25 Mardi	NOEL	27	♀ en ☽, ♀ * ♀.	ce qu'il était le
26 Mercredi	s Etienne, mart.	9	est un mot qu'in- froid	dixième mois de
27 Jeudi	s Jean, evang.	22	□ ♀. venta l'i- vent	l'année martiale.
28 Vendre	Les Innocents	4	♀ en ☽. gno- ☉ ♀.	
29 Samedi	s Thomas, évêq.	15	♂ □ ☉. rance. ☾ Ap.	Du 1 au 21 les
52.	Lever du sol. 7 h. 46 m.		☾ Couch. du sol. 4 h. 19 m.	jours ont diminué
30 Diman	G. s David	27	☾ ♀ □ ☊. (☉ pl. pe. ☋.	de 22 min. es du
31 Lundi	s Sylvestre	9	☾ 0, 32, d. s. ♀ ☉ ☋.	21 au 31 ils ont
				cru de 4 minutes.

Drop

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre 1855.

Berne,	4.	Morges, c. Vaud, le	5	Payerne, c. Vaud, le	6.
Cossonay, c. Vaud,	13.	Moudon, c. Vaud,	le 5.	Vevey, c. Vaud, le	25.
Eribourg, en Suisse	1.	Orbe, c. Vaud, le	31.	Yverdon, c. Vaud, le	25.

Faires du mois de Décembre 1855.

Aarau	19	Estavayer c. Frib.	5		
Aigle c. Vaud	19	Faucogney (h. S.)	6		
Altorf c. Uri	20	Feldkirch Voralb.	17		
Altstædten c s Gall	13	Ferney-Voltaire	3		
Altkirch h. Rhin	20	Ferrette h. rh.	11		
Ambérieux (Ain)	6	Flums c. s. Gall	18		
Anney en Savoie	3	Fraisans	7		
Appenzell	12	Frauenfeld c Th.	10		
Arbois Jura	7	Fribourg en Brisg.	21		
Arcey	21	Gais c. Appenzell	18		
Aromas Jura	3, 22	Gendrey Jura	18		
Aubonne c. Vaud	4	Gessenai c. Berne	7	Neuveville c Berne	26
Beaufort en Savoie		Gex (Ain)	1	Nidau c Berne	11
grand marché au		Gigny Jura	10	Olten c Soleure	10
bétail gras, le	3	Giromagny h. rh.	11	Orbe c. Vaud	10
Belfort h. Rhin	3	Glaris	11	Orgelet Jura	24
Belvoeye (Doubs)	6	Gossau c. s. Gall	3	Ornans Doubs	18
Berthoud c Berne	27	Grenoble Isère	4	Oron la ville c. V.	5
Bex c. Vaud	27	Hitzkirch c. Luc.	10	Payerne c Vaud	20
Bienne c. Berne	27	Hutwyl c Berne	5	Poligny Jura	8
Blamont (Doubs)	6	Ignny (Marne)	22	Pontarlier Doubs	13
Bolzano Tyrol	1	Ilanz c. Grisons	18	Pont du heurg	3
Bonne en Savoie	7	Kaisersberg h rh.	3	Porentruai c Berne	3
Bourg (Ain)	6	Kaysersthul c. Arg.	6	Port s Saone	12
Bregentz Voralb.	5		et 29	Ragatz c s Gall	3
Bremgarten c. Arg.	17	Klingnau c. Arg.	28	Rapperswyl s Gall	19
Brugg c Argovie	11	Kühlis c. Grisons	14	Recologne Doubs	15
Bulle c. Fribourg	13	Lachen c. Schw.	4	Reichenbach Berne	11
Büren c. Berne	12	Lagnieu (Ain)	10	Romont c. Frib.	4
Cerlier c. Berne	5	Langnau c. Berne	12	Roulous Doubs	27
Chables s Salève	18	La Roche en Savoie	13	Rue c Fribourg	20
Chaumergi	18	Laufen c. Berne	10	Saignelegier Berne	3
Chaumont sur Frangy		Lentzbourg c. Arg.	13	S. Amour Jura	3
en Savoie	13	Lisle sur le D.	22	S. Claude Jura	12
Clairvaux Jura)	20	Lons le Saunier	15	S. Hilaire	4
Clerval (Doubs)	11	Lucerne	18	S. Lupicin Jura	4
Cluses en Savoie	1	Martigny c. Valais	3	S. Trivier de C. (Ain)	24 et 28
Coligny (Ain)	18	Meilen c. Zurich	6		
Colmar (h. rh.)	19	Mirecourt (Vosges)	12	Salins Jura	24
Constance	3	Montbéliard	31	Samoens en Savoie	15
Cully c. Vaud	14	Monthey c. Valais	31		
Délémont c. Berne	19	Montmélian Savoie	26		
Delle h. rhin	17	Morez (Jura)	20		
Dôle Jura	4	Moudon c Vaud	27		
Echandens c. Vaud	26	Moutiers en Tar.	3		
Einsideln c. Schw.	4	Mulhausen	6		
Ermatingen c. Th.	1	Neuenkirch c Sch.	10		
				Sancey le gr. [D]	26
				Sarnen c Urterw.	1
				Schwitz	4
				Seewis c Grisons	12
				Seillères	18
				Selongey [Côte d.]	22
				Sidwald c. St. Gall	13
				Soleure	11
				Strasbourg	18 et 26
				Sulz haut rhin	26
				Sursée c Lucerne	6
				Tassenières	22
				Teuffen c Appenzell	24
				Thonon en Sav. 5 et 20	
				Thun c. Berne	19
				Troistorrens	6 et 20
				Ueberlingen	12
				Uznach c. St Gall	1
				Vercel Doubs	24
				Vezellei	10
				Vielmergen c Argo.	3
				Villeneuve c Vaud	6
				Villisau c Lucerne	17
				Vius en Sallaz	6
				Waldshut (for. n.)	27
				Winterthur c Zur.	20
				Yverdon c Vaud	26
				Zug	4
				Zweisimmen c. Ber.	13



Souverains de l'Europe.

Nés.	S. S. LE PAPE.	Élus
1792	PIE IX, Mastai-Ferretti.	1846

EMPEREURS.

1830	<i>Autriche</i> FRANÇOIS JOSEPH I. roi de Bohême et de Hongrie	1848
1808	<i>France</i> , NAPOLEON III.	1852
1796	<i>Russie</i> NICOLAS I.	1825
1823	<i>Turquie</i> , ABDUL-MEDJID-KHAN	1859

ROIS.

1819	<i>Grande-Bretagne</i> , ALEXANDRINE VICTOIRE I.	1837
1795	<i>Prusse</i> , FRÉDÉRIC GUILLAUME IV.	1840
1850	<i>Espagne</i> , ISABELLE II.	1853
1817	<i>Pays-Bas</i> , GUILLAUME III.	1849
1790	<i>Belgique</i> , LÉOPOLD I.	1831
1820	<i>Sardaigne</i> , VICTOR-EMMANUEL II.	1849
1810	<i>Deux-Siciles</i> , FERDINAND II.	1830
1837	<i>Portugal</i> , DON PEDRO V.	1854
1808	<i>Danemarck</i> , FRÉDÉRIC VII	1848
1811	<i>Bavière</i> , MAXIMILIEN II.	1848
1797	<i>Saxe</i> , FRÉDÉRIC AUGUSTE. I.	1830
1799	<i>Suède et Norvège</i> , OSCAR I.	1844
1781	<i>Wurtemberg</i> , GUILLAUME I.	1816
1819	<i>Hanovre</i> , GEORGES V.	1851
1815	<i>Grèce</i> , OTTHON I.	1832

GRANDS DUCS ET DUCS.

1826	<i>Bade</i> , FRÉDÉRIC.	1852
1806	<i>Brunswick</i> , Auguste Louis Guill.	1831
1794	<i>Anhalt-Dessau</i> , Léopold Frédéric	1817
1794	<i>Anhalt-Cœthen</i> , D Auguste-Frédérique-Espérance.	1847
1797	<i>Toscane et Lucques</i> , Léopold II.	1824
1848	<i>Parme</i> , Robert	1854
1800	<i>Saxe-Meiningen</i> , Bernard Erich	1803
1818	<i>Saxe-Cobourg et Gotha</i> , Ernest II	1844
1826	<i>Saxe-Altenbourg</i> , Ernest.-Fréd.	1853
1818	<i>Saxe-Weimar-Eisenach</i> , Charl.-Al.	1853

Nés.		Élus.
1817	<i>Nassau</i> , Adolphe Guillaume Charles Auguste Frédéric	1839
1806	<i>Hesse-Grand-Ducal</i> , Louis III.	1848
1825	<i>Mecklenbourg-Schwerin</i> , Frédéric François	1842
1779	<i>Mecklenbourg-Strélitz</i> , Georges Frédéric	1816
1819	<i>Modène</i> , François V,	1846

PRINCES.

1851	<i>Waldeck</i> , George Victor	1845
1796	<i>Lichtenstein</i> , Aloïs Joseph	1836
1817	<i>Oldenbourg</i> , Nicolas Fréd. Pierre.	1853
1801	<i>Hohenzollern</i> , Frédéric Guillaume	1838
1821	<i>Lippe</i> , Paul Fréd. Emile Léopold.	1851
1794	<i>Reuss-Greiz</i> , Henri XX.	1836
1785	<i>Reuss-Schleiz</i> , Henri LXII	1818
1787	<i>Reuss-Kœstritz</i> , Henri LXIV.	1814
1801	<i>Schwarzbourg</i> , Gunther Frédéric	1835
1802	<i>Hesse-Electorale</i> , Frédéric-Guillaume I.	1847
1803	<i>Hesse-Philipsthal</i> , Charles (Landgrave).	1849

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Divisée en XXII Cantons souverains. L'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections (Conseil national et Conseil des Etats). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale Berne.

VILLE LIBRE DE FRANCFORT.

Un Bourgeois et un Sénat.

VILLES LIBRES ANSEATIQUES

Hambourg, Lubeck et Brême.
Un Bourgeois et un Sénat.



EPIHEMERIDES.

Description des Quatre Saisons de l'année 1855.

De l'Hiver.

Le quartier d'hiver a fait son entrée le 22 décembre de l'année dernière, à 5 heures 24 minutes du matin, lorsque le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. A cette époque la *Lune* se trouvait au 2° degré du *Verseau*, *Mercur*e au 14° degré du *Sagittaire*, *Vénus* au 3° degré du *Capricorne*, *Mars* au 25° degré du même signe, *Jupiter* au 1^{er} degré du *Verseau*, *Saturne* rétrogradé au 12° degré des *Gémeaux*, la tête du *Dragon* (Ω) au 21° degré du *Taureau* et la queue du *Dragon* (Υ) au 21° degré du *Scorpion*.

Du Printemps.

Cette belle saison commence le 21 mars, à 4 heures 52 minutes du matin, au moment où le *Soleil* entre dans le signe du *Bélier*. Alors la *Lune* sera au 10° degré du *Taureau*, *Mercur*e au 8° degré des *Poissons*, *Vénus* au 24°

dégré du *Bélier*, *Mars* au 5° du même signe, *Jupiter* au 22° degré du *Verseau*, *Saturne*, maintenant direct, au 11° degré des *Gémeaux*, la tête du *Dragon* au 16° degré du *Taureau* et la queue du *Dragon* au 16° degré du *Scorpion*.

De l'Été.

Le quartier de l'Été commence le 22 juin, à 1 heure 13 minutes du matin, lorsque le *Soleil* entre au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouvera alors au 23° degré de la *Vierge*, *Mercur*e au 24° degré de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 13° degré du *Lion*, *Mars* au 13° degré des *Gémeaux*, *Jupiter* au 5° degré des *Poissons*, *Saturne* au 21° degré des *Gémeaux*, la tête du *Dragon* au 11° degré du *Taureau* et la queue du *Dragon* au 11° degré du *Scorpion*.

De l'Automne.

L'agréable saison de l'Automne entre quand

le *Soleil* se trouve au commencement du signe de la *Balance*, c'est le 23 septembre à 3 heures 24 min. après-midi. Dans ce moment la *Lune* sera au 28° degré du *Verseau*, *Mercur*e au 21° degré de la *Balance*, *Vénus* rétrogradant 12° degré du même signe, *Mars* au 15° degré du *Lion*, *Jupiter* rétrogradant, au 24° degré du *Verseau*, *Saturne* au 30° degré des *Gémeaux*, la *tête du Dragon* au 6° degré du *Taureau* et la *queue du Dragon* au 6° du *Scorpion*.

Constellation singulière de 3 planètes et éclipses.

Le 7 et le 8 Février, aux soirs, les planètes *Mercur*e, *Vénus* et *Mars* s'approcheront ainsi, que l'espace entre elles sera si petit, qu'à peine le disque du soleil ou de la lune trouverait place entre elles. Ils seront visibles en Ouest pendant une heure entière après le coucher du soleil.

Des Eclipses.

L'année 1855 aura quatre éclipses, dont seulement les deux éclipses de lune seront visibles en partie chez nous.

La première, une éclipse totale de lune, aura

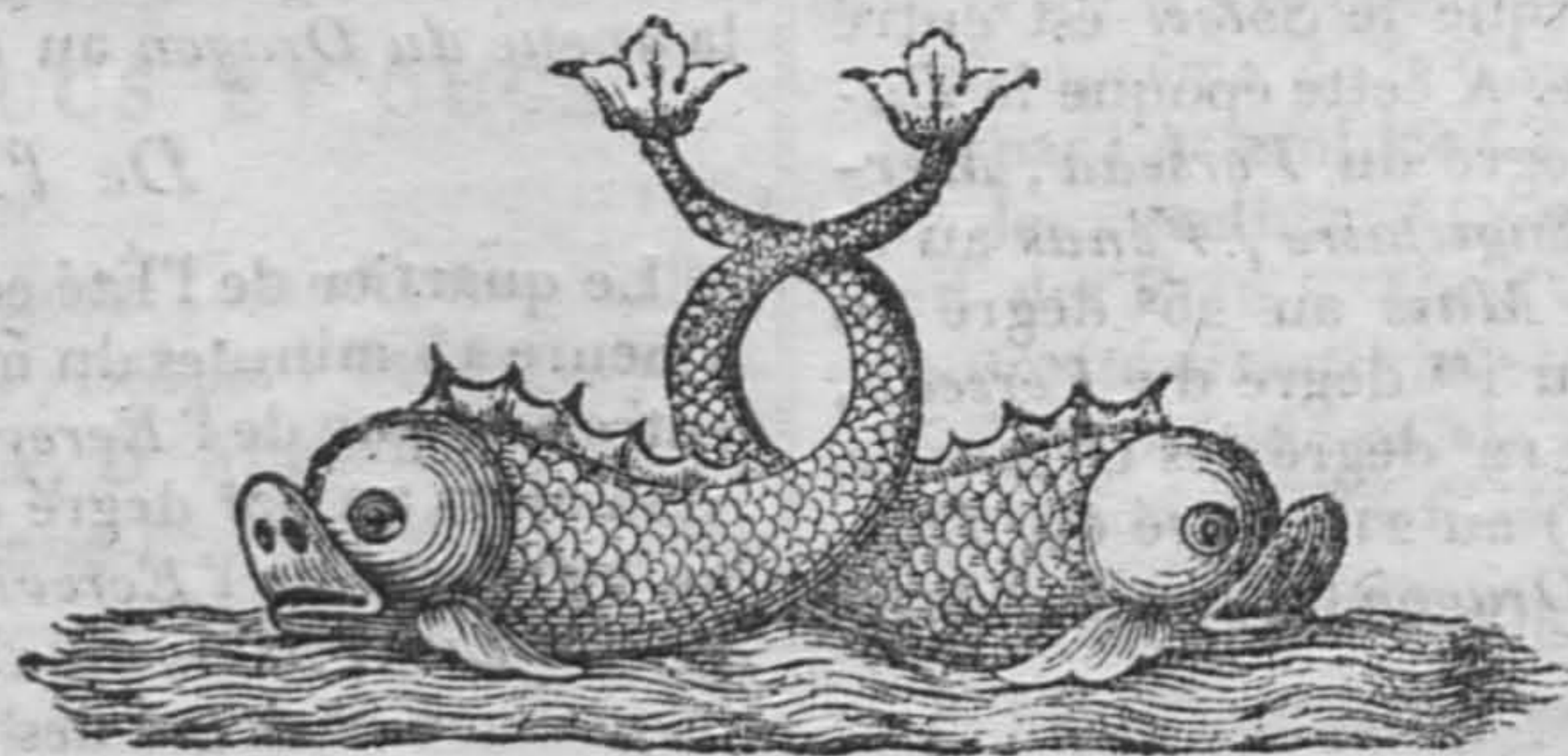
lieu le 2 mai au matin. La lune entrera dans le pénombre de la terre à 1 $\frac{3}{4}$ heures. A 2 heures 42 minutes l'éclipse commencera. Dès 3 heures 44 minutes jusqu'à 5 heures 20 minutes elle sera totale; cependant la lune se couchera à 5 heures. — Cette éclipse sera visible principalement en Amérique, son commencement en Europe et en Afrique.

La seconde est une éclipse partielle de soleil, qui aura lieu le 16 mai au matin, de 0 heure 30 minutes à 4 $\frac{1}{2}$ heures. Elle sera visible au Nord-Est de l'Europe, en Asie et au Nord de l'Amérique. Chez nous elle sera invisible.

La troisième se rendra à la lune et deviendra encore totale le 25 octobre entre 6 et 10 heures du matin. Nous appercevrons à 5 $\frac{1}{2}$ h. le pénombre, à 6 heures 11 min. temps moyen (ou à 6 h. 27 min. temps vrai), le commencement de l'éclipse; mais 1/4 heure après (avant l'éclipse totale) la lune se couchera.

La quatrième est une éclipse partielle de soleil, qui arrivera au soir du 9 novembre, de 6 à 9 $\frac{1}{2}$ heures, et qu'on ne verra que dans la mer glaciale Australe.

Le Régent de cette année est *Mars* (♂).



REVUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS QUI ONT EU LIEU DANS LE PAYS

Du 1^{er} Septembre 1853 au 1^{er} Septembre 1854.

Le *Messenger*, cette année, en recherchant dans sa mémoire les événements qu'il avait à raconter, s'est senti le cœur soulagé, quand il a vu que la politique tenait très peu de place dans le récit qu'il avait à faire. C'est que, hélas! lui, homme d'habitudes et de souvenirs, comme tous les vieillards, trouvait, depuis nombre d'années, peu de plaisir à vous raconter le renversement pièce à pièce de nos vieilles institutions. Si cette année nous n'avons à déplorer aucune secousse ou démolition violente, cependant la petite démolition pièce à pièce ne continue pas moins son cours, et elle nous fait voir, par exemple, sur les ruines de notre vieille coutume et de notre organisation judiciaire, un beau code tout neuf. Ce code n'est pas encore achevé, quoique les constructeurs soient allés extrêmement vite en besogne.

Le 12 octobre de l'année passée, la commission législative se réunissait pour discuter le projet du nouveau code élaboré par le conseil d'Etat. Dans sa session de novembre, le grand conseil votait le premier livre de ce code, qui est entré en vigueur le 1^{er} mars, et, le 13 février, le livre deuxième et les trois premiers titres du livre troisième, pour entrer en vigueur le 1^{er} avril 1854.

Que ce fût un besoin assez généralement senti que celui de quelques changements à apporter à notre droit coutumier, c'est ce que ne saurait nier le *Messenger* lui-même: plusieurs modifications qui y avaient été apportées bien avant la révolution, en sont la preuve. Mais il est à regretter vivement que les rédacteurs de ce code aient fait souvent si bon marché de nos vieilles coutumes. Il

faut leur savoir gré cependant de les avoir maintenues dans certaines parties et d'avoir cherché à les allier aux lois françaises qui font la base de notre nouvelle jurisprudence.

Une loi du nouveau code a surtout peiné bien des Neuchâtelois, la loi sur le divorce, qui semble traiter bien légèrement la sainte institution du mariage, puisqu'elle n'admet pas moins de six motifs pour lesquels le divorce peut être prononcé! Exprimons le vœu que les Neuchâtelois conservent assez les mœurs et la piété de leurs ancêtres, pour qu'ils ne profitent pas des facilités que leur offre cette loi: qu'ils cherchent ailleurs que dans des codes faits par les hommes, leur règle de conduite.

Une autre loi, d'une importance fort grande aussi, fut votée le 5 juin par le grand conseil à la majorité de 49 voix contre 22; c'est celle de l'abolition de la peine de mort. Elle a fait peu d'impression sur la jeune génération de notre pays, qui n'a jamais entendu parler d'exécutions capitales, que comme d'événements tragiques, passés dans des temps reculés ou dans des pays éloignés. Mais les hommes d'âge et d'expérience y ont attaché une plus grande importance, et vivement critiqué une mesure qui prive l'autorité du plus grand moyen de répression et de punition, que Dieu même, dans sa Parole, a mis entre les mains des princes et des magistrats.

Les autres actes législatifs du grand conseil n'ont pas eu la même importance. Ce sont: une modification de la loi militaire, qui réduit les hommes de vingt à trente-quatre ans en une seule classe, qui formera l'élite et dont les corps seront appelés au service à

tour de rôle; puis l'abrogation de la loi sur la presse: les délits de cette nature seront régis par le droit commun jusqu'à la promulgation du nouveau code pénal, qui n'est pas encore élaboré.

Un arrêt du conseil d'Etat, du 7 février, met, en vertu du nouveau code civil, les registres de l'état-civil (registres des naissances et décès) entre les mains d'officiers civils.

— Dans sa session du printemps, le grand conseil a procédé à l'élection du conseil d'Etat, dont les fonctions étaient expirées. Tous les membres sortants ont été réélus, et le conseil constitué comme suit: MM. Piaget, président (direction de la justice); Jeanrenaud-Besson, vice-président (intérieur et cultes); Aimé Humbert, secrétaire (éducation); Georges Guillaume, secrétaire-adjoint (police); Grandpierre (militaire); Ladame (travaux publics).

— Le 6 mai de cette année eut lieu l'assemblée de la générale Bourgeoisie de Neuchâtel pour entendre le rapport de la gestion du conseil. Ce rapport imprimé était censé avoir été distribué à tous les bourgeois, quoique, sans se compter, le *Messageur* en connaisse bien d'autres qui en ignoraient jusqu'à l'existence; cependant, on en supprima la lecture, alléguant qu'il était connu et étudié de chacun. Nulle discussion n'eut lieu; il est vrai que personne dans l'assemblée ne la réclama; néanmoins le soin que l'on mit à rendre cette assemblée d'une brièveté sans exemple, la promptitude avec laquelle on la congédia, les murmures tumultueux qui s'élevèrent à ce moment, l'annonce faite à propos que les *marrons* allaient être distribués à la porte même du temple, tout cela donna lieu à bien des suppositions. Mais eussions-nous eu, nous, pauvres habitants de la ville, quelques observations à faire sur notre administration intérieure, par exemple, sur nos propriétés laissées sans surveillance à la merci des maraudeurs ou autres choses semblables, nous doutons que nos plaintes eussent eu beaucoup d'écho dans la foule des bourgeois externes, dont plusieurs étaient sans doute plus empressés à toucher leurs marrons de cinq ou dix francs, qu'à entendre

des plaintes sur des objets qui ne les concernent pas. Ce n'est pas, en effet, par une promenade de deux ou trois heures faite tous les deux ans à Neuchâtel, que les bourgeois étrangers à la ville peuvent se faire une idée bien nette de nos besoins et de notre position exceptionnelle.

— La tranquillité politique a été assez grande, cette année, dans notre pays, pour que d'autres sphères d'activité s'en soient avantageusement ressenties. La bienfaisance qui, grâce à Dieu, n'a jamais fait défaut parmi nous, a fondé ou soutenu plusieurs établissements charitables. Le comité de la caisse d'épargne pour les loyers, dont le *Messageur* de l'année passée annonçait la formation, a publié cette année-ci son premier rapport sur son année d'essai. Pendant le premier semestre de 1853, 98 ménages ont joui des avantages offerts; le chiffre de ces ménages s'est élevé, pendant le second semestre de la même année, à 132, et 196 sont inscrits pour le premier semestre de 1854. Au mois de décembre 1853, la caisse d'épargne pour le pain a été établie et mise en rapport avec celle des loyers. Ces deux institutions sont maintenant assez connues et appréciées du public neuchâtelois pour qu'il soit inutile d'indiquer de nouveau ici le but qu'elles se proposent. Il en est de même de la Société de patronage et de la Société de secours par le travail; cette dernière, au commencement de cette année, s'est adjoint un comité de dames pour procurer du travail aux femmes pauvres. Le comité a publié cette année-ci un compte-rendu satisfaisant de l'œuvre. Il s'est fait une vente d'objets confectionnés par les pauvres ainsi secourus. Celle qui se fait annuellement en faveur des missions, a eu un résultat très satisfaisant. Il en a été fait une autre encore en vue de l'érection d'un temple protestant entre Cressier, Combes et le Landeron et de l'entretien d'un pasteur dans ces localités.

— Il existe depuis quelque temps à Neuchâtel une société de secours en faveur des protestants disséminés, dont le but est de procurer aux populations réformées répandues parmi les catholiques de notre voisina-

ge, un culte conforme à leur foi. Le comité neuchâtelois résolut de s'occuper surtout des protestants de Pontarlier et des environs, des protestants français du canton de Fribourg, et enfin des protestants du Landeron, de Cressier et de Combes.

Grâce au concours actif de notre comité, efficacement secondé par le consistoire de Besançon, les protestants de Pontarlier, qui voyaient précédemment s'écouler des mois entiers, sans que le culte protestant fût célébré dans la chapelle qu'ils étaient parvenus à construire, possèdent, dans leur ville, un pasteur qui, deux dimanches par mois, prêche la Parole de Dieu dans la chapelle de Pontarlier, tandis qu'il consacre les deux ou trois autres dimanches aux communes environnantes.

Dans le canton de Fribourg, notre comité s'occupe de l'établissement d'un culte pour les protestants d'Estavayer. Il a voté aussi une somme convenable en faveur de l'école protestante de Romont.

Le même comité a pourvu à ce que les protestants du Landeron, de Cressier et de Combes eussent des assemblées de culte dans la localité même. Un ecclésiastique chargé spécialement de ces fonctions par le comité, fait un service chaque dimanche alternativement à Cressier et au Landeron; de plus, chaque semaine, une leçon de religion et une école du dimanche réunissent trente à cinquante enfants dans chacun de ces deux endroits; et une réunion en faveur des missions a lieu tous les quinze jours au Landeron.

— La population allemande de la Chaux-de-Fonds possède maintenant un temple dont l'inauguration a eu lieu le 11 décembre passé; la population neuchâteloise s'est jointe dans cette occasion à la population allemande, et tous ensemble ont célébré cette fête religieuse en présence de Celui aux yeux de qui il n'y a nulle distinction de langue ni de nation, et en qui nous sommes tous frères.

— Le 2 novembre, au temple du haut, à Neuchâtel, ont été consacrés deux candidats au saint ministère, MM. W. Pétavel et G. Rosselet; un nombreux auditoire assistait avec recueillement et édification à cette cé-

rémonie. A l'heure qu'il est, ces deux jeunes ministres ont déjà trouvé un champ d'activité. M. Pétavel est subsiste à Colombier, et M. Rosselet, pasteur français à St-Gall. Prions Dieu qu'il envoie toujours de bons ouvriers dans sa moisson.

Dans le champ du Seigneur, l'ennemi est venu semer l'ivraie: c'est ainsi qu'une secte répandant des doctrines fâcheuses a semé le trouble parmi quelques-unes de nos populations, surtout au Val-de-Ruz, où quelques personnes, après s'être fait baptiser par les missionnaires mormons, ont quitté le pays pour les suivre.

— Le 7 juillet a eu lieu la cérémonie des promotions du collège de Neuchâtel. Le témoignage rendu aux maîtres et aux élèves dans le rapport lu à cette occasion, a été en général très favorable. Les auditoires ont reçu une extension nouvelle par deux nouveaux cours ajoutés à ceux qui existaient déjà. Le nombre des élèves des établissements publics de la ville de Neuchâtel a été, cette année, de 1,211.

— Le nouveau bâtiment des écoles de jeunes filles, à Neuchâtel, a été inauguré le 15 novembre 1853. Cet établissement fera le sujet d'un article à part, accompagné d'une planche.

— Nous nous faisons un plaisir de rapporter les succès obtenus dans les sciences et les arts par plusieurs de nos compatriotes, et les témoignages honorables qu'ils ont reçus à l'étranger. Les journaux de Paris ont parlé avec éloge des tableaux exposés au salon de 1853 par M. Albert de Meuron: *Les chasseurs de chamois* et *Le quart-d'heure de Rabelais*; ce dernier a pu être apprécié par le public neuchâtelois, qui l'a vu occuper une place distinguée dans notre dernière exposition d'objets d'art. — MM. Henri Sacc et Georges de Tribolet ont reçu, de l'université de Heidelberg, le premier le titre de docteur en droit, le second celui de docteur en philosophie. M. Ernest Favarger a reçu, à l'université de Berlin, celui de docteur en médecine et chirurgie. M. Charles Junod est sorti l'année passée de l'école centrale des arts et manufactures de Paris avec un certificat de ca-

pacité, et nous apprenons que M. Paul de Meuron vient de sortir de la même école, après un examen très distingué, avec le premier numéro de la section de métallurgie et le diplôme d'ingénieur. — Nous avons aussi appris par les journaux du mois de mai qu'un de nos compatriotes, M. Fr. Sacc, ancien professeur de l'académie de Neuchâtel, a découvert, ou plutôt retrouvé, la couleur pourpre des anciens. Cette magnifique couleur est maintenant employée avec un grand succès par les fabricants de tissus de laine et de coton à Mulhouse. La découverte de M. Sacc lui a valu le titre de vice-président de la Société universelle d'encouragement pour les sciences et les arts de Londres. De plus, le gouvernement français vient de lui accorder l'autorisation officielle de professer en France. M. Kramer, qui avait obtenu de l'Académie de Neuchâtel le grade de licencié-ès-lettres, a été nommé récemment à la place de professeur de langue française à l'Académie royale militaire de Carlberg, près de Stockholm. — A l'exposition universelle de New-York, nous voyons figurer plusieurs Neuchâtelois. M. Henri Grandjean-Perrenoud, à la Chaux-de-Fonds, a obtenu une médaille de bronze pour gravure sur or; d'autres ont obtenu des mentions honorables: MM. H.-Aug. Favre, au Locle, pour chronomètres; H.-Louis Matile, au Locle, pour chronomètres et montres; Aug. Perret, au Locle, pour montres; Jules Racine, à la Chaux-de-Fonds, pour cadrans d'émail; Ad. Dubois, à la Chaux-de-Fonds, pour gravure sur or; Fr. Kundert, à la Chaux-de-Fonds, pour gravures sur boîtes de montres; Alcide Nicolet, à la Chaux-de-Fonds, pour gravures sur argent; Lequin et Jersin, à Fleurier, pour parties de montre.

— Revenons à notre pays même. La question des chemins de fer a occupé vivement le public et les autorités. Un nouveau journal, *l'Indépendant* fut fondé pour s'occuper surtout des questions industrielles et commerciales et entre autres de la grande question des voies ferrées. A la fin de l'année passée, il nous semblait voir tous les chemins de fer passer près de nous et nous laisser de côté; au commencement de cette année-ci, au con-

traire, le pays semblait devoir être sillonné par trois voies ferrées; l'une, des Verrières à Thielle, l'autre (un embranchement), de Trois-Rods à Yverdon, et la troisième enfin, traversant le Jura industriel, pour relier Besançon à Bienne, à Soleure et au lac de Constance, puis de là se joindre aux grandes lignes allemandes. Une commission se forma immédiatement aux Montagnes pour travailler à atteindre ce but. Elle obtint une souscription de neuf cents actions, qui semblait promettre éventuellement un capital de fr. 4,500,000.

D'autre part, un comité se formait pour soutenir le projet de chemin de fer des Verrières à Thielle avec embranchement sur Yverdon. Des ingénieurs français furent invités à faire des études sur le terrain. Des relations furent nouées avec les autorités françaises, et une enquête, qui vient d'avoir lieu par les soins de M. le préfet du Jura, a motivé un rapport satisfaisant sur le projet reliant Salins à la frontière suisse par Pontarlier et les Verrières. Des demandes en concession d'une compagnie française et anglaise ont été acceptées pour cette ligne, et un cautionnement de fr. 200,000 déposé. Une commission a aussi été nommée par le conseil administratif pour s'occuper de l'emplacement de la gare à Neuchâtel.

— La route de Neuchâtel à Valangin par les gorges du Seyon a été achevée et livrée à la circulation au commencement de cette année. Cette belle route conduit maintenant les voyageurs de Valangin à Neuchâtel à travers les gorges si pittoresques, et précédemment si peu connues, par lesquelles coule le Seyon. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le regret qu'on ait apporté un changement à l'ancien plan fait par feu M. l'ingénieur Junod. A l'extrémité des Valangines, ce plan faisait passer très naturellement la route de la rive droite sur la rive gauche de la rivière et descendre de là jusqu'à la ville par le Vauseyon. Par le nouveau tracé, la route reste maintenant sur la rive droite; et près du Vauseyon, un grand contour semble l'écartier à dessein le plus possible de la ville pour rejoindre la route de Pe-

seux. De là, nous dit-on, on compte la prolonger à travers les vignes de Maillefer, pour rejoindre près de Chambougin la route d'Yverdon; et l'entrée dans la ville aurait lieu par l'Évole. Le conseil de Bourgeoisie, composé en majorité de bourgeois non domiciliés à Neuchâtel, se montra peu opposé à ce projet; mais de nombreuses pétitions de Neuchâtel, et même de plusieurs autres localités, ont été adressées au grand conseil pour lui demander de modifier ce tracé et de faire passer la route par la vallée de l'Ecluse, où des travaux préparatoires avaient déjà été faits sous l'ancien gouvernement en vue du passage de la route dans cette vallée, qui par là deviendrait bientôt un quartier animé et très agréable.

— Une autre voie de communication qu'on cherche à ouvrir, c'est celle du lac de Neuchâtel à celui de Bienne et jusqu'à Soleure par la Thielle et par l'Aar, et les délégués des cantons intéressés ont déjà eu à cet effet plusieurs conférences. En attendant, un nouveau bateau à vapeur, *Le Jura*, sorti des ateliers Escher Wyss et C^e à Zurich et muni d'une machine de la force de quarante-cinq chevaux, a été lancé sur notre lac le 29 juillet. Nous lui avons déjà vu faire quelques courses d'essai, et il commencera ses courses régulières cet automne, si le chemin de fer de Morges à Yverdon est livré à la circulation.

— L'industrie de nos montagnes a souffert d'une crise assez sensible, résultant surtout des complications politiques où se trouve l'Europe; le nombre des commandes est peu considérable; cependant, peu d'ouvriers se sont vus entièrement privés d'ouvrage.

Les bureaux de contrôle du Locle et de la Chaux-de-Fonds ont poinçonné, en 1853, 307,395 boîtes de montres d'or et d'argent, soit 57,579 de plus qu'en 1852, et 67,489 de plus qu'en 1851.

— Le concours annuel de taureaux a eu lieu le 24 septembre à la Tourne; 16 taureaux furent amenés et huit primes accordées par le jury des experts, la première, de fr. 80, à G. Challandes, à Fontaines; la seconde, de fr. 65, à Benoit Jacot, aux Geneveys sur Cofrane; la troisième, de fr. 50, à F.-L. Tho-

rens, à Boudry; la quatrième, de fr. 40, à Jean Steckly, au Locle; la cinquième, de fr. 20, à Pierre Spack, à Bevaix, et les trois autres, de fr. 15, à Aug. Braillard, à Gorgier, Fréd. Renaud, à Cortaillod, et Ulysse Schopfer, au Cachot.

— Le dernier recensement donne comme population pour Neuchâtel et la banlieue 8324 habitants, dont 3819 Neuchâtelois, 32 heimathloses, 3,491 Suisses, 992 étrangers; pour la Chaux-de-Fonds, 14,234 habitants, dont 6,080 Neuchâtelois, 2 heimathloses, 6,002 Suisses, 2 150 étrangers. Dans ces deux localités, la population neuchâteloise a diminué pendant l'année de 145 personnes; la population étrangère a augmenté de 601. La population du Locle est de 8,277 habitants.

— Le 15 février, un convoi de 54 émigrants, appartenant pour la plupart aux districts du Vignoble, est parti pour l'Australie, devant s'embarquer en Angleterre; ils avaient été précédés et ont été suivis de plusieurs autres émigrants. Ils vont chercher dans ces terres lointaines plus de ressources que celles qu'ils avaient dans leur pays et un meilleur sort. Que Dieu les protège!

— La mort nous a fait faire d'autres pertes, entre lesquelles nous signalerons celle de M. Ulysse DuBois, ancien maire de la Chaux-de-Fonds, qui a succombé le 27 mars à une maladie de cœur. Les événements de 1848 avaient profondément altéré sa santé par les émotions douloureuses qu'ils lui causèrent, plutôt que par la perte d'une position qu'il n'avait point recherchée. Sa mort est vivement regrettée par les hommes de tous les partis, qui s'accordent à rendre justice à cet ancien magistrat, intègre, judicieux, dévoué.

— Dans la nuit du 9 au 10 septembre de l'année passée, un incendie éclatait au quartier de Petit-Martel (Ponts); le feu se propagea avec une telle rapidité que deux jeunes apprentis de treize à seize ans restèrent dans les flammes. Ils ne furent ni vus ni entendus pendant l'incendie, et le lendemain leurs deux cadavres furent retrouvés au-dessous de l'endroit qu'occupaient leurs lits.

— Un autre enfant plus jeune périssait à la

fin d'août 1853 d'une façon plus tragique encore. Une famille de Gorgier, père, mère, enfants, venait de passer dans une des Prises de la Paroisse une gaie après-midi; les enfants avaient pris leurs ébats auprès de la forêt, et l'on allait, le cœur joyeux, reprendre le chemin du village; à cet instant, les parents s'aperçoivent qu'un de leurs enfants, une petite fille de trois ans, leur manque. On la croit restée en arrière; on la cherche d'abord aux environs; on l'appelle; aucun cri de l'enfant ne se fait entendre; alors les parents et voisins dans l'angoisse poussent plus avant leurs recherches et les continuent jusque dans la nuit. A deux heures du matin, on battit la générale dans les villages de Gorgier et Chez-le-Bart; à dix heures du matin, les cinq autres villages de la paroisse furent appelés en aide, et les recherches durèrent plusieurs jours. Pour les parents, jours d'angoisse!... Mille suppositions, mille bruits plus effrayants que la mort même, venaient augmenter cette angoisse! Enfin, une nouvelle battue fut organisée et dirigée par des hommes dévoués. Cinq cents personnes fouillèrent pendant sept heures les champs et les bois, et désespéraient déjà d'arriver à un résultat, quand le père lui-même de cette malheureuse enfant fut conduit, providentiellement sans doute, au milieu d'un taillis épais de buissons, jusqu'à mi-hauteur de la montagne de Boudry; c'est là qu'il découvrit le corps de sa fille! Au-dessus de cet endroit est un chemin qu'aura sans doute gravi longtemps la petite fille; le lendemain, entendant les cris de ceux qui la cherchaient, elle se sera mise (on le conjecture) à descendre la montagne escarpée, et se sera embarrassée dans les taillis, où, épuisée de fatigue et d'angoisse, elle se sera endormie du dernier sommeil.

— Dans le courant de Janvier, M. Dessoulavy, propriétaire à Chaumont, fut réveillé pendant la nuit par le bruit qu'on faisait en enfonçant sa fenêtre, et se vit attaqué par deux hommes armés, qui menaçaient de le tuer, mais qui remirent l'exécution de ce projet jusqu'au moment où ils auraient trouvé l'argent qu'ils cherchaient. Pendant leurs recherches, M. Dessoulavy put heureusement

s'enfermer dans une autre pièce, et les bandits s'enfuirent après l'avoir pillé. Ils parlaient allemand.

— Plusieurs tentatives d'effraction eurent lieu à Neuchâtel dans la nuit du 17 au 18 octobre, et un vol fut effectivement commis chez un épicier de la ville. Des grains de café, qui s'échappèrent d'un sac troué, mirent sur la trace des voleurs, qui furent saisis et livrés à la justice.

— Le 20 mai, comme on travaillait à un défrichement dans la forêt de la commune de Peseux, à l'endroit dit la Planche-Martin, on trouva sous une souche 90 pièces d'argent à l'effigie de Louis XIV, assez bien conservées; ces monnaies, qui ont à peu près la dimension d'une pièce de cinquante centimes, portent les millésimes de 1691 à 1703. Elles n'étaient renfermées dans aucun vase ou autre objet qui pût servir à faire connaître l'origine ou l'époque du dépôt.

— La température, excessivement froide à l'époque du nouvel-an, a causé plusieurs accidents. Un homme fut trouvé mort dans les neiges près de Colombier, un autre près de Coffrane. Le corps d'un étranger fut aussi retrouvé, le 20 janvier, près de Fleurier. On a su depuis que c'était celui d'un Badois; il est probable qu'il avait péri à l'époque du nouvel-an, et était demeuré quelques semaines enseveli dans les neiges.

— Au Locle, au commencement de janvier, le thermomètre est descendu deux fois à 20 degrés Réaumur au-dessous de zéro; à la même époque, il marquait à la Chaux-de-Fonds 22 et 24 degrés. A la fin d'avril, un retour de froid, après une série de jours chauds, a causé beaucoup de mal à la vigne: il a enlevé une grande partie de la récolte. Il y a eu une si forte gelée, la nuit du 18 au 19 août, qu'elle a détruit, dans la vallée de la Chaux-du-Milieu et du Cachot, les avoines et les orges, ainsi qu'une grande partie des pommes de terre.

— Le 29 avril, une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Neuchâtel; elle l'a été davantage à la Chaux-de-Fonds et au Locle. Elle a eu une durée de deux à trois secondes.

— Cet hiver, une grande cherté de vivres

s'est fait sentir dans notre pays : le prix du pain, qui s'est élevé à Neuchâtel jusqu'à 29 centimes, a été plus haut encore aux Montagnes ; et les pommes de terre, hors de prix, avaient disparu des marchés. Il y a eu grande difficulté de vivre pour le pauvre. Mais qu'était-ce en comparaison d'autres pays, même de contrées voisines ? Et, sauf la récolte de la vigne, celles des autres productions de la terre ont récompensé et récompenseront encore les cultivateurs de leurs peines. La guerre qui exerce au loin ses ravages, le choléra qui l'exerce et au loin et tout autour de nous, nous ont épargnés jusqu'ici. Malgré toutes nos épreuves, nous avons donc à bénir la Providence qui nous a préservés de bien des maux et nous a accordé plus de biens que nous n'en avons mérité sans doute. Confions-nous en sa bonté.

BATIMENT DES ÉCOLES

DE JEUNES FILLES.

On comprend que nous ne voulons point, à l'occasion du nouvel établissement, discuter diverses questions telles que celles-ci, qu'il soulève pourtant assez naturellement : les jeunes filles doivent-elles recevoir une éducation publique comme les jeunes garçons ? avoir, comme eux, des collèges et des gymnases ? L'emplacement choisi pour le bâtiment de l'école des jeunes filles était-il le plus convenable ? Ce choix était-il tellement commandé par les circonstances et la nécessité, qu'il justifiait l'exhumation des corps qui reposaient dans l'ancien cimetière et leur translation dans le cimetière actuel ? Nous

ne discuterons ni ces questions ni bien d'autres encore qui se présentent à notre esprit, pendant que nous écrivons cet article. Nous nous abstiendrons à la fois de critiques et d'éloges, nous renfermant tout à fait dans le rôle de narrateur.

Il y a déjà trois ans, les conseils de la Bourgeoisie avaient décidé la construction de l'édifice. M. l'architecte Richner fut chargé de faire les plans et d'en surveiller l'exécution.

Le bâtiment est assez élevé pour que, du second étage, on domine les maisons du bas de la ville, et qu'on ait une vue très remarquable, celle en particulier du lac et des Alpes.

Ce vaste édifice renferme une chapelle, des salles dont plusieurs sont très grandes, et un logement pour le concierge. Les nombreuses salles (*) ne sont pas toutes occupées, et ne doivent pas l'être toutes par les classes : plusieurs sont destinées à recevoir des objets d'histoire naturelle, des instruments de physique, des produits chimiques, et une collection de cartes de géographie et de reliefs, rassemblée par la commission d'éducation de l'Etat, dans le but de fournir aux commissions des écoles du pays les moyens d'apprendre à connaître les ouvrages de ce genre qui existent actuellement et leurs prix exacts.

La chapelle, qui occupe le rez-de-chaussée au sud-ouest, est d'une

(*) Il y en a vingt-deux.

grandeur convenable, d'une architecture simple et élégante à la fois. Elle contient une large tribune qui règne de trois côtés. Elle est chauffée par le même système de calorifère que le reste de la maison. Ce système, appelé de Perkins, consiste dans l'emploi de tuyaux de fer très épais, qui, du foyer où l'eau est échauffée à une température très élevée, la transportent partout où il est besoin. Il suffit d'une quarantaine de pots d'eau pour remplir les tuyaux qui servent à chauffer une aile du bâtiment. Ce n'est toutefois qu'après quelques hivers, qu'on pourra s'assurer de la bonté du système et de son appropriation convenable à l'établissement auquel on vient de l'appliquer.

Nous lisons dans le *Rapport présenté par le Conseil de Bourgeoisie à l'assemblée générale des bourgeois de Neuchâtel*, que « les dépenses de construction, entourage, mobilier et chauffage, s'élèveront à la somme d'environ fr. 345,000. »

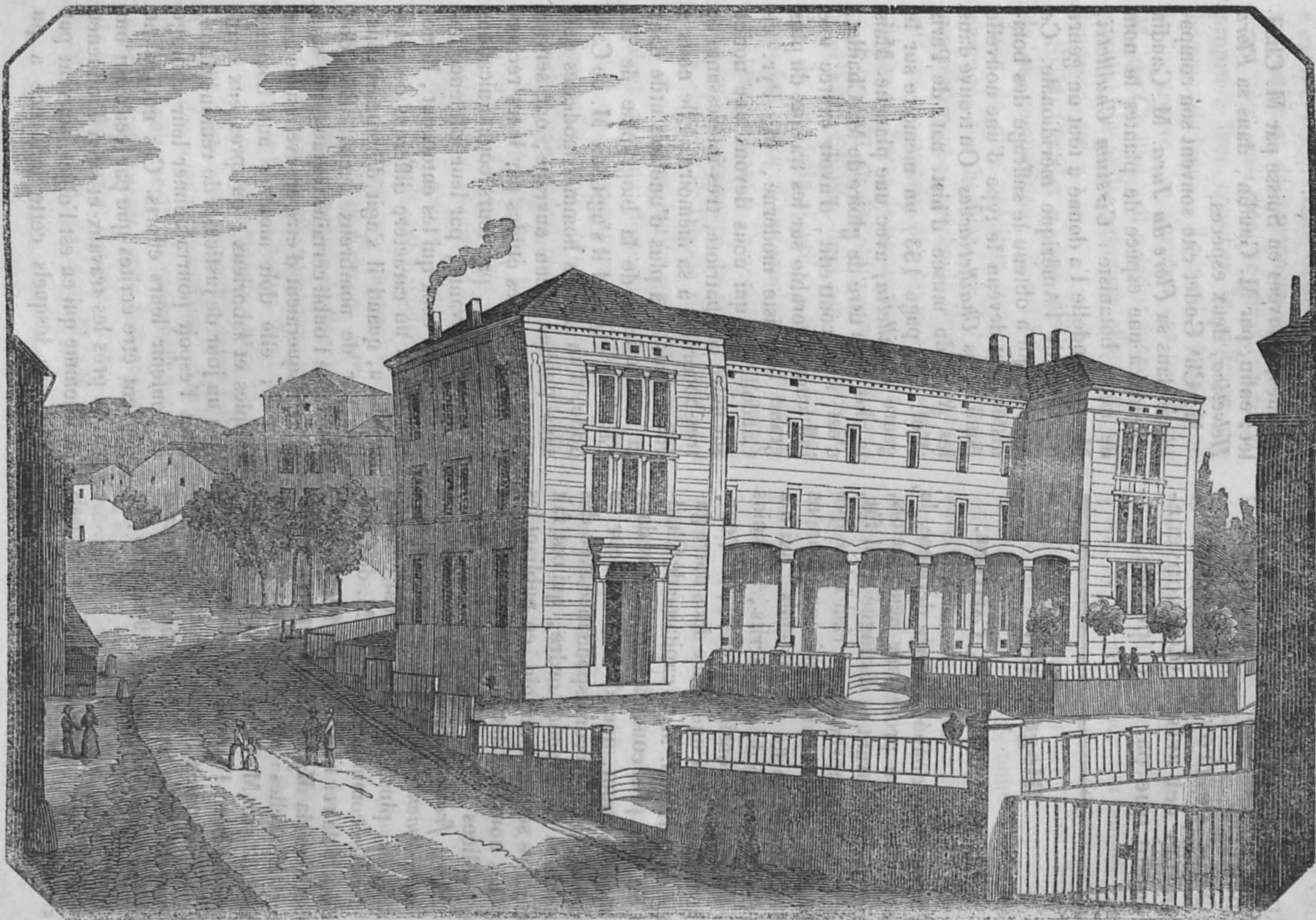
La première pierre de l'édifice a été posée le 11 octobre 1851, et déjà le 15 novembre 1853 a eu lieu l'inauguration. Un cortège composé des conseils de la Bourgeoisie, de plusieurs conseillers d'Etat, des pasteurs de la ville et du colloque du district, des commissions d'éducation et des travaux publics, des membres du corps enseignant et de toutes les classes des jeunes filles, partant du gymnase au son des clo-

ches, se mit en marche pour se rendre dans la chapelle du bâtiment à inaugurer, où devait avoir lieu la cérémonie. Elle a consisté en deux discours, en prières et en plusieurs chants. Les discours ont été prononcés l'un par M. César Vaucher, président du conseil de Bourgeoisie, l'autre, par M. le doyen DuPasquier, qui a récité des prières de circonstance et consacré la chapelle.

Après la cérémonie, une médaille en métal blanc commémorative de la fête a été donnée à chacune des jeunes filles présentes. Les membres des conseils et du corps enseignant en ont reçu une en bronze. Cette médaille, due au burin du célèbre artiste genevois Bovy, porte d'un côté un relief du bâtiment avec cet exergue : *Ville de Neuchâtel*, et de l'autre l'aigle, armoirie de la ville, avec la date de l'inauguration.

Depuis le printemps, plusieurs services religieux se font dans la chapelle; quelques-unes des prières de la semaine, le sermon du vendredi et les catéchismes des jours ouvriers pendant les fêtes. Les écoles du dimanche ont aussi été transportées dans cette chapelle.

Le rapport du conseil de Bourgeoisie dit que « M. le pasteur DuPasquier, en consacrant la chapelle au service religieux, a fait ressortir l'harmonie qui existe entre une éducation bien dirigée et la pensée



BÂTIMENT DES ÉCOLES DE JEUNES FILLES.

religieuse qui doit la vivifier et la pénétrer. »

Nous ne croyons pas pouvoir terminer cet article plus convenablement que par cette pensée.

Biographie.

J.-F. DE CHAILLET, CAPITAINE.

Nous avons donné, l'année dernière, la biographie d'un professeur neuchâtelois, qui, quelque savant et distingué qu'il fût, n'a rien fait imprimer, et rien laissé que des manuscrits. Aujourd'hui nous donnons celle d'un botaniste neuchâtelois, qui n'a pas même laissé de manuscrits, au moins de manuscrits considérables (*), et pourtant mérite aussi une place dans notre galerie de portraits. M. le capitaine de Chaillet est bien plus connu à l'étranger et dans le monde savant, que M. le professeur de Meuron. Il fut en correspondance avec des botanistes du premier ordre, qui ont fait connaître son nom au loin, en publiant les espèces nouvelles découvertes par lui. Ont été publiées 1° par M. de Candolle, dans la *Flore française*, dans la *Synopsis* ou le *supplément de la Flore*, 77 espèces nouvelles; plus, 105 espèces mal connues et dont les communications de M. de Chaillet ont éclairci l'histoire; 2° par M. Persoon, dans la *Mycologia europæa*, 54 espèces nouvelles: plus, 67 autres mal connues; 3° par M. Fries, dans son *Systema mycologicum*, 18 espèces nouvelles; plus, 36 déjà connues, mais imparfaitement; 4° par M. Schærer, dans son *Lichenum Helveticorum Spicilegium*, 29 espèces peu

connues, trouvées en Suisse par M. Chaillet; enfin, par M. Gaudin, dans sa *Flora Helvetica*, deux espèces.

M. Ch^s Godet cite souvent son compatriote dans sa *Flore du Jura*. M. Gaudin a donné à une espèce de plantes le nom de notre botaniste: *Cirsium Chailletii*. M. de Candolle l'a donné à tout un genre d'arbres de l'Amérique méridionale. Ce genre, qui a obtenu le suffrage des botanistes, est devenu le type d'une nouvelle famille, les *Chailletiacées*. On trouve dans les Ann. du musée d'hist. nat. de Paris (Vol. 17, page 153) un mémoire sur le genre *Chailletia*, avec une planche. Mais le plus beau titre de gloire de M. Chaillet, c'est, sans contredit, d'avoir exercé une influence favorable sur les travaux du plus grand botaniste moderne, M. Pyr. de Candolle, à qui nous devons une notice sur notre compatriote, très-intéressante et très-honorable à sa mémoire. Elle nous a été et nous sera plus d'une fois utile dans la composition de la biographie de M. Chaillet. « Quand il s'agit, dit M. de Candolle, d'un de ces hommes modestes qui, sans publier aucun ouvrage, ont servi à l'avancement des études par leurs recherches solitaires, par leurs communications à d'autres savants, par leur influence immédiate sur ceux qui les entourent, la notice prend un caractère différent de celui qu'elle a, quand il s'agit d'hommes illustrés par de nombreux écrits. Elle doit sauver de l'oubli certains travaux qui, sans elle, risqueraient d'être ensevelis avec leur auteur; elle doit montrer aux hommes simples et laborieux, qu'après eux il arrive un jour de justice et de rémunération, dont l'espoir pourra animer leur courage et soutenir leurs efforts. Ces notices ne peuvent être écrites que par ceux qui ont vu de près les travaux et suivi l'influence de l'homme qui en est l'objet, souvent par ceux sur lesquels cette influence a pu

(*) Il n'a laissé que des notes manuscrites, mais en grand nombre.

s'exercer ; alors elles deviennent un acte de justice et de reconnaissance, et revêtent, pour ainsi dire, un caractère moral, propre à leur concilier le suffrage des hommes de bien.... Telle est la position où je me trouve, en écrivant ces pages sur M. de Chaillet : il a jadis encouragé et souvent dirigé les premiers efforts de ma jeunesse, etc. »

Si M. Chaillet n'a pas laissé d'ouvrage de sa composition, il a laissé quelque chose de plus précieux peut-être qu'un ouvrage, son herbier, qu'il a légué par son testament au musée de Neuchâtel ainsi que ses manuscrits (il a légué à la bibliothèque ses livres de botanique).

A ce qu'il dit des obligations qu'il avait eues à M. Chaillet dans son adolescence, M. de Candolle ajoute : « Son influence s'est fait sentir d'une manière spéciale, et qui tenait autant à l'aménité de son caractère qu'à la tournure de son esprit, par les excitations à l'étude de la botanique qu'il donnait aux jeunes gens qui y témoignaient quelque disposition..... M. Leo Henkel de Donnersmark a éprouvé cette influence bienveillante ; et entre plusieurs Neuchâtelois, je citerai parmi ceux sur lesquels il a exercé une heureuse action, MM. Louis Coulon père et fils, qui ont si puissamment contribué à fonder et à enrichir le beau musée d'histoire naturelle dont la ville de Neuchâtel vient de se doter, et M. Godet, qui, après avoir étudié la botanique de la Crimée, a publié une flore succincte du canton de Neuchâtel, partie d'après ses propres travaux, partie d'après ceux de M. de Chaillet. L'exemple de celui-ci et ses encouragements ont heureusement influé pour répandre dans sa patrie le goût des sciences naturelles. » Ce goût-là a été une excellente préparation et une condition de succès pour l'enseignement de MM. Agassiz et Godet.

M. de Candolle parle de M. Ch. Godet

comme étant redevable en quelque chose à M. Chaillet de ses succès dans sa carrière de botaniste. Nous avouons que si nous avons tenu à donner cette année-ci la biographie de M. Chaillet, c'était en partie pour dire quelques mots du dernier ouvrage de M. Godet, de sa *Flore du Jura*, et en remercier son auteur de la part de tous ceux de ses compatriotes qui s'occupent de sciences naturelles. Plus on étudie cette flore, plus on l'apprécie, en même temps qu'on s'étonne des travaux qu'elle a dû coûter à son auteur. Elle est certainement de nature à faire avancer la science : c'est là un beau présent que M. Godet a fait au public l'année dernière. Ne donnant plus ses cours au gymnase, il a eu ainsi plus de temps à consacrer à un auditoire plus nombreux, celui de ses lecteurs.

M. Chaillet a, pour ainsi dire, frayé un sentier (*), que M. Godet a agrandi au point d'en faire une belle et large route. En d'autres termes, M. Chaillet a jeté dans notre sol la semence d'une plante qui a crû et prospéré par les soins d'un jardinier plus capable encore.

M. Godet a rendu hommage à son tour à la mémoire de M. Chaillet, en envoyant, en 1839, un article nécrologique à la société helvétique des sciences naturelles, qui l'a inséré dans ses annales. Nous ferons quelques emprunts à cet article.

M. Chaillet ne semblait pas destiné à l'étude de la botanique : il l'avait été d'abord à la carrière des armes. Après avoir fait, dans sa ville natale, les études qu'on y faisait alors, il entra, à l'âge de vingt ans (suivant une autre donnée, à quatorze ans

(*) A peu près à la même époque, deux membres de la famille Benoit des Ponts-Martel, s'occupaient avec beaucoup de soin et de capacité de l'étude de la botanique. Ils ont aussi contribué à préparer un terrain qui devait être cultivé avec plus de succès après eux.

et demi), dans le régiment suisse de Jenner, qui prit ensuite le nom de Lullin de Châteauioux. Il fit la campagne de Corse, de 1784 à 1786. Il assista avec son régiment au Champ de mars 1787, puis à l'affaire de Nancy, le 31 août 1790. En 1791, il quitta le service, avec le grade de capitaine, ayant été décoré de la croix du mérite militaire. Il avait servi vingt-quatre ans. Rentré dans sa patrie, il ne la quitta plus, et sut s'y créer une occupation d'un genre bien différent de celle qu'il avait eue longtemps : il consacra sa vie entière à l'étude de la botanique. « Isolé de tous les naturalistes, dit M. Godet, il eut à vaincre de grandes difficultés, et fit lui-même son éducation scientifique avec un petit nombre de livres choisis, et surtout par une correspondance suivie avec les plus célèbres botanistes de son époque. Il étudia les plantes du canton de Neuchâtel avec une rare persévérance, et avec tant de succès, que son nom est cité presque à toutes les pages des ouvrages des de Candolle, des Persoon, des Fries, etc. Aucune végétation, si petite, si imperceptible qu'elle fût, n'échappait à sa sagacité. Tout était pour lui l'objet d'un persévérant examen ; et aucune fatigue ne le rebutait, quand elle pouvait le conduire à quelque découverte importante. C'est dans ce modeste cercle d'activité qu'il a passé quarante-huit années de sa vie. »

« Il est remarquable, dit M. de Candolle dans sa notice sur M. Chaillet, que malgré l'hétérogénéité de l'étude des armes et des plantes, il est sorti un certain nombre de botanistes des rangs des militaires. » Nous avons entendu une personne qui était en intime relation avec M. Chaillet, expliquer ainsi son goût pour l'étude de la botanique : dans une promenade qu'il faisait aux environs d'une ville de garnison, il fut frappé de la beauté des fleurs d'une plante qui couvrait un champ. Dans son

admiration, il dit à un paysan qui était occupé à arracher les mauvaises herbes : « Comment s'appelle donc cette belle fleur ? » Le paysan fait semblant d'abord de ne pas entendre une question qui lui paraît être une plaisanterie. Mais celui qui la lui a adressée, la répète ; et le paysan voyant qu'elle était faite très-sérieusement, lui répond : « Mais c'est une fleur de pomme de terre ! » Confus d'ignorer quelque chose que chacun sait, même le dernier paysan, M. Chaillet prend la résolution de ne plus s'exposer à une telle mortification, et pour cet effet de se mettre à l'étude des plantes. Pour n'en avoir pas connu une, il a voulu les connaître toutes. M. Chaillet, il nous semble, doit donner une grande leçon, celle que, dans toutes les positions, on peut se créer une occupation. Qui pourra dire toutes les jouissances que lui procura celle qu'il avait choisie ? Elle a fait le charme d'une vie qui, oisive, eût été un poids pour lui, et elle a sans doute même contribué à la prolonger. Sans doute aussi il lui a dû en partie la conservation de ses facultés intellectuelles dans un âge très avancé : toutes les facultés se conservent par l'exercice. Nous empruntons encore à M. Godet les lignes suivantes : « Les dernières années de sa vie ont été marquées par de cruelles infirmités. Devenu sourd, presque aveugle, et avec une cuisse déhanchée, qui le forçait, même dans sa chambre, à faire usage de béquilles, il conserva cependant jusqu'à la fin toute la lucidité de son esprit et la vivacité de son caractère, et s'occupait presque jusqu'à ses derniers moments de sa science favorite. »

Il est mort le 29 avril 1839, à l'âge de 92 ans.

Nous n'avons rien dit encore de son caractère. A en juger par son ton, qui était assez brusque, on aurait pu croire qu'il

avait quelque chose de dur dans le caractère, mais ce jugement eût été tout-à-fait mal fondé. Sa brusquerie était sans doute, sans qu'il s'en doutât, une imitation de celle d'un homme pour lequel il avait eu une grande considération, du duc de Brissac, général des régiments suisses, à qui il avait été présenté, quand il entra au service, et qui lui avait toujours témoigné beaucoup de bienveillance. Il se plaisait à raconter sa présentation au duc, qui lui dit entr'autres choses : « Jeune homme, j'ai peu de conseils à vous donner...., ceux-ci, par exemple : si quelqu'un vous vante sa bonne conscience, dites-lui : Tu es un coquin. Si quelqu'un vous vante son courage, flanquez-lui un soufflet. »

M. de Candolle termine sa notice par le récit d'un trait de bonté, qui terminera aussi cette biographie. « Sa bonté, qui ressemblait un peu à celle du Bourru bienfaisant, ne se démentait point dans cette position (*), qui aurait rendu la morosité excusable. Si l'on me permettait d'en citer une preuve un peu familière, je conteraï qu'il avait l'habitude, chaque dimanche soir, de se faire coucher long-temps avant la nuit, afin de laisser à ses domestiques le temps de profiter des plaisirs de la soirée. Ce petit fait, qui peint toute une âme, m'a été conté, les larmes aux yeux, par l'une des personnes qui le soignaient. »

(*) M. de Candolle l'avait visité dans sa quatre-vingt-dixième année, où il était presque aveugle, ayant un bras cassé et une cuisse déhanchée.

LA BRÉVINE.

Les fondateurs de cette commune étaient primitivement originaires du Locle. Des documents anciens nous apprennent qu'un certain nombre de familles se trouvant trop à l'étroit dans la vallée du Locle, se

transportèrent successivement dans celles de la Sagne, de la Chaux-de-Fonds, des Brenets, et enfin dans celle de la Brévine, qui fut alors nommée Chaux-d'Estalières, nom qu'elle a conservé jusqu'à la moitié du XVII^e siècle, et auquel celui de Brévine a été substitué, par la raison que le seul village qui ait été bâti dans cette vallée, l'a été près d'un étang, qui servait anciennement d'abreuvoir public pour les bestiaux du voisinage. De là, le nom de *Brévena*, en patois, puis, en français, de *Brévine*.

C'est vers 1424 que cette vallée commença à être habitée. Les premiers habitants se livrèrent surtout au travail du défrichement. Jusqu'en 1604 cette petite colonie, sous le rapport du spirituel et du temporel, dépendit toujours du Locle ; mais à cette époque, les familles établies en plus grand nombre dans la vallée de la Brévine, avisèrent aux moyens d'avoir un temple : c'est celui qui existe encore. M. Esaïe Berthoud, pasteur au Locle, fit la dédicace de cet édifice au mois de novembre de la dite année. Le premier conducteur spirituel de cette église naissante fut Martin Courtois, qui avait le titre de ministre et non celui de pasteur ; mort en 1614, il ne fut remplacé qu'en 1616. Il le fut par Jaques Cretenet, désigné dans les registres comme premier pasteur de la Brévine.

En 1617, S. A. le prince Henri d'Orléans, sur la très-humble requête qui lui fut présentée par les paroissiens de la Chaux d'Estalières, consentit à prendre à sa charge la plus grande partie de la pension qu'ils payaient à leur pasteur. En 1618, ce prince généreux leur accorda pour leur église l'une des trois cloches du temple de Valangin. Les paroissiens de la Brévine ayant délégué à Valangin quelques uns des leurs pour prendre possession de cette cloche en leur nom, les bour-

geois et communiers de ce bourg prièrent ceux-ci de renoncer à la possession de l'une des trois cloches indiquées, et d'en accepter en échange une autre, qui était à la tour de la maison du bourg. Cette cloche se trouvant un peu inférieure en valeur à la plus grosse de celles du clocher, les délégués de la Brévine n'acceptèrent cette proposition que sous la réserve de l'approbation de leurs commettants : elle ne tarda pas à intervenir ; et le Prince ratifia cette convention par acte du 28 septembre de la même année. On fait encore usage de cette cloche, qu'on appelle à la Brévine *la petite cloche*. En 1644, les communiers résolurent de faire faire à leurs frais une seconde cloche plus grande que l'autre : le poids en fut fixé à 3000 livres. Le Locle, leur mère-commune, participa aux frais par un don de 500 livres faibles.

La population de la Chaux-d'Estalières atteignait en 1624 le chiffre approximatif de mille habitants ; elle eut le désir et forma le projet de se constituer en corporation, afin de jouir des droits et privilèges accordés aux autres corps de l'Etat. Si tous les intéressés étaient d'accord sur cette question importante, ils ne l'étaient pas sur le choix du comté auquel ils désiraient être incorporés pour le spirituel et le temporel. Les uns voulaient l'être au comté de Valangin, d'où dépendait leur mère commune ; les autres, au comté de Neuchâtel, ayant surtout égard aux nombreux rapports que la Brévine avait avec la châtellenie du Val-de-Travers.

Le 14 octobre 1624, S. A. le Prince Henri d'Orléans trancha le différend et mit fin aux débats par l'acte d'érection, dans lequel il accorda aux demandeurs les droits de communauté, de consistoire et de juridiction. Voici en quels termes sont indiqués dans cet acte les considérants qui

motivèrent la réunion de la mairie de la Brévine au comté de Neuchâtel :

« Notre lieutenant général et gouverneur en nos dits comtés, avec notre conseil d'Etat y établi, auraient ordonné que les habitants de la Chaux d'Estalières, la Remossu et la Brévena dépendraient à l'avenir, en spiritualité et temporalité, entièrement du Vaux-Travers, puisque ce quartier est dans le climat et enclos du comté de Neuchâtel et du ressort même du Vaux-Travers. »

Les limites de la communauté de la Chaux-d'Estalières qui avaient été provisoirement indiquées à l'occasion des défrichements entrepris par la colonie, furent, ensuite des ordres du prince, fixées par ses commissaires, dans un acte daté du 27 octobre 1628, au moyen duquel l'ancien tracé fut confirmé.

On voit dans cet acte, que cette commune était bornée, à l'est, par un quartier de la Chaux-du-Milieu, actuellement connu sous le nom de Cachot-de-Vent ; au nord, par les anciens rais de Bourgogne ou la Franche-Comté, sur une étendue d'environ trois lieues, aboutissant au Mont-du-Cerf, point désigné sur la carte d'Ostervald ; à l'ouest, par les Prés-Rolliers, dépendant de la juridiction des Verrières ; au sud, par cette dernière juridiction, la châtellenie du Val-de-Travers et la seigneurie de Travers.

A l'exception du quartier de la Châtagnette, le seul à l'est de la commune qui, pour les affaires judiciaires seulement, dépendit de la seigneurie de Travers, les autres limites de la commune étaient en même temps celles de la juridiction.

Une disposition des traités de paix signés à Paris entre les puissances alliées et la France, le 30 mai 1814 et le 20 novembre 1815, statuait que les limites qui séparaient alors le département du Doubs

de la principauté de Neuchâtel, devaient être rectifiées. Les conférences diplomatiques et les travaux entrepris pour fixer cette nouvelle ligne de démarcation, furent terminés à Berne, le 8 ou le 9 juillet 1818; et ce fut seulement le 20 février 1819 que le gouvernement de Neuchâtel fit prendre possession, au nom du roi de Prusse, de la partie du territoire français cédée à la principauté. Cette partie contient une surface de 1538 hectares, qui correspondent approximativement à 5692 poses, mesure de Neuchâtel.

A dater de l'incorporation de ce territoire à celui de la principauté, le Cerneux-Péquignot a fait partie de la juridiction de la Brévine. Le nombre des maisons d'habitation était à cette époque de 57, et celui des habitants de 300, la plupart originaires de ce lieu; ce qui le prouve, c'est qu'en 1821, cette paroisse ayant obtenu du gouvernement le droit de communauté, 269 personnes furent reconnues comme ressortissant à la principauté de Neuchâtel et à la commune du Cerneux-Péquignot.

Ce fut aussi en 1821 que les quartiers de la Châtagne et du Cachot, situés sur la seigneurie de Travers, et la Chaux-du-Milieu, qui appartenaient à la juridiction de Rochefort, furent incorporés à la juridiction de la Brévine, qui devint ainsi l'une des plus considérables du pays en étendue: sa population était, en 1846, de 2375 habitants.

BRÉVINE :	
Sujets de l'Etat	855
Etrangers	576
Ensemble :	1229
CHAUX-DU-MILIEU ET CACHOT :	
Sujets de l'Etat	574
Etrangers	256
Ensemble :	830
CERNEUX-PÉQUIGNOT.	
Sujets de l'Etat	216
Etrangers	100
Ensemble :	316
Total : 2575 h ^s .	

Il est à remarquer que la Chaux-du-Milieu et le Cachot, qui, attendu la proximité où ils étaient de leur mère commune, le Locle, auraient dû, il semble, être habités plus tôt que la vallée de la Chaux-d'Estalières, (le sol est à-peu-près le même dans ces trois localités), ne l'ont été (du moins cela est probable) qu'environ un siècle plus tard; ce qu'on peut inférer du fait que c'est seulement en 1716 que la Chaux-du-Milieu a été érigée en paroisse, tandis que la Brévine l'était déjà en 1604.

Si notre conjecture est fondée, à quelle cause doit-on attribuer la préférence donnée à la partie occidentale de cette vallée, plutôt qu'à celle qui avait le Locle pour limite? Serait ce à l'étang de la Brévine et au petit lac d'Estalières? On peut le conjecturer, comme quelque chose de très-probable; mais pourtant il n'existe aucun document qui vienne à l'appui de cette conjecture.

A dix minutes de distance de la Brévine se trouve la source minérale appelée Bonne-Fontaine. Nous copions les lignes suivantes dans la *Description de la juridiction de la Brévine*, par feu M. le maire Huguenin : « Le souverain fit l'acquisition de cette source, au commencement du siècle passé, pour la livrer gratuitement à l'usage du public souffrant, et y entretient un petit bâtiment à l'usage des buveurs. Cette source n'est pas abondante: ce n'est qu'un petit filet d'eau, qui coule lentement. On a pris soin de l'isoler de toute eau étrangère. Son urne, constamment penchée, ne cesse pas de verser son onde bienfaisante avec une égale quantité, soit qu'il fasse de longues pluies, de grandes sécheresses, ou de ces froids rigoureux qui tarissent les autres sources... Ces eaux passent pour être très-désobstruantes et toniques, propres à combattre la chlorose, les affections hypocondriaques, etc. Chaque année une assez grande quantité

d'étrangers, de jeunes personnes surtout, viennent prendre ces eaux dans la belle saison, et toute l'année on en exporte des caisses qui sont demandées du dehors.

En 1842, lors du passage du roi, des personnes qui avaient pris les eaux, et qui avaient reconnu l'insuffisance du bâtiment public existant alors, présentèrent un placet à Sa Majesté pour lui demander de daigner pourvoir à ce qu'il fût construit un édifice plus vaste et plus approprié à sa destination. Le roi voulut bien assigner pour cet objet une somme de 7000 livres. Le bâtiment actuel, d'une architecture qui se distingue, par son élégance, des habitations voisines, renferme, outre un logement pour le concierge, deux salles, l'une à cheminée, et l'autre plus spacieuse, servant de promenoir aux malades, les jours de pluie. Il est à regretter que l'on n'ait pas une analyse des eaux de la Bonne-Fontaine, faite par des hommes de l'art : elle contribuerait à en faire connaître plus généralement les propriétés.

Il y a peu de juridictions de notre pays qui aient subi d'aussi grands changements que celle de la Brévine. Quoique M. le maire Huguenin eût déjà publié une description de cette juridiction en 1796, il en publia une seconde en 1840. Toutes deux furent couronnées par la Société d'émulation patriotique. Et quoiqu'il ne se soit écoulé que 14 ans depuis la publication de la seconde, l'article actuel, écrit par le *Messenger*, n'est pas rendu inutile par les publications de M. Huguenin, et contient plusieurs choses nouvelles. Un des changements les plus considérables à signaler serait la mise en tutelle de la commune de la Brévine par le gouvernement actuel... Mais nous ne croyons pas devoir nous étendre ici sur ce point.

La culture des terres était autrefois à la Brévine, comme partout dans nos monta-

gnes, presque l'unique occupation des habitants. Déjà dans la première moitié du XVIII^e siècle, l'industrie de la dentelle, et par suite de la filature pour la dentelle, y fut importée du Val de Travers, et devint une ressource, une occupation lucrative pour les femmes, les enfans et les vieillards. Elle n'est plus maintenant à l'usage que de quelques ouvrières trop âgées pour en apprendre et en exercer une autre.

L'industrie de l'horlogerie, qui s'introduisit à la Brévine après celle de la dentelle, ne tarda pas à devenir, avec l'agriculture, la principale ressource de ses habitants. La fabrication des pendules occupa un certain temps un assez grand nombre d'ouvriers ; mais peu à peu ils ont presque complètement abandonné cette partie. Maintenant les uns confectionnent de petits outils à l'usage des horlogers, d'autres, surtout les femmes et les enfans, des chaînettes qui entrent dans le mécanisme de certaines montres ; le plus grand nombre exercent les diverses branches de la fabrication des montres. Malheureusement les rapports fréquents avec les grands centres, surtout l'extrême division et subdivision du travail, ont engagé bien des habitants de la Brévine, même des familles entières, à s'établir au Locle ou à la Chaux-de-Fonds, et à remettre leurs domaines entre les mains de fermiers étrangers. Ceux-ci, allemands suisses pour la plupart, n'adoptent que fort à la longue nos mœurs et nos habitudes, quand ils n'y restent pas même tout à fait étrangers. Ne connaissant pas, ou ne connaissant qu'assez mal notre langue, ils ne participent guère à notre culte, et se montrent peu empressés à faire profiter leurs enfans des moyens d'instruction qui sont mis à leur portée ; ils forment comme un peuple à part au milieu de la population neuchâteloise.

Les mœurs des habitants de la Brévine

(nous parlons essentiellement des Neuchâtelois), ne se ressentent pas de l'âpreté du climat : elles sont douces, en même temps que simples et pleines de franchise. L'opinion publique sait encore y flétrir le vice ; et bien que les sentences prononcées à son tribunal, tiennent peut-être parfois de la médisance, elles ne laissent pas d'être quelque chose de précieux dans un temps comme le nôtre, où la faiblesse et le relâchement des principes engendrent une funeste indifférence. La bonne foi règne dans les transactions, tellement que la simple parole tient souvent lieu de contrat. Les habitants de la Brévine vivent en paix. Parmi eux les délits sont très-rare, et les procès presque inconnus. Ils se serrent cordialement la main, quand ils s'abordent et se rencontrent. Dans leurs repas, ils choquent amicalement leurs verres les uns contre les autres avant de boire, et le maître admet ses domestiques à sa table comme ses enfants. La vie de famille, cette précieuse sauvegarde des mœurs, n'a heureusement pas encore fait place à la vie d'atelier. Celui qui, le soir du dimanche, entrerait dans les maisons éparses autour du village de la Brévine, trouverait dans plusieurs la famille réunie pour entendre la lecture de la Parole de Dieu, faite par l'un des enfants. L'amour, le respect du passé et des souvenirs est un des traits distinctifs du caractère des habitants de la Brévine : il est donc naturel qu'ils conservent aussi le respect pour la religion. Leurs relations mutuelles sont affectueuses, sans apprêt et sans cérémonie. Il n'y a pas proprement parmi eux de distinctions de rang : c'est essentiellement la bonne conduite qui établit la considération. Les personnes du même âge se tutoient volontiers. La disposition à rendre service est générale. S'agit-il d'un *coup de main* à donner, d'un malade à soigner et à veiller, d'une course à faire, le voisin a toujours ses bras,

ses jambes, ses veilles et aussi sa bourse à la disposition du malheureux qui les réclame. Quelqu'un a-t-il fait une perte, ou se trouve-t-il dans un besoin imprévu ou pressant, sur le champ une collecte est faite en sa faveur, et la pite du pauvre figure honorablement à côté de l'offrande du riche. Ce n'est pas en vain que l'on fait appel à la charité publique. Nous citerons en preuve le *Comité de charité*, qui a été fondé dans le but de travailler à abolir la mendicité, et qui est entretenu par des dons particuliers ; — le fonds appelé du nom du fondateur *fonds de Joly* ; — le *fonds de la paix* ; et un *Comité de dames*, qui confectionnent et distribuent des vêtements destinés aux enfants pauvres qui sont astreints à fréquenter les écoles. M. le maire Huguenin a donné sur trois de ces comités ou administrations charitables des détails, entre lesquels nous choisirons les suivants.

« La communauté était sans ressources pour ses pauvres. La bienfaisance des particuliers y pourvoyait. En 1673, la femme d'Israël Huguenin donna 20 batz pour commencer un fonds en leur faveur. C'était un grain de moutarde, mais planté dans une bonne terre... Ce fonds atteint aujourd'hui L. 21,000.

« En 1805 un célibataire de la Brévine, H. Joly, après avoir distribué en legs environ 1000 louis à divers consistoires du pays, laissa le restant de sa fortune aux pauvres de sa communauté ; ce don pieux, augmenté de quelques économies, a doublé les ressources des pauvres.

« Dans une paroisse aussi étendue et aussi dispersée que celle de la Brévine, c'était une tâche pénible et quelquefois périlleuse pour les catéchumènes pauvres, et surtout pour les jeunes filles, que de venir des quartiers les plus éloignés prendre leurs leçons à la cure pendant le moment le plus rigoureux de l'hiver, et de s'en retourner chaque soir chez eux. Le 18 janvier 1816,

toutes les autorités du lieu, réunies pour la fête religieuse de la paix générale de l'Europe, résolurent de consacrer ce qu'elle coûterait en plaisirs et en divertissements, à commencer un fonds destiné à loger à portée de la cure et à nourrir les catéchumènes pauvres, à les fournir de Bibles, de Testaments et des écoles de veillées. Une souscription, ouverte sur-le-champ, et étendue ensuite à toute la paroisse, en jeta les premiers fondements.»

Pour être juste, le *Messageur* ajoutera qu'il y a aussi des ombres à ce tableau. Ainsi on pourrait reprocher aux habitants de la Brévine un luxe qui n'est pas toujours, il s'en faut bien, en rapport avec leur position. Il faut sans doute l'attribuer en grande partie aux relations qu'ils ont avec les grands centres industriels, et aux gains faciles que leur procure l'industrie. Nous devons ajouter encore qu'à la Brévine on n'est pas resté complètement étranger à l'usage des liqueurs fortes, malheureusement trop commun dans nos Montagnes. Aussi ne peut-on envisager l'avenir sans quelque inquiétude, attendu surtout le grand nombre de cabarets qui se sont successivement établis. Il n'est que trop à craindre aussi que l'établissement des douanes fédérales n'introduise l'usage si démoralisant de la contrebande dans une contrée qui, si voisine de la France, a toujours eu de fréquentes relations avec elle.

Nous avons cité plus d'une fois dans notre description les ouvrages de M. le maire Huguenin; nous nous étendrons ici sur les mérites de ce compatriote distingué, dont s'honore à juste titre la Brévine, si nous ne l'avions pas fait déjà dans une notice nécrologique de l'année 1843. M. Moïse Matthey-Doret, aussi communier de la Brévine, a été couronné deux fois, comme M. Huguenin, par la société d'Emula-

tion patriotique pour deux descriptions topographiques, l'une de la juridiction de Bevaix, l'autre de celle de Cortaillod. Il a en outre écrit des mémoires, entre autres un sur les moyens de prévenir la disette en Suisse.

Il n'entre guère dans les habitudes du *Messageur* de faire l'éloge des vivants. Néanmoins il croit pouvoir dire un mot de deux compatriotes *absents*. Le père du grand peintre de Genève, Calame, est originaire de la Brévine, comme l'est également la famille de M. Auguste-Laurent Montandon, l'un des pasteurs de Paris, auteur d'excellents ouvrages, dont quelques uns ont déjà eu plusieurs éditions.

On voit que le nom de *Sibérie du pays* donné quelquefois à la Brévine, ne lui convient que sous le rapport de la température.

LARGEUR DE VUES ET TOLÉRANCE

Les malheurs des temps actuels ne sont-ils pas déjà assez grands, que tant de gens ne craignent pas d'y ajouter encore ceux des luttes confessionnelles? Ces luttes-là ne sont-elles pas particulièrement funestes en Suisse, où tant de cantons sont mixtes, ou comme on dit en allemand *paritätisch*, et où catholiques et protestants, côte à côte dans les villes et dans les villages, sont sans cesse en rapports obligés les uns avec les autres? Il faut donc qu'ils apprennent à se supporter réciproquement, à vivre en paix, malgré des divergences d'opinion, et à mettre au-dessus de tout leur qualité de *chrétiens*. Un des hom-

mes les plus distingués de l'époque actuelle; M. de Radowitz; disait peu de temps avant sa mort: « Mon nom est *chrétien*, et mon surnom *catholique* (nomen christianus, cognomen catholicus). » Quel nouveau Nicolas de Flue parviendra à faire prévaloir de tels principes parmi les catholiques et les protestants de la Suisse?

Le *Messenger* était préoccupé de ces pensées, quand il vint à lire dans un journal religieux deux articles qu'il croit devoir communiquer à ses lecteurs.

« LILLE. — *Hospitalité huguenote.* — Les journaux belges racontent qu'à Lille, où les fêtes splendides du *jubilé de Notre-Dame de la Treille* avaient réuni treize évêques, dont un cardinal, et attiré une foule énorme, un prêtre arrivé des derniers, chercha en vain un logement quelconque dans la ville envahie. La nuit venue, l'étranger convaincu de l'inutilité de ses efforts et harassé de ses fatigues, finit par se résigner et se blottir, à jeun, sous le porche d'une maison. Il dormait profondément, lorsqu'un Lillois, qui passait, l'éveilla en le tirant par sa soutane et lui offrit un gîte chez lui. Bon repas, bonne chambre et, le lendemain, un déjeuner matinal; l'hospitalité fut complète et très courtoise. Ce ne fut qu'au moment où il se séparait de son hôte en le comblant de remerciements, qu'il apprit qu'il était logé chez un protestant. »

« ALLEMAGNE. — *Tolérance.* — On écrit de Spire (cercle du Palatinat, en Bavière), le 7 juillet:

« L'association de Gustave-Adolphe du Palatinat vient de célébrer ici le troisième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, on remarquait que non-seulement les protestants, mais les catholiques aussi, avaient orné avec soin les façades de leurs maisons; c'était sans doute de la part des catholiques une politesse; car les protestants en avaient fait autant, lorsque récemment les premiers célébrèrent la fondation de l'antique et célèbre cathédrale de notre ville.

» Quoi qu'il en soit, la conduite tenue respectivement par les catholiques et les protestants, aux deux solennités dont nous venons de parler, est une preuve de tolérance réciproque, et indique en même temps que l'esprit d'animosité, qui autrefois régnait ici entre les habitants des deux cultes et qui se manifestait notamment à la célébration de certaines fêtes religieuses, a heureusement cessé d'exister. »

(*Gazette d'Augsbourg.*)

A ces traits-là, nous nous faisons un plaisir, je dirais presque un devoir, d'ajouter le récit d'une scène touchante tirée d'un ouvrage qui a pour titre: *Les dernières heures de Mornais du Plessis, Giggord, Rivet, etc.*, et qui a été réimprimé en 1847, d'après le *Conser-*



LA BRÉVINE, UN JOUR DE FOIRE.

vateur suisse, par la Société des livres religieux de Neuchâtel. Cette nouvelle édition a été augmentée des *Derniers moments* de J.-C. Rieu, mort en 1821 à Frédéricia en Danemark, à la suite des soins qu'il avait donnés à ses paroissiens atteints d'une maladie contagieuse : elle l'atteignit lui-même.

« Le curé de la communauté catholique-romaine, » dit M. le pasteur Bridel, éditeur du *Conservateur suisse*, « n'était pas à Frédéricia, lorsque Rieu tomba malade. Cet homme, remarquable par cette tolérance et cette largeur de vues qui distinguent si éminemment les catholiques d'Allemagne, aimait tendrement Rieu, et sachant mettre de côté les points sur lesquels ils ne pouvaient s'entendre, il prenait un grand plaisir à ses conversations, dans lesquelles il avait toujours trouvé de quoi ranimer en son cœur le feu de la véritable piété, qui n'est ni de Paul ni d'Apollon, mais de Christ. — Il avait été visiter quelque endroit de son vaste diocèse, qui renferme le Holstein et Sleswick, le Jutland et la Norvège. Il revint à Frédéricia la veille de la mort de Rieu. En arrivant dans sa maison, il apprit la nouvelle, bien affligeante pour lui, de la maladie de ce cher frère ; il court tout de suite à la cure réformée ; il rencontre dans la rue une personne qui lui dit : « — Où allez-vous ? — Chez le pasteur réformé. — Gardez-vous-en bien, la fièvre est contagieuse. — A la garde

de Dieu, » répondit-il. — Le malade était dans un moment de calme. Le curé lui adressa la parole en latin, langue dans laquelle ils avaient coutume de parler. — Rieu parut réjoui de cette visite. Après quelques moments, le curé lui offrit de lui lire quelque chose de la Parole de Dieu. Rieu accepta avec joie. Le curé prit alors la Bible allemande qui se trouvait sur une table, et l'ouvrit au dix-septième chapitre de saint Jean, choisissant, pour consacrer le départ du fidèle pasteur et évêque qu'il avait devant lui, la prière pontificale du souverain Pasteur et Evêque de nos âmes, cette sublime prière, dans laquelle Jésus met le sceau à son ministère, rend, pour ainsi dire, compte de son œuvre à son Père et intercède pour ceux qu'il lui a donnés.

« Le curé lut d'abord un verset : *Jésus dit ces choses ; puis, levant les yeux au ciel, il dit : Mon Père, l'heure est venue ; glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie.*

— « Puis il ajouta : « Et pour toi aussi, mon cher frère, voici ! vraisemblablement *l'heure est venue* où, après avoir glorifié le Fils sur la terre, tu vas être glorifié par lui dans le ciel. — Très vraisemblablement, » répéta Rieu du fond de son lit. — Le fidèle consolateur lut et paraphrasa ainsi les deux tiers du chapitre ; et Rieu répétait à chaque pause le mot qui paraissait l'avoir le plus frappé.

« C'est ainsi qu'après la lecture

du verset troisième : *C'est ici la vie éternelle de te connaître, toi, le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que tu as envoyé*, Rieu répéta d'une voix affaiblie, mais avec un grand sentiment de joie : « *Oui, te connaître !* »

« A la fin de cette lecture, Rieu paraissait tout à fait restauré. — Quelle consolation pour ses amis, que de savoir qu'il n'a point été privé de tout secours extérieur en sa mort, et qu'il a eu la joie, avant de paraître devant Celui qu'il avait glorifié sur la terre, d'entendre ces paroles réjouissantes de salut et de confiance certaine, qui sortirent de sa bouche divine, au moment où la même heure était venue pour lui !

« Cependant le curé, s'étant tourné vers les anciens, apprit que Rieu, depuis quelque temps, ne voulait plus rien prendre. — « Eh quoi ! mon cher frère, lui dit-il, vous ne voulez pas prendre ce que le médecin a prescrit ? » Il saisit de nouveau la Bible, et lui lut, au chapitre trente-huitième de l'Écclésiastique (*): *Aie des égards pour ton médecin.... — Il est utile, et son emploi vient du Seigneur ; la guérison dépend du Seigneur.... — C'est avec les remèdes que le Seigneur guérit les hommes et les délivre de leurs douleurs. Celui qui pré-*

(*) Les livres apocryphes, au nombre desquels se trouve l'Écclésiastique, sont admis comme canoniques et inspirés par les catholiques (non par les protestants).

pare les remèdes fait des mélanges ; mais ce n'est pas lui qui achève l'ouvrage ; c'est Dieu qui répand le bonheur de la santé sur la terre. » Puis le curé, se retournant vers la table, prend la tasse qui renfermait la potion et la présente à Rieu, qui la boit sans rien dire et avec une soumission parfaite.

* « Qu'il est beau de voir ces deux pasteurs, appartenant à deux communions différentes, réunis ainsi par les liens de la charité ! Qu'il est beau de voir ce prêtre catholique-romain, animé d'un véritable esprit de *catholicité* (universalité), et non pas de secte et de schisme ! »

Il nous semble que les yeux de plusieurs de nos lecteurs ne doivent pas demeurer secs à la lecture d'un tel récit.

COURSE A PIED

FAITE LE 31 JUILLET 1854

DE VAUROUZ A MOTIERS

PAR LE CREUX-DU-VENT.

Le *Messenger boiteux* a commencé ses *Courses à pied*, il y a huit ans, par celle de Travers à Boudry. Dans cette course-là, il descendit du Val-de-Travers, en suivant le cours de la Reuse ; dans celle-ci, il est remonté au Val-de-Travers, en gravissant une haute montagne, toujours avec le même agréable compagnon de voyage et excellent guide.

Je me rappelle assez naturellement, à cette occasion, les mots par lesquels je commen-

çais le récit de la course de 1846 : « Que les petits pays sont grands ! »

Notre point de départ est sans doute inconnu, même de nom, à la plupart de nos lecteurs, à qui je dois donc commencer par apprendre ce que c'est que Vauroux. C'est un charmant petit hameau dépendant de Bevaix, en bise de Châtillon, dont il est éloigné de huit à dix minutes. Il est si bien situé, que les propriétaires, qui pourraient fixer leur principal séjour dans une ville, y demeurent toute l'année.

Ce n'est pas toutefois son agréable situation qui nous l'a fait choisir pour notre point de départ : c'est une pierre qu'on voit dans un champ à une centaine de pas de Vauroux, *un gris*, comme disent les habitants des villages, un *granit*, comme disent les habitants des villes, une *Pierre erratique*, comme disent les savants. Il y en a sur notre Jura des milliers de plus grandes que celle-là, qui ne serait pas la deux centième partie de la Pierre-à-bot ou de celle qu'on appelle Mont-Boudry (au-dessus de Bôle). Elle n'a pas plus de six pieds de hauteur, de trois de largeur et d'un d'épaisseur. Elle est un peu plus blanche que la plupart de nos granits : voilà tout ! — Non pas, s'il vous plaît : ce n'est pas tout : voyez, lecteur, qui la visiterez, la partie tournée du côté du midi, qui est tout à fait plate ; vous vous assurerez qu'elle a été taillée ; elle l'a été de manière à affecter une forme un peu triangulaire. Sous ce rapport vous n'en avez point vu de semblable, en parcourant notre Jura.

Les savants, d'accord avec une ancienne tradition, dont toutefois nous ne nous portons pas garants, disent que cette pierre est un de ces monuments celtiques qui ont servi au culte des Druides et que l'on nomme *Menhir* (*), mot qui signifie, dans la langue celti-

que, *Pierre levée*. Il y a beaucoup de Menhirs en France, surtout dans la Bretagne. Il n'y a que celui-là, que nous sachions du moins, dans notre pays (*). Il valait donc bien la peine, ce semble, de commencer à Vauroux notre course, pour avoir l'occasion de dire à nos lecteurs quelque chose de ce monument *unique*.

De Vauroux nous allons par un sentier de forêt très ombragé, à Belle-Vue, campagne qui mérite bien son nom. La vue qu'on a de cette campagne est bien différente de celle du Belle-Vue au-dessus de Cressier ; mais il est difficile de dire laquelle est la plus belle.

Au-dessus de Belle-Vue sont deux hameaux, que nous traversons, les grandes et petites Oches ou Ouches, où nous remarquons des eaux en abondance et un très beau rucher. On voit qu'on est là à peu de distance de Bevaix, dont la fontaine a été célébrée par l'auteur du *Solitaire*. Le rucher des Oches nous rappelle celui de Châtillon, qui est l'un des plus beaux, sinon même le plus beau du pays.

Avant de nous enfoncer dans la forêt et dans la montagne, nous trouvons encore *une Prise*, la Benette : c'est la dernière : elle est sur la lisière du bois.

La forêt se manifeste à nous, non-seulement par ses arbres, mais encore par ce remarquable bourdonnement des insectes, qui lui est particulier, et qu'on pourrait appeler

monument, déjà existant, pour rappeler quelque combat entre les gens du duc de Bourgogne et les Suisses.

(*) Huit jours après l'avoir examiné, j'en ai vu deux du même granit dans le canton de Vaud, l'un près de Combremont-le-Grand, l'autre près de Combremont-le-Petit. L'un a exactement la même hauteur et la même forme que celui de Vauroux, l'autre est beaucoup plus triangulaire (le triangle était une figure caractéristique dans les symboles du culte druidique). C'est une tradition dans la localité où sont situés les deux Combremonts, que la contrée était autrefois toute couverte de forêts de chênes, dans les profondeurs desquelles les Druides célébraient leur culte.

(*) Peut-être s'est-on aussi servi plus tard de ce

la vie de la forêt. Il a un charme indéfinissable pour qui sait être attentif aux voix si diverses de la nature et se laisser impressionner par elle.

Nous ne tardons pas, dans notre ascension, à sentir délicieusement cet air restaurant de la montagne, dont ne peuvent se faire une idée le citadin et le villageois qui n'ont jamais quitté la plaine. Ce n'est pas seulement cet air qui nous avertit que nous sommes déjà à une certaine élévation, c'est aussi la vue des plantes montagneuses, la belladone, la digitale jaune, le lis martagon, la caucalie pétasite, avec ses larges feuilles, ses hautes tiges et ses abondantes touffes de fleurs, la grande gentiane ou gentiane jaune, *la gloire de la montagne*, comme l'appelle Haller, qui ne commence dans le Jura que vers 2,500-3,000 pieds, plus ou moins, suivant M. Thurmann, cité par M. Charles Godet. Nous cueillons chemin faisant des *pains de coucou* ou *alléluia* (*oxalis acetosella*) et des *pieds de chat*. (*rubus saxatilis*). La feuille de l'une de ces deux plantes et le fruit de l'autre nous rafraîchissent la bouche, comme l'air de la montagne nous rafraîchit tout le corps. Nous nous sentons aussi ranimés par le parfum suave des plantes de la montagne, bien plus odorantes que leurs analogues de la plaine.

Un des charmes de notre course a été de jouir de temps en temps de la vue du lac, et, au premier plan, de celle de Bevaix, de Gorgier, de la Paroisse. De loin, comme de près, le château de Gorgier est toujours bien beau à voir. Le nom de *Châtillon* signifie probablement *Petit-Château*. De la hauteur il paraît un *grand château*, et ajoute à l'effet du magnifique paysage.

En montant toujours, nous arrivons au col du Creux-du-Vent. J'écris ainsi ce nom, quoique plusieurs personnes l'écrivent Creux-du-

Van, sans doute à cause de la forme du creux, qui ressemble un peu à celle d'un van. Mais depuis que j'ai été glacé par un vent tellement impétueux, que j'ai dû prendre mon chapeau à la main pour ne pas le perdre, au moment où j'ai passé du col du Creux-du-Vent au plateau du Creux-du-Vent même, et que ce vent m'a accompagné jusqu'au moment où j'ai quitté ces sommités, tandis qu'à la même heure (je m'en suis assuré) il n'y avait point de vent ailleurs, je n'ai plus de doute sur l'étymologie et l'orthographe de ce nom. Cette montagne est bien le *séjour du royaume des vents* de Lafontaine.

Le *Messenger* avait visité déjà deux fois le Creux-du-Vent; mais c'est là un endroit et un spectacle tellement remarquables, qu'il en est encore plus frappé cette fois que les précédentes. Bien est-il vrai qu'il le voit aujourd'hui par le côté où il est le plus frappant. Pour le contempler, nous nous asseyons sur une pierre qui fait un peu saillie, en face de son plus grand enfoncement, de sa partie la plus circulaire, qui semble tracée et arrondie au compas. Quel gigantesque compas que celui de la nature! « La hauteur verticale du rocher du Creux-du-Vent, dit M. le Dr Allamand, dans sa *Description de la juridiction de Travers*, est de 568 pieds, hauteur plus grande que celle des plus hautes tours. Le pourtour de ce vaste amphithéâtre est, dans la partie supérieure, de 2,300 pas; la hauteur totale du Creux-du-Vent est de 1,135 pieds. En parcourant des yeux ce gigantesque amphithéâtre, nous nous expliquons comment y croissent rapprochées des plantes qui appartiennent à des zones très éloignées, comment il a pu devenir un immense jardin botanique, où se trouvent (*), d'après M. Godet, qua-

(*) Au fond du Creux-du-Vent, ou en montant depuis Noiraigue, ou sur les roches perpendiculaires.

rante-deux espèces de plantes rares, dont treize tellement rares, qu'elles n'ont guères été trouvées ailleurs jusqu'à présent sur notre Jura. — Autant il y a de vent au-dessus du creux, autant il y en a peu au fond : les plantes y sont donc fort abritées, d'autant plus que le sol, en quelques endroits, y est encombré d'arbres brisés ou déracinés, hérissé d'énormes blocs de rochers, qui servent de toit et d'abri à telles ou telles plantes, et contribuent à faire du fond du Creux pour plusieurs une espèce de serre. — La sécheresse, pas plus que le vent, ne peut les atteindre : le suintement des rochers leur procure une humidité et une fraîcheur salutaires. — Il se fait en hiver, au fond du Creux-du-Vent, de grands amas de neige, qui sont sans doute, pour un grand nombre de plantes, comme un manteau ou une couverture, et qui y déposent sans doute aussi des sels fécondants, des suc favorables à la végétation. — La culture des terres, qui ailleurs diminue considérablement le nombre des simples, ne peut s'étendre jusque là. Et là il n'y a point de propriétaires qui, comme cela s'est vu quelquefois, cherchent à faire disparaître les plantes rares de leurs propriétés, pour ôter aux amateurs l'envie de fouler d'un pied indiscret les récoltes. — Enfin, le Creux-du-Vent, attendu la difficulté de l'accès, n'attire pas des amateurs en assez grand nombre pour qu'il y ait à craindre qu'on y fasse disparaître telles ou telles espèces. Il semble que ce soit là comme un sanctuaire où Flore ait voulu cacher quelques-uns de ses trésors, les dérochant aux profanes, pour les conserver d'autant mieux aux initiés (*).

(*) « Cette concentration de richesses, dit M. le D^r Allamand, appelle des pays les plus lointains les amateurs de l'une des branches les plus délicieuses de l'histoire naturelle, mais qu'ils n'exploitent pas toujours sans courir quelques dangers. Il y a une

Les plantes du sommet du Creux-du-Vent sont plus nombreuses, mais moins rares : elles sont au nombre de soixante-deux, toujours d'après notre botaniste M. Godet, cité par M. Allamand.

A cette hauteur, les grands arbres ont tout à fait disparu : on voit encore quelques sapins, mais rabougris, ressemblant à ceux qu'on appelle en allemand *Kniefichte* (pin à genoux).

Le Creux-du-Vent est la plus haute montagne de notre pays ; il est à 4,514 pieds au-dessus de la mer. Il n'est donc pas étonnant qu'après une marche de trois heures de temps nous sentions le besoin de nous reposer. Mais nous ne tardons pas à nous remettre en marche, sachant bien que la descente, après la montée, mettant en mouvement d'autres muscles des jambes, nous défatiguera presque autant que le repos. Nous passons tout près du *Signal*, et nous nous souvenons de la vue extrêmement étendue qui nous a enchantés il y a quelques années : on voit de ce point culminant la vallée des Ponts, le Val-de-Travers, les Alpes, le lac de Neuchâtel, et aussi, si notre mémoire nous sert bien, le lac de Biemme. Nous ne tardons pas à voir de beaux troupeaux et à passer devant de belles métairies, la Granvy, la Baronne, et quelques autres. Nous laissons à notre droite la Petite-Fauconnière, appelée peut-être de ce nom, parce qu'il y avait là autrefois des faucons.

Après avoir passé auprès de plusieurs maisons isolées, nous en trouvons cinq assez rapprochées pour former un hameau : le Pré-Baillods, où nous sommes quelque peu surpris de trouver une cible : c'est une preuve vingtaine d'années, l'hôte de la ferme Robert ayant voulu aller cueillir pour un étranger *l'antillys montana*, plante particulière aux rochers près de la ferme, fut précipité au fond du gouffre. »

que la localité est passablement peuplée. A peu de distance de ce hameau, nous voyons une pierre indicative des limites de Vaud et de Neuchâtel. Selon une règle à peu près invariable, ces limites devraient être sur l'arête de la montagne et non au milieu de sa pente, comme le milieu des fleuves fait généralement la limite des pays qu'ils séparent.

L'empiétement, dont les habitants du Val-de-Travers n'ont jamais bien pris leur parti, a eu lieu à une époque où le canton de Vaud était Bernois. On prête à un bailli un propos dont le *Messenger* ne garantit assurément point l'authenticité en le rapportant : il aurait dit, « qu'il fallait qu'un drapeau planté sur terre bernoise, pût faire ombre sur le village de Couvet. » De ces limites contre nature il résulte que quelques maisons, qui dépendent pour le spirituel du pays de Neuchâtel, dépendent pour le temporel du pays de Vaud, entr'autres celle qu'on appelle les *Auges-Colomb*.

Nous voyons très rapprochées l'une de l'autre trois fermes ombragées par de superbes arbres d'espèces différentes : des hêtres, au Pré-Baillods ; des planes ou platanes, aux Planes ; des mélèzes, aux Rulhières. Ce sont surtout les platanes qui attirent et méritent notre attention : il y en a trois bien alignés, dont l'un mesure, à la partie la moins étendue de sa circonférence, dix-neuf pieds, ce qui équivaut à six pieds passé de diamètre ; un second, qui paraît moins âgé, n'a guère moins d'épaisseur (dix-sept pieds de circonférence). Ces deux géants de la montagne paraissent être dans des conditions de croissance très favorables : dans cent ou deux cents ans, si une hache impitoyable ne vient pas les convertir en toises de bois, ils pourraient devenir les plus grands arbres du pays, et rivaliseraient avec le fameux platane de la

Lycie, qui abrita dix-huit personnes dans son tronc creusé par le temps. Si cela se réalisait, et que l'article du *Messenger boiteux* de 1855 tombât, en l'an 2000, entre les mains des visiteurs de ces deux vétérans de nos forêts, ces lignes leur feraient certainement quelque plaisir, surtout s'ils pouvaient croire que les instances du *Messenger* en faveur des platanes, eussent été pour quelque chose dans leur conservation.

Il y a des familles connues par la demeure qu'elles habitent ; il y a des demeures connues par leurs habitants. Ce second cas est celui des Rulhières. Combien de nos lecteurs en ont entendu parler sans doute ! combien même ont fait l'expérience de la gracieuse hospitalité et de l'aimable prévenance qui semblent attachées à cette demeure ! L'ayant déjà faite une fois lui-même, le *Messenger* a tenu à la faire une seconde fois encore.

Parmi les hôtes et les convives réunis ce jour aux Rulhières, se trouvait une nombreuse jeunesse. Elle s'est livrée après le dîner à deux récréations qui ont été de tout temps caractéristiques entre celles des Rulhières, l'escarpolette et la *glisse* (je me sers de l'expression neuchâteloise). Naturellement au mois de juillet on ne *se glisse* ni sur la neige ni sur la glace, ... mais sur l'herbe, sur l'herbe d'un talus très incliné et d'une assez grande étendue.

Les *glisses* sont tout bonnement des planches, qui n'empêchent pas les chutes, mais leur ôtent leur danger. Ce petit spectacle d'une jeunesse joyeuse et s'exerçant à un jeu très animé, donnait un agrément de plus au charmant coup-d'œil dont on jouit de ce point-là. Des Rulhières on a une vue très étendue sur la chaîne des montagnes qui s'élèvent au-dessus du vallon ; on voit jusqu'aux Ponts et à la Sagne.

J'avais souvent entendu parler d'un petit poème sur les Rulhières, composé par M. Garcin (l'auteur des vers qui se lisent sur la façade du temple de Boveresse). Je l'ai eu alors pour la première fois entre les mains. J'en extrais, pour mes lecteurs, les passages suivants :

Au-dessus d'une campagne
D'un vallon délicieux,
S'élève d'une montagne
Le sommet audacieux ;
Si j'ai fidèle mémoire,
Les Rulhières c'est son nom.

.....
C'est dans ce bois enchanté
Que notre chaleur s'apaise.
Du chêne le plus épais
L'ombre n'a rien qui ne plaise.
Assis au lieu le plus frais,
Nous respirons plus à l'aise.
Un feuillage est notre dais,
Et la mousse est notre chaise.

Puis notre main tout auprès
S'amuse à cueillir la fraise.
Reine de tout le canton
La pourpre est son diadème.
Toutes les fleurs du gazon
Lui rendent l'honneur suprême ;
Tout veut croître à l'environ.

Le poème se termine ainsi ;

Chez vous, les plaisirs tranquilles,
Chez nous, l'éternel souci ;
Le faux éclat dans nos villes,
Et le vrai bonheur ici.

Garcin chante, dans ce petit poème, outre les Rulhières, deux demoiselles Guyenet, qui en étaient alors le principal agrément, et en faisaient admirablement les honneurs. A l'époque où le poème fut composé, les Rulhières s'appelaient, dans la contrée, du nom du propriétaire, *la montagne chez Guyenet* (*).

(*) Une maison voisine, récemment acquise et grandement en voie d'arrangement, une seconde

Le *Messageur* les quitte, bien malgré lui, de bonne heure : il a un souvenir, ressemblant un peu à un cauchemar, qui lui fait craindre de se laisser attarder, comme une certaine fois, par les attrait d'une charmante société.

Le propriétaire des Rulhières veut bien être lui-même mon cicérone jusqu'à l'endroit où je ne courrai plus risque de m'égarer. Chemin faisant, il a l'obligeance de me montrer et de m'apprendre bien des choses. Il me fait admirer Couvet d'un endroit d'où ce village paraît on ne peut plus à son avantage. Il m'apprend qu'à Riaux, maison devant laquelle nous passons, coulent quelques-uns des filets d'eau qui vont former la cascade de Môtiers ; qu'un sentier va de Riaux, en suivant la direction de l'eau, jusqu'à ce village. Il me conseille de le prendre plutôt que celui du Liéchaud. Mais celui-ci a pour moi un attrait d'un genre assez singulier : je tiens à faire de jour le trajet où de nuit j'ai risqué, il y a quelques années, de me rompre le col, et à mesurer l'étendue du danger que j'y ai couru.

En entrant dans la forêt, au milieu de laquelle passe le sentier du Liéchaud, j'évoquai le souvenir des premiers pas que j'y fis, il y a sept ou huit ans, et de l'embarras extrême où je me trouvais. Je demande à mes lecteurs la permission de leur raconter cet épisode.

Je ne quittai cette fois-là les Rulhières qu'à huit heures du soir : c'était deux heures trop tard. Comme il n'y a pas si bon cheval qui ne bronche, il n'y a pas si bon guide qui ne puisse être en défaut. On ne peut en avoir un meilleur que celui qui m'a accompagné dans mes courses de sentier ; mais dans cette occasion, il m'abandonna... précisément au moment où j'aurais eu le plus besoin de lui ; ce Rulhières, sœur en quelque sorte et sous plus d'un rapport de la première, va sans doute rivaliser avec elle d'agrément et d'hospitalité : c'est là une rivalité qui profitera à tout le monde.

qui ne peut s'expliquer que de deux manières: ou bien, connaissant ce sentier comme sa poche (pour employer une expression vulgaire), il s'imaginait que je le connaissais aussi bien que lui; ou bien il se faisait une idée beaucoup trop avantageuse de mes yeux, de mes jambes, de mon intelligence. Pas plus tôt entré dans la forêt, l'ombre des arbres s'ajoutant à celle de la nuit, je me trouvai dans l'obscurité la plus profonde, n'apercevant absolument quoi que ce soit du sol qui se dérobaît sous mes pieds, tant il était en pente et glissant. J'avais présent à l'esprit le souvenir d'un homme de ma connaissance qui, dans une situation semblable à la mienne, avait dû se résoudre à s'asseoir au milieu d'un bois pour y attendre le retour de la lumière du jour. Tout autre parti me semblant préférable, j'eus heureusement un autre souvenir, celui d'un homme que je venais d'entrevoir devant la maison du Liéchaud. Rebroussant chemin, j'eus la chance de le retrouver; bien que ne le connaissant point, je n'hésitai pas à lui demander d'être mon guide. Il y consentit, tout en me disant: « Je ne sais pas qui a pu vous conseiller de prendre ce chemin de nuit; c'est à peine si on peut s'en tirer, même de jour, surtout en descendant, et surtout à présent que les pluies ont rendu les pierres glissantes. » Il ne disait que trop vrai: plus d'une fois il dut prendre un de mes pieds pour le poser là où il y avait le moins de danger; il fit lui-même deux faux pas. Combien en aurais-je fait, si j'eusse été abandonné à moi-même? Jamais le Messenger n'eût été plus près de devenir véritablement *Boîteux*. Grâce à ce brave homme, j'arrivai sain et sauf au-dessus de Sagneules, d'où je n'avais plus qu'une route facile et sûre jusqu'à Môtiers.

Maintenant, je viens de suivre seul le même sentier; mais c'est de grand jour, c'est donc toute autre chose. Cependant, de grand jour même, il faut être assez bon marcheur pour descendre le sentier, surtout les cent premiers pas; et de jour, j'ai pu comprendre la peine que j'avais eue à le descendre de nuit. Si quelques-uns de nos lecteurs formaient le projet de faire la course que je leur raconte aujourd'hui, je crois devoir leur dire: Si vous n'êtes pas très solides sur vos jambes, ne descendez pas même de jour le Liéchaud; et, solides ou non, ne le descendez *jamais de nuit*. Si je me suis permis cette digression sur le Liéchaud, c'est en partie dans le but de donner du poids à cette dernière recommandation. Encore une fois, lecteurs, ne descendez *jamais de nuit le Liéchaud....* vous pourriez bien ne jamais arriver à Môtiers.

MARTYRE D'UN PASTEUR DE CORTAILLOD.

Dans l'*Histoire des martyrs* de Crespin, on trouve celle d'un ministre neuchâtelois, qui est peu connue, quoiqu'elle ne soit pas une des moins intéressantes. Nous la transcrivons dans toute sa simplicité, en conservant l'orthographe et le style, qui a remarquablement la couleur du temps.

HUGUES GRAVIER, DU MAINE.

« Ceux du Comté de Neuf-chastel avoyent choisi ce personnage pour y estre Ministre; mais le grand Père de famille qui a ses temps et ses saisons, et des ouvriers quand et quand (*) pour les envoyer où bon lui semble,

(*) Tant et plus.

s'en est servi pour édifier à Bourg en Bresse.

» En Janvier de l'an MDLII, M. Hugues Gravier, maistre d'eschole de Courtaillou au Comté de Neuf-chastel, receut couronne de martyr en la ville de Bourg en Bresse, distante de Lyon dix lieuës, ou une journée de chemin. Il estait du pays du Maine, d'un lieu nommé Viré, et dès sa première jeunesse adonné aux estudes des bonnes lettres, par la conduite des quelles le Seigneur l'amena à sa connoissance, et le fit venir à Genève pour estre plus amplement informé et instruit en icelle. De Genève il se retira au Comté de Neuf-chastel, et se dédia totalement au service de l'Eglise du Seigneur. Il fut ordonné maistre d'eschole premièrement à Boudri, et puis à Courtaillou : au quel lieu il fut esleu Ministre par ceux de la Classe de Neuf-chastel; mais avant qu'accepter la charge, il déclara qu'il avoit un voyage à faire en son pays, pour quelques affaires domestiques. — Or le Seigneur, qui ne laisse les siens, où qu'ils soyent, sans consolation et aide, fit servir le voyage de ce sien serviteur pour appeler des ténèbres d'idolâtrie quelques pures (*) personnages, et les amener ès lieux où son saint Nom est invoqué en sincérité de doctrine. — Le retour d'icelui fut par la ville de Mascon, pour visiter les parens de sa femme: des quels il fut gracieusement accueilli avec toute sa compagnie.

» Au départir du logis du père de sa femme, il fut pris à l'issue du pont de la dite ville avec toute sa compagnie, non seulement celle qu'il conduisait, ains (**) aussi ceux qui par devoir d'amitié les accompagnoyent pour les conduire, et furent tous amenez prisonniers à Baugé. — Lui se doutant de l'infirmité des femmes qu'il amenoit, les admonnesta pre-

mièrement se bien garder de renoncer aucunement la vérité, et nonobstant n'entrer trop avant en matière, pour ce qu'elles n'estoyent encores assez résolues ni édifiées en la religion. « Je suis bien asseuré (disoit-il) qu'il me faut mourir: car je ne suis délibéré (*) de fleschir ou renoncer la vérité. J'espère aussi que ma mort vous sera en exemple et édification; mais pour autant que n'estes encores assez instruites, et que pourriez pis faire et tomber en plus grand inconvénient, je vous conseille de remettre toute la faute de vostre voyage sur moi, comme sur celui qui vous a sollicitées de venir. »

» Par son conseil donc et avis il demeura tellement chargé, que quelque diligence que seussent faire les Seigneurs de Berne, de souvent envoyer hérauts (**) vers le gouverneur de Bresse, il n'y eut moyen de le pouvoir faire délivrer; car combien que l'Official mesme du lieu ne le voulust condamner, confessant qu'il le trouvoit homme de bien, ne disant rien qu'il ne prouvast par autorité de l'Escriture, si fût-il sentié et adjudé au feu: où il alla joyeusement, peu se troublant de ce que les Prestres et Moines lui jettoyent de la fange et d'autres ordures, s'escrians après lui comme forcenez. Sa patience et modestie fut cause d'édifier plusieurs personnes, et est bien à présuposer que son sang espandu a illec (***) servi de semence pour produire une pépinière de fidèles. »

(*) Je n'ai pas l'intention. — (**) Messagers d'Etat. — (***) Là.

(*) Pauvres. — (**) Mais.

CH. LICHTENHAHN

EDITEUR,

A NEUCHÂTEL

EN SUISSE.

2
2
4

3
2 3
6 9

4
2 3 4
8 12 16

5
2 3 4 5
10 15 20 25

6
2 3 4 5 6
12 18 24 30 36

7
2 3 4 5 6 7
14 21 28 35 42 49

8
2 3 4 5 6 7 8
16 24 32 40 48 56 64

9
2 3 4 5 6 7 8 9
18 27 36 45 54 63 72 81

10
2 3 4 5 6 7 8 9 10
20 30 40 50 60 70 80 90 100

11
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
22 33 44 55 66 77 88 99 110 121

12
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144

13
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169

14
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196

15
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225

16
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256

17
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289

18
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324

19
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361

20
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400